

La Grande-Bretagne comprime ses dépenses de \$2 milliards et se retire de l'océan Indien

Un geste inattendu de Diefenbaker qui réclame le retrait du bill C-186

OTTAWA (DNC) — Voyant sans doute dans le bill C-186 une forme de reconnaissance de la thèse des deux nations contre laquelle il a joué les derniers moments de sa carrière politique, l'ancien chef conservateur M. John Diefenbaker a convié les journalistes à son bureau hier pour se porter devant eux à l'attaque du projet et demander court et net que le premier ministre le retire du feuillet.

C'était la première conférence de presse de M. Diefenbaker depuis que son poste de leader lui a été ravi par M. Robert Stanfield au congrès de Toronto en septembre.

On se perd en conjectures sur ce qui a motivé ce retour à la surface de M. Diefenbaker. On n'y trouve en fait que deux explications:

● M. Diefenbaker veut tenter de diviser davantage le cabinet au sujet de cette question au moment où on entame la course à la succession de M. Pearson. Il n'est pas sans savoir que cette division est déjà assez profonde et voudrait que les conservateurs en tirent le maximum de profit.

● Il a pu reconnaître dans ce projet de loi la mise en œuvre du principe de la thèse des deux nations et choisir de le combattre coûte que coûte ne serait-ce que pour être fidèle aux propos qu'il a déjà tenus.

● Il a pu également vouloir hypothéquer d'avance la candidature possible de M. Pierre Elliot Trudeau ou de M. Jean Marchand.

La position de M. Diefenbaker n'a cependant rien à faire avec celle du parti et M. Diefenbaker n'avait demandé aucune autorisation de faire cette déclaration en l'absence du leader du parti qui est en voyage dans l'Ouest.

Au fait, la position des conservateurs n'est pas tout à fait



M. Diefenbaker

fixée et il n'est pas impossible qu'ils choisissent d'être plutôt discrets, laissant aux néo-démocrates et aux libéraux eux-mêmes, le soin de détruire le projet de loi en l'envoyant aux oubliettes.

M. Diefenbaker qui parlait en vacances hier soir a qualifié de monstruosité politique ce projet de loi, dont il dit qu'il va contre l'intérêt public et risque d'entraîner le chaos dans les relations patronales-ouvrières.

M. Diefenbaker a accusé les ministres Marchand et Trudeau d'avoir cuisiné ce projet et d'avoir menacé de démissionner s'il n'était présenté à la Chambre et adopté.

C'est en sa qualité de défenseur des libertés fondamentales que M. Diefenbaker s'est élevé contre le projet de loi. Mais lorsqu'un journaliste lui a demandé si pour un ouvrier la liberté ne consistait pas en la possibilité de choisir son propre syndicat, M. Diefenbaker a dit qu'on pouvait discuter longuement cette opinion.

M. Diefenbaker a dit que le fractionnement des unités na-

tionales de négociation allait réduire les salaires des Québécois et des travailleurs des Maritimes et plonger le pays dans des séries ininterrompues de grèves, mais lorsqu'un journaliste a laissé entendre que cette clause ne créait pas de droit nouveau et que le Conseil des relations ouvrières avait déjà le pouvoir de fractionner ces unités, M. Diefenbaker a laissé entendre que cela était faux.

De la commission d'appel, M. Diefenbaker a simplement déclaré qu'elle pourrait devenir un instrument du gouvernement lui-même.

Il a dit qu'il lui paraît inutile de permettre au Conseil de siéger par sections parce que la somme du travail qu'il a à faire ne le justifie pas.

«En résumé, a dit M. Diefenbaker, ce projet de loi est contraire à l'intérêt national. Il met en danger les règles qui président actuellement aux relations entre travailleurs et patrons. Il va encourager les luttes intersyndicales en rendant possible le maraudage à outrance».

L'intervention de M. Diefenbaker a réanimé les rumeurs selon lesquelles le projet de loi autour duquel se dessine une bataille politique sérieuse même au sein du parti libéral soit relégué aux oubliettes, nonobstant les démentis apportés à cette rumeur par M. Bruce Mackenzie. Et la course au leadership du parti libéral paraît évidemment être l'excuse toute trouvée pour remettre à plus tard la discussion d'un projet de loi aussi important.

Dans un autre ordre d'idée M. Diefenbaker a rappelé qu'il a déjà dit que le gouvernement fédéral ne réussirait jamais à faire adopter son programme.

Voir page 14: Diefenbaker

Paul Gérin-Lajoie s'adressant à des médecins de Toronto

Nos institutions ont besoin d'une "intervention" majeure

TORONTO — «Ce qui menace actuellement le Canada, ce n'est pas le changement ou les remises en question, mais plutôt un refus entêté d'accepter les changements et les différences comme la loi du fédéralisme et comme la loi du progrès.» C'est la conclusion du texte que M. Paul Gérin-Lajoie a préparé à l'adresse de la société canadienne de recherches cliniques, à une réunion que cette société tenait hier soir à Toronto.

Sachant qu'il s'adressait à des médecins, M. Gérin-Lajoie a noté que cette profession a souvent reproché aux avocats et politiciens de beaucoup parler pour ne rien faire. Mais il leur a souligné que ces jours-ci, même les médecins, à travers le monde, discutent à n'en plus finir des récentes greffes du cœur.

«Et je dois vous dire que le point essentiel de mon allocution, c'est que les institutions politiques canadiennes ont besoin d'une intervention chirurgicale majeure — d'une intervention qui n'a peut-être jamais été effectuée auparavant et qui, par conséquent, comporte les mêmes risques qu'une intervention semblable pratiquée pour la première fois sur un être humain».

Il n'y a pas à s'inquiéter des changements constitutionnels majeurs, dit M. Gérin-Lajoie. «J'irais même jusqu'à dire qu'un peuple doit considérer comme un privilège et comme l'indice d'un haut degré de civilisation de pouvoir vivre ce processus sans violence ou menace de violence.» Pour étayer sa thèse, l'ex-ministre québécois de l'éducation a cité l'histoire de la Grande-Bretagne et du Royaume-Uni où les statuts respectifs de l'Irlande, de l'Ecosse et du Pays de Galles ont muté très souvent. Il a aussi évoqué l'histoire canadienne, qui a connu bon

nombre de régimes constitutionnels avant la trêve des cent dernières années.

«Une meilleure connaissance de notre histoire, dit-il, devrait nous aider à nous rendre compte que plusieurs des problèmes d'aujourd'hui ont été des problèmes profonds

et constants du Canada depuis le début de son histoire (...) on ne devrait pas se surprendre que plusieurs Canadiens jugent impérieux que nous les considérons de nouveau sans délai (...)».

Voir page 14: Gérin-Lajoie



De retour à sa résidence de Downing Street après avoir annoncé un programme d'austérité de près de \$2 milliards, M. Harold Wilson réussit à maintenir les apparences de l'optimisme. Les tribulations récentes de l'économie britannique n'en ont pas moins ébranlé son prestige... tout comme, d'ailleurs, celui de la Grande-Bretagne. «Nous reconnaissons que nous ne sommes plus une super-puissance», devait déclarer à la télévision le chancelier de l'échiquier. (Téléphoto AP)

Voir page 14: La G.-B.



Le président de l'Italie, M. Giuseppe Saragat, s'est rendu sur les lieux du sinistre à Montavago, une des petites villes détruites par le tremblement de terre dont les secousses continuent de terrifier la Sicile. On compterait déjà 200 morts et 100 disparus dans cette seule localité. (Téléphoto AP)

L'angoisse augmente

ROME (AFP) — L'angoisse augmente en Sicile après la nouvelle secousse tellurique qui s'est produite à Palerme à 17 h. 43 (heure locale). Le phénomène, qui a duré 52 secondes avec une intensité de 8 degrés à l'échelle Mercalli, a causé de nouvelles destructions à Gibellina et Montevago. Ces deux localités, les plus durement touchées par le tremblement de terre de la nuit de dimanche, sont maintenant pratiquement rasées. Les six secousses enregistrées dans la journée de mardi ont porté à 28 le nombre total des mouvements telluriques survenus dans la région occidentale depuis le début de la catastrophe.

Comme l'a indiqué mardi au sénat M. Emilio Taviani, ministre de l'intérieur, il n'est pas encore possible de dresser un bilan des victimes et des dégâts matériels, «tant l'étendue du désastre est importante». «D'heure en heure, a dit le ministre, le nombre des morts, des disparus et des blessés s'accroît».

De même que les inondations qui avaient dévasté la Toscane le 4 novembre 1966, le tremblement de terre de Sicile est devenu une catastrophe nationale.

Cardinal annonce une lutte au gaspillage

L'éducation demeure la grande priorité, mais n'échappe pas au régime d'austérité

par Gilles Gariépy

Même si elle demeure la «toute première priorité» au Québec, l'éducation n'échappera pas au régime d'austérité décrété par le gouvernement de M. Daniel Johnson.

Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, l'a affirmé hier en termes explicites, dans une allocution devant la Chambre de commerce de Montréal.

La conjoncture économique, a rappelé le ministre, «nous force à nous interroger sé-

rieusement sur le coût de certains services, dont celui de l'éducation».

«J'ai la ferme conviction, a-t-il dit, que s'il faut maintenir l'éducation comme la toute première priorité, il est temps d'instaurer en ce domaine un régime d'économie».

«J'ajouterais même que cette austérité est nécessaire au maintien de la priorité et que nous ne pourrions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés que si chaque

dollar investi dans l'éducation produit un redoublement maximum, qui si pour chaque dollar investi il y a une utilité d'au moins un dollar».

Le ministre n'a donné aucune indication quant aux sommes globales qu'il espère pouvoir économiser; il n'a fait aucune mention de la possibilité de «geler» le prochain budget du ministère au niveau record de cette année (\$736 millions). Son texte se voulait plutôt une exhortation, un «ap-

pel au sens de la responsabilité et à la vigilance» de tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, sont intéressés à l'administration scolaire.

«Le gouvernement et le peuple du Québec ont prouvé jusqu'à présent et hors de tout doute, a déclaré M. Cardinal, qu'ils sont prêts à y mettre le prix pour édifier un système d'éducation qui soit à la mesure de nos aspirations. Mais, a-t-il poursuivi, si nous avons les moyens de nous donner le nécessaire, voire l'utile et le confort, nous n'avons pas les moyens de nous payer le luxe, c'est-à-dire ce qui n'augmente pas l'efficacité ou la qualité de l'enseignement ou de l'éducation».

Le ministre a ajouté avoir acquis la conviction, depuis son entrée en fonction, qu'il est possible de «réaliser des économies appréciables sans nullement compromettre le succès de la réforme entreprise», réforme «que j'entends bien continuer», a-t-il réitéré.

Il a cité en particulier la possibilité d'économiser au chapitre de la construction des écoles, du transport scolaire, du matériel audio-visuel et des manuels scolaires; il a également abordé avec pru-

Voir page 14: Éducation

Fonction publique: Johnson convoque une réunion au sommet

Le premier ministre Johnson a convoqué à son bureau pour vendredi matin quelques chefs syndicaux de haut niveau qui auront à participer aux négociations dans la fonction publique.

Aucun détail n'est connu sur cette rencontre mais quelques faits sautent aux yeux: les enseignants ont soumis leur projet de convention (coût d'environ \$120 millions en salaires sur deux ans), le syndicat des fonctionnaires provinciaux en a fait autant hier (environ \$80 millions sur deux ans), les employés d'hôpitaux auront aussi leur tour.

Or le gouvernement québécois a annoncé à la ronde que, cette année, il n'a pas d'argent. Au surplus, l'opinion publique, même la plus «éclairée», en a soupiré des grèves du secteur public. Jusque dans les milieux des cadres syndicaux on voit des signes de lassitude.

En recevant hier les représentants du syndicat des fonctionnaires provinciaux, le ministre d'État délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, a déclaré que les «fonctionnaires ne doivent pas être des personnes amorphes de l'État. Ils doivent apporter

leurs idées, leur personnalité et leur désir à la construction de l'État du Québec». Certains pourraient voir là la clef de l'embroglio actuel: au lieu de porter sur les questions d'argent, la ronde de négociations de cette année pourrait se concentrer sur les conditions de travail des fonctionnaires et le renouvellement des méthodes administratives. Une telle voie permettrait en revanche aux syndicats de se montrer plus exigeants pour les questions d'argent au cours de la ronde subséquente, et avec de plus grandes chances d'appui dans l'opinion publique.

M. Jean-Luc Pépin rentre de Paris:

Face au géant américain, le Canada et la France sont "dans le même bateau"

Face au géant américain, à la masse énorme de ses investissements, au pouvoir gigantesque de sa technologie, le Canada et la France sont en définitive dans le même bateau. Les deux pays doivent se soucier de relever ensemble ce «défi américain» dont parle Jean-Jacques Servan-Schreiber dans son dernier ouvrage, car s'il est vrai que le Canada est «la dernière chance de l'Europe» comme le dit Claude Julien dans un récent livre, pourquoi dilapider nos énergies, celles du Canada, de la France et du Québec dans de vaines querelles de formes et de modalités, dans des chinoïseries d'ordre protocolaire. Nous avons tellement de choses à faire ensemble!

Tel est le message que rapporte de Paris M. Jean-Luc Pépin qui donnait hier soir à Dorval une conférence de presse au cours de laquelle il s'est efforcé de souligner avec insistance qu'il n'avait pas, comme l'indiquent les dépêches anglo-américaines, lancé d'avertissements aux autorités françaises, ni d'ulti-

matums aux ministres qu'il a rencontrés. Ce voyage, a-t-il dit, s'est déroulé dans une atmosphère cordiale et sereine. Tout au plus, a-t-il rappelé aux journalistes que le pressaient de questions à son dé-

part d'Orly, que «le gouvernement français doit tenir compte des réalités existantes au Canada, à savoir qu'il s'agit d'un État fédéral dont le gouvernement central est à Ottawa» car, si Paris l'i-

gnorait, «des difficultés surgiraient qui nuiraient aux rapports franco-canadiens».

Le ministre des mines, des ressources et de l'énergie se

Voir page 14: Pépin

Stanfield: l'effritement de la solidarité mène au chaos

OTTAWA (DNC) — Avant même que M. Pearson ait pu le faire, le chef de l'opposition M. Robert Stanfield, inquiet des accords faits au principe de la solidarité ministérielle, a rappelé hier à leur devoir les candidats à la succession de M. Pearson.

«Les membres du cabinet, quels que soient leurs intérêts ou leurs ambitions, a-t-il dit à Carleton (Manitoba), doivent se rappeler que collectivement, ils ont de bien plus grandes responsabilités en tant que constituant le gouvernement du pays.»

«L'effritement de la solidarité et de la responsabilité

d'un cabinet mène au chaos. Et c'est vers le chaos que nous nous dirigeons à moins que les candidats qui sont membres du cabinet se ressaisissent et réaffirment leur responsabilité, comme formant collectivement le gouvernement, sur un certain nombre de questions fondamentales. Cela est d'autant plus important et sérieux que le pays est à la veille d'une conférence fédérale-provinciale cruciale. Enfin, il n'est pas exagéré de dire que c'est la conférence la plus importante depuis la naissance de ce pays. Cette conférence sera très sérieusement affectée

s'il y a de la confusion et des désaccords parmi les membres du cabinet sur la position du gouvernement du Canada.»

«Lorsqu'il n'y a pas de responsabilité collective du cabinet, il n'y a pas, non plus, de politique du gouvernement. Il ne peut y avoir qu'une série de politiques personnelles qui peuvent varier entre elles. Il ne peut y avoir de gouvernement, comptable ou responsable, il ne peut y avoir de politique du gouvernement, il ne peut y avoir de vrai gouvernement.»

Voir page 14: Stanfield

La CSN: nécessité d'un front commun des centrales pour défendre l'assurance-maladie

M. Marcel Pepin, président général de la Confédération des syndicats nationaux a déclaré hier qu'une campagne de propagande menée simultanément par des intérêts financiers, les gouvernements provinciaux et un certain nombre de politiciens fédéraux, fera sombrer le programme canadien d'assurance-maladie qui doit débiter le premier juillet, si tous les mouvements syndicaux du pays ne se donnent pas la main pour organiser rapidement la contre-attaque.

"Au niveau de la province de Québec, dit M. Pepin, la Fédération des travailleurs du Québec, l'Union catholique des cultivateurs et la Confédération des syndicats nationaux se sont déjà liguées sur la question de l'assurance-maladie. Le sujet sera vraisemblablement discuté lors de la reprise des pourparlers conjoints, les 6 et 7 février, avec la Corporation des enseignants du Québec.

"Je rappelle que l'Union catholique des cultivateurs a

collaboré avec la Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux à la présentation d'un mémoire sur l'assurance-maladie préparé à l'intention des autorités provinciales.

"La lutte au niveau provincial doit s'intensifier car la santé relève de la juridiction des provinces et les gouvernements provinciaux jouent un rôle de plus en plus prépondérant dans l'élaboration des politiques canadiennes.

"Le fait que les intérêts financiers et professionnels concernés travaillent surtout au niveau des provinces pour bloquer l'assurance-maladie est un indice bien évident de la puissance des pouvoirs provinciaux.

"Or, depuis quelques jours, d'une manière plus spéciale, la campagne contre l'assurance-maladie a éclaté sur la scène fédérale. Certains ministres fédéraux sont de la partie et quelques politiciens font cause commune avec eux.

"Dans les circonstances, a poursuivi le chef syndicaliste, il devient impérieux que

notre front commun s'élargisse et embrasse le Congrès du travail du Canada et tous les autres groupes représentatifs des classes laborieuses.

"C'est pourquoi, lors de la prochaine réunion du front commun Fédération des travailleurs du Québec - Corporation des enseignants du Québec - Confédération des syndicats nationaux, j'ai l'intention de proposer cet élargissement à l'échelle nationale sur la question de l'assurance-maladie. Le fait que différents mouvements syndicaux pratiquent diverses formules syndicales pour leurs membres ne doit pas nuire à l'unité d'action de tous les travailleurs organisés sur une question aussi primordiale, aussi vitale pour eux et leurs familles.

"Les arguments que lancent ceux qui s'opposent à l'assurance-maladie, sont, à notre avis, loin de refléter la réalité. Les antagonistes de l'assurance-maladie s'appliquent systématiquement à dresser des embûches économiques au programme d'assurance-maladie alors qu'il ne s'agit, en fait, que d'un choix d'ordre politique et d'une nouvelle distribution des coûts des services de santé.

"Une action concertée au niveau provincial, comme au niveau national, assurera aux travailleurs organisés comme à tout le peuple cette si importante mesure sociale et les pouvoirs politiques ne pourront plus éluder le problème."

Sharp: si les E.-U. imposent des taxes de frontières, le Canada usera de représailles

OTTAWA (d'après la PC) — Le ministre fédéral des finances a déclaré sans ambages que le Canada usera de représailles si les États-Unis décident d'imposer des taxes de frontière sur leurs importations et de verser des subventions à leurs exportateurs dans le but d'accroître l'excédent de leurs échanges avec le reste du monde. "Le taux de la surtaxe à l'importation et de la subvention à l'exportation, a précisé M. Sharp, sera suffisamment élevé pour annuler les répercussions de toute initiative américaine sur nos échanges avec les États-Unis et même avec les pays tiers."

Le ministre des finances comparait devant le comité des Communautés sur les finances, qui s'est réuni hier pour étudier le projet de loi afférent aux négociations du Kennedy Round et procéder à une revue générale de la politique commerciale du Canada. Selon M. Sharp, Ottawa poursuivrait à l'heure actuelle la politique commerciale la plus conforme à l'intérêt national, soit un "protectionnisme modéré".

Le ministre a soutenu en outre que le Kennedy Round avait été une bonne affaire pour notre pays, puisque les réductions tarifaires rendront plus accessibles aux exportateurs canadiens d'importants marchés étrangers, tout en réduisant le prix des matières premières et des produits semi-finis importés par les entreprises canadiennes; il n'en veut pour preuve que la rareté des échos défavorables que les résultats des négociations ont suscités dans les milieux d'affaires.

Dans le cadre du Kennedy Round, a rappelé M. Sharp, le Canada a accepté de réduire d'environ 25% en moyenne ses

tarifs sur des importations évaluées globalement à \$2.5 milliards, dont les quatre cinquièmes proviennent des États-Unis. En retour, Ottawa a obtenu des réductions tarifaires importantes sur quelque \$3 milliards des marchandises que le Canada exporte.

De l'avis de M. Sharp, l'administration américaine saura tenir en échec les lobbies protectionnistes qui s'opposent à l'entrée en vigueur des réductions tarifaires consenties par Washington. Mais à tout hasard, le projet de loi qu'examine le comité des finances permettra au gouverne-

ment de différer l'application des réductions tarifaires canadiennes si jamais les autres parties à la négociation se recusaient.

En réponse à une question du député de Labelle, le ministre des finances a dit que les taux d'intérêt s'appliquant aux prêts qu'Ottawa consentira aux entreprises qui devront se reconstruire seront ceux du marché: "il serait injuste pour les autres entreprises affectées par le Kennedy Round, a-t-il précisé, de subventionner celles qui bénéficieront des prêts gouvernementaux."

Le président des manufacturiers:

Relancer l'achat chez nous

Il faut relancer la campagne d'achats chez nous, a soutenu hier devant l'association canadienne des acheteurs M. R.A. Engholm, président de l'Association des manufacturiers canadiens. "Les prophètes de malheur qui prédisaient, il y a quelques années, qu'en favorisant l'achat chez nous nous ne pouvions que déplaire à nos partenaires commerciaux et nous attirer des représailles, ont été bel

et bien confondus", a-t-il affirmé.

Faut-il conclure que tout a été fait concernant la réduction de notre consommation d'importations non essentielles? Loin de là, répond M. Engholm. En effet, si notre consommation intérieure et nos exportations ont atteint leur niveau actuel, nos importations ont, d'autre part, augmenté tout autant. C'est l'accroissement inévitable d'une

production accrue et d'une prospérité grandissante.

Il semble donc que, depuis sept ans, nous ayons eu le meilleur de ce que le meilleur des mondes a à offrir, d'autant plus que l'investisseur étranger, en plaçant ses fonds au Canada, nous a permis de maintenir nos importations à un niveau bien supérieur à celui que pourrait justifier l'état de notre balance internationale des paiements.

L'opinion de Kierans n'engage pas la politique du parti québécois

QUÉBEC (PC) — D'ici quelques jours le parti libéral provincial du Québec entend clarifier une situation: l'opposition de M. Eric Kierans à l'assurance universelle pour frais médicaux est strictement personnelle et n'engage en rien la politique du parti.

Un porte-parole du chef de l'opposition M. Jean Lesage a déclaré mardi que la position des libéraux en faveur de l'assurance-santé sera vraisemblablement réitérée, à l'occasion d'un meeting de routine qui doit se dérouler aujourd'hui dans la vieille capitale.

Le porte-parole a également affirmé que les rumeurs voulant que le parti libéral provincial soit tellement déçu par l'attitude de M. Kierans qu'il songe à l'expulser du parti sont absolument sans fondement.

Alors qu'il s'occupait de politique provinciale, M. Kierans était un ardent défenseur de l'assurance-santé, mais, depuis qu'il brigue les suffrages des libéraux fédéraux, il s'y oppose.

Il a demandé un délai d'un an avant que l'assurance ne soit mise en application, soutenant que toute décision visant l'entrée en vigueur de la loi à ce moment serait une erreur financière.

"Sa décision a surpris passablement le monde, de préciser le porte-parole, mais il n'est pas question d'expulsion."

Entre les régions

Les taux d'inflation fluctuent sensiblement

OTTAWA (d'après la PC) — L'indice des prix à la consommation a évolué en 1967 à des rythmes sensiblement différents dans les diverses régions du pays. Dans certains cas, la différence entre les taux régionaux d'inflation atteint 2.0 pour cent, à tel point que l'on peut se demander si la "moyenne canadienne" demeure significative. Soulignons que le mouvement des prix exerce une influence marquée sur les négociations salariales et que même une différence de moins de un pour cent s'évalue, au niveau des agrégats économiques, en millions de dollars.

Les taux régionaux d'inflation, de décembre 1966 à décembre 1967, se répartissent comme suit:

Métropoles régionales	%
St. John's et Halifax	3.0
Saint John (N.-B.)	3.3
Montréal	4.3
Ottawa	3.7
Toronto	3.3
Winnipeg	5.1
Saskatoon-Regina	3.7
Edmonton-Calgary	4.8
Vancouver	4.8
Moyenne canadienne	4.0

Le mouvement des indices sectoriels accuse des différences interrégionales encore plus marquées. C'est ainsi que les prix des vêtements ont augmenté de 8.2% à Winnipeg, mais de seulement 2.9% à Ottawa, les prix des produits alimentaires de moins de un pour cent à Terre-Neuve mais de 4.15 à Ottawa, le coût de l'habitation de seulement 1.8% à Halifax mais de 6.2% à Vancouver.

OFFRES D'EMPLOIS

Hôpital Notre-Dame

POSTE VACANT, STENOS-DACTYLOS, ÂGE MINIMUM 18 ANS, INSTRUCTION 11e ANNÉE COMMERCIALE, CONNAISSANCES DE L'ANGLAIS ET DES TERMES MÉDICAUX. MINIMUM 1 AN D'EXPERIENCE.

S'ADRESSER
AU BUREAU DU PERSONNEL
1560, EST SHERBROOKE

LA RÉGIONALE de L'AMIANTE

demande les services des spécialistes suivants pour 1968-1969:

- un psychologue scolaire
- un conseiller en orientation
- un bibliothécaire
- deux professeurs féminins en éducation physique.

Adresse: Directeur Général des Écoles
Case postale 606
Thetford Mines

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

demande

pour l'école secondaire du Sacré-Coeur de Maniwaki

— un professeur masculin pour enseigner la catéchèse en 8e et 9e années.

Communiquer par téléphone avec:

M. Gilbert Joly
Directeur général des Écoles
Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa
Mont-Laurier
Tél.: 623-1525



PROGRAMMEUR ANALYSTE

Exigences:

Au moins 2 à 3 ans d'expérience en systèmes et programmation utilisant disques. Il faut connaître le système Cobol 360 ou le code "Assembler". La connaissance de l'Auto Coder 1440 serait un atout important.

L'emploi:

Le candidat choisi participera directement à la mise au point et la mise en oeuvre d'une variété d'applications.

OPÉRATEUR
I.B.M. 360

Excellente occasion pour opérateur comptant au moins 6 mois d'expérience en ordinateur.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec

Le Directeur du Personnel

WESTERN TIRE & AUTO SUPPLY LIMITED
2200, 52e Avenue, Lachine
482-8990

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

Un Manufacturier de produits de réputation nationale, possédant une usine moderne, et complètement intégrée, requiert les services d'un Ingénieur Industriel de grande compétence pour administrer le département de génie industriel.

Les candidats préférés sont d'expression française ou parfaitement bilingues, possèdent un degré universitaire en génie et/ou ont complété des études spécialisées en génie industriel (technique du M. T. M. préférée). Ils possèdent de plus plusieurs années d'expérience dans l'application de la mesure des tâches, l'étude des méthodes et de leur rendement, aménagement des facilités de la production, salaires forfaitaires, etc., acquise dans une industrie semblable ou connexe.

Ce poste offre une opportunité au niveau de la Direction au sein d'une compagnie dynamique établie depuis nombre d'années. Le salaire est basé sur les qualifications et l'expérience.

SIMPSON, RIDDELL, STEAD & ASSOCIÉS
Conseillers en Administration
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Québec
878-9461

BIBLIOTHÉCAIRE DIPLOMÉE

FONCTIONS:

1. diriger le service dans son ensemble.
2. responsable de la bibliothèque de l'hôpital qui comprend 45 sections, 30,000 livres et 400 périodiques.
3. responsable de l'évaluation des livres et des périodiques en regard du budget approuvé.

Un minimum de 5 ans d'expérience, de préférence à titre de chef.

SALAIRE: selon l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur du Personnel
Hôpital St-Jean-de-Dieu
Montréal-Gamelin
Tél.: 254-8381, ext. 266

COMPTABLE AGRÉÉ demande

STAGIAIRE 2ème ANNÉE

Renseignements confidentiels.

Tél.: 276-2638

HÔPITAL VILLA MEDICA

Postes vacants: Infirmière lic. avec expérience d'assistante hospitalière.

Auxiliaire en nursing.

S'adresser à:
Bureau du Nursing
225 est rue Sherbrooke
Tél. 288-8201

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Une des plus importantes maisons de spécialités pharmaceutiques au pays requiert un représentant médical, soit pour la région de Montréal ou pour celle de Québec.

Les POSTULANTS doivent posséder une formation universitaire (minimum de 2 années d'études en science, en pharmacie ou dans une discipline connexe) ou une expérience équivalente.

Salaire intéressant auquel est ajouté un généreux système de boni. Excellent régime d'avantages sociaux. Automobile fournie.

Veuillez postuler par écrit et faire parvenir curriculum vitae à:

Service de la Vente
LABORATOIRES AYERST
Case postale 6115
Montréal, Qué.

GÉRANTS DE VENTE ASSURANCE-VIE

QUALIFICATIONS: Avoir réussi les examens de L.U.A.T.C. Posséder les aptitudes nécessaires à la direction du personnel de vente et des qualités de chef. Une préférence sera accordée aux candidats possédant diplôme de B.A. ou de B. Com.

FONCTIONS:

Promotion de la vente, formation et recrutement des agents.

ENDROITS:

- a) Régions de Ville Laval et Laurentides
- b) Régions de St-Hyacinthe et Richelieu

Revenu proportionnel aux résultats obtenus avec minimum garanti. Programme complet de bénéfices sociaux. La compagnie a déjà des agents en place dans ces régions.

Écrivez en joignant un bref curriculum vitae à:
Case 751-Le Devoir

OFFRE D'EMPLOI

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
FREDERICTON

BIBLIOTHÉCAIRE - GRADE II

QUALIFICATIONS - (Être bilingue: anglais et français). Posséder un diplôme d'université, auquel s'ajoute un diplôme en bibliothéconomie obtenu dans une école accréditée et de l'expérience dans une fonction de bibliothécaire.

TRAITEMENT - \$6972. à \$8484. par année

Veuillez mentionner le numéro de concours NB 68-6
Inscriptions jusqu'au 29 janvier 1968

Postuler par écrit:

Commission du Service Civil du Nouveau-Brunswick
Boîte postale 1055
FREDERICTON, Nouveau-Brunswick

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

solicite des candidatures pour les postes suivants à l'école polyvalente de Huntingdon

- I - un adjoint ou adjointe au principal
fonction: directeur(trice) des étudiants (comportement des élèves, relations humaines).
qualifications minimales: 16 ans de scolarité et 5 ans d'expérience.
Entrée en fonction immédiate.
- II - des professeurs et des chefs de section dans les options suivantes:
mécanique automobile, menuiserie, métal en feuille, soudure, dessin industriel, coiffure, commerce, français, mathématiques, anglais, géographie, histoire, religion, sciences, éducation physique, etc.
Entrée en fonction en sept. 1968.
- III - d'un préparateur de laboratoire.
Entrée en fonction immédiate.

Faire parvenir son curriculum vitae, avant le 19 janvier 1968

S'adresser à:

Maurice Marleau,
Directeur général des Écoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield.
Téléphone: 371-2000 (poste 42)

ANALYSTES DE PROGRAMMES

ministère des Affaires indiennes
et du Nord canadien

Ottawa

Traitement jusqu'à \$14,568

La Direction des Affaires indiennes s'occupe de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes destinés à aider les Indiens à améliorer leur milieu économique, social et culturel. La Direction de la planification a été mise sur pied pour coordonner et apprécier ces programmes, réviser les objectifs et les plans à longue portée, étudier les projets spéciaux et faire de la recherche.

Deux postes sont offerts aux diplômés d'université qui possèdent une longue expérience comportant des responsabilités croissantes dans l'analyse et la solution des problèmes sociaux et économiques.

Pour obtenir des détails et des formules d'inscription, veuillez vous adresser à la Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4 (Ontario).

Mentionnez le numéro de concours 68-430-6



Commission de la Fonction
publique du Canada

Lord Shawcross: le droit au silence joue en faveur des criminels; il faut l'abolir

par Gilles Lesage

Un éminent juriste de Grande-Bretagne est d'avis que le droit au silence dont jouit un accusé — un droit sacré en régime britannique — n'a pas plus sa raison d'être et devrait être aboli.

Lord Shawcross, qui témoignait hier devant la commission d'enquête Prévoist sur la justice, a dit que l'exercice de ce droit jouait en faveur des criminels et constituait un refuge dont se prévalent les coupables.

Un innocent, a-t-il dit, n'a rien à craindre en répondant aux questions de la police ou du juge. Mais la police, frustrée de ne pouvoir faire parler un suspect qui n'est pas tenu de répondre, sera souvent tentée d'utiliser des moyens détournés pour obtenir des déclarations dites volontaires.

Il a souligné que ce droit au silence n'existe dans aucun autre système judiciaire, et il fait un parallèle avec la France, où un suspect est obligé de répondre aux questions du juge d'instruction.

Ancien procureur général de Grande-Bretagne, Lord Shawcross fut le principal procureur de son pays aux procès de Nuremberg, après la guerre.

En réponse au commissaire Paul Martineau, il a dit qu'il ne croyait pas que l'abolition du droit au silence porterait atteinte aux droits fondamentaux de l'individu. Le fardeau de la preuve continuerait à incomber à la poursuite.

D'ailleurs, en certains domaines, tel celui de la loi de l'impôt sur le revenu, un individu est obligé de répondre aux questions qui lui sont posées.

Si l'on est tenu de répondre aux questions concernant des crimes contre l'Etat, pourquoi ne devrait-on pas l'être au sujet de crimes contre l'individu, en cas de meurtre, par exemple? a-t-il demandé.

Le refus d'un suspect ou d'un accusé de répondre aux

questions pourrait servir de preuve contre lui devant un jury.

Pour lui, le droit au silence est un "luxue" que la société ne peut se payer au moment où elle doit faire la guerre au crime, une guerre que les criminels gagnent à l'heure actuelle.

Enquêtes préliminaires

Lord Shawcross n'est pas favorable, d'autre part, à la suppression de la "publicité" des débats des enquêtes préliminaires.

Une telle initiative a été prise l'an dernier en Angleterre; au Canada, le ministre de la Justice, M. Trudeau, vient de la proposer dans le projet de loi "omnibus" qui sera bientôt étudié en Chambre des communes.

L'éminent juriste a dit qu'il avait déjà pensé que la publication des procédures de l'enquête préliminaire portait préjudice au suspect; mais, à la réflexion, il estime maintenant

quant la présence de la presse et son droit de faire rapport au public constituent une garantie importante contre les abus de procédures. Et il est convaincu que les procédures judiciaires doivent demeurer accessibles au public et à la presse.

Le témoin croit d'autre part que la détection du crime et la probabilité de se faire pincer constituent de meilleurs "armes" contre le crime que la perspective de peines sévères.

Lord Shawcross croit que l'écoute des conversations par la police est justifiable, à l'occasion et dans l'intérêt de l'Etat, notamment pour des affaires d'espionnage et pour des crimes graves.

Il n'y a pas de différence en principe, dit-il, entre le fait pour un policier de se cacher dans un placard, et celui d'écouter des communications suspectes par des moyens électroniques.

Il complète son témoignage aujourd'hui.

Aujourd'hui

A midi, le maire de La Prairie, M. Rosaire Côté, et ses collègues rencontreront les journalistes au club Renaissance de Montréal pour leur faire part de la réalisation prochaine d'un projet de plus de \$100,000,000.

A midi 30, dans la salle de bal du Château Frontenac, à Québec, le ministre des terres et forêts, M. Claude Gosselin, prononcera une causerie et remettra les décorations de l'Ordre du mérite forestier aux nouveaux titulaires.

A midi, le ministre de la voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, prononcera une causerie devant les membres du club Kiwanis Saint-Laurent, au Ritz Carlton de Montréal.

A 14h30, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, remettra la médaille à des policiers méritants au cours d'une cérémonie dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

A 17 heures, à la salle le Prince Charles, 27 Liège est, à Montréal, lancement d'un ouvrage de René Lévesque: "Option Québec" par les Editions de l'Homme et le Mouvement souveraineté-Association.

A 20 heures, à la salle Saint-Antoine, 6240 rue Delaunay, coin Bellechasse, 3e cours de catéchèse biblique organisé par le laïc franciscain de Montréal. Entrée libre.

A 17h30, M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la santé et de la famille et du bien-être social, assiste à une réception donnée par les gouverneurs de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, à Québec, au club de la Garçon.

A 18h30, M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce, prononce une causerie devant les membres du club des Lions de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

A 20h30, M. Armand Maltais, ministre d'Etat à la justice, assiste à l'inauguration de l'exposition des concours artistiques, au musée de Québec.

LE DEVOIR

MERCREDI, 17 JANVIER 1968

Les naissances à Montréal sont à leur plus bas depuis 10 ans

par Jean-Claude Leclerc

Les naissances vivantes enregistrées dans la ville de Montréal ont atteint en 1967 leur taux le plus bas depuis dix ans. Alors qu'en 1957 la ville de Montréal, qu'il ne faut pas confondre avec les autres villes de l'île avait enregistré 30,263 naissances pour une population de 1,127 million, elle n'a l'an passé enregistré que 21,100 naissances pour une population de plus de 1,228 million, le taux par 1,000 habitants passant ainsi de 26.9 à 17.2 en dix ans.

L'augmentation de la population de la ville, qui était de 8.6 p.c. en 1956, n'était plus au dernier recensement fédéral en 1966 que de 2.6 p.c. Et l'an dernier la population de la ville était estimée par le service municipal de santé à 1,228,300.

Ces chiffres viennent d'être publiés dans le rapport préliminaire du service de santé de la ville de Montréal. Son directeur, le docteur Roland Lamquin, attribue cet état de choses à la diminution de la natalité et à une migration massive des Montréalais vers les municipalités de banlieue. L'île de Montréal compte en effet une trentaine de municipalités, dont six ont plus de 40,000 habitants, sans compter la Rive-Sud où Jacques-Cartier dépasse les 50,000, et Laval qui atteint 200,000.

Le rapport du directeur du service de santé révèle en outre que la mortalité générale a baissé en 1967 avec 9,910 décès comparativement à 10,076 l'année précédente. La mortalité maternelle est passée de 10 à 3 décès et la mortalité infantile poursuit sa tendance vers la baisse.

Parmi les causes de décès, les maladies du cœur sont toujours au premier rang, en

dépôt d'une baisse de 111 décès sur les 3,966 enregistrés en 1966. En deuxième lieu vient le cancer qui a frappé davantage en 1967.

Les lésions vasculaires cérébrales ont atteint leur plus haut niveau depuis 1962 et ont frappé 849 personnes comparativement à 775 en 1966. Les autres causes principales de décès sont par ordre décroissant les accidents, les maladies du foie et de la vésicule, les maladies de la première enfance, le diabète, les néphrites, les malformations congénitales et les pneumonies.

La tendance à la hausse du côté des suicides, commencée en 1962, s'est poursuivie avec 123 décès et un taux de 10.0 par 100,000 habitants en regard de 117 décès et un taux de 9.2 en 1966. D'autre part, les accidents d'automobiles mortels sont à leur plus bas niveau depuis 1963, avec 217 décès et un taux de 17.7.

Planification familiale

Parmi les activités nouvelles entreprises en 1967, le docteur Lamquin signale l'organisation de trois cliniques de planification familiale, établies dans les quartiers défavorisés, et d'un service de soins à domicile mis sur pied en collaboration avec l'hôpital Hôtel-Dieu.

"Les trois cliniques de planification familiale, rapporte le docteur Lamquin, ont permis de déceler un grand nombre d'affections gynécologi-

ques, dont 16 cas de cancer. La plupart des cas de cancer ont été dépistés à un stade qui a permis de sauver la vie des mères de famille atteintes.

"Les constatations faites dans les cliniques de planification familiale rendent impérieux d'ouvrir un plus grand nombre de ces cliniques, ajoute le directeur du service de santé de Montréal, et obligent à considérer ces cliniques, dans les quartiers défavorisés, comme un instrument essentiel à la base d'une action efficace dans le domaine de la santé et du bien-être social."

Dans les 49 cliniques municipales pour nourrissons et enfants d'âge pré-scolaire, on a compté un total de plus de 100,000 inscriptions. Au point de vue de l'hygiène mentale, 41 écoles ont été visitées et 845 élèves ont été soumis à des examens psychologiques et psychiatriques. A la clinique située au 305 est rue Mont-Royal, 335 cas ont été admis, qui ont requis 778 consultations par le psychiatre et 1,158 tests par les techniciennes.

Dans les 17 cliniques dentaires municipales, 15,667 enfants ont été examinés. On a procédé à plus de 52,000 interventions représentant 2,880 extractions par enfant et 1,09 extractions. Plus de 13,000 enfants ont reçu des traitements dentaires et de ce nombre plus de 7,800 cas ont été complétés. Pendant l'été 1967, on a dirigé 1,762 enfants vers les services dentaires offerts par l'université de Montréal.

L'Expo

En dépit de l'affluence à Montréal pour l'Expo, le nombre total des maladies contagieuses aiguës a continué de baisser avec 5,088 cas en regard de 7,033 en 1966. Mais le nombre des décès dus à ces maladies a été de 10 par rapport à 5 l'année d'avant.

Au chapitre de l'inspection des aliments, sept agronomes et sept inspecteurs ont surveillé 725 endroits publics et 1,800 véhicules, confiscant plus de 2,000 gallons de lait.

L'inspection des viandes confiée à 14 inspecteurs en charge de plus de 2,300 établissements a donné lieu à la condamnation de 114,355 livres de viandes diverses, et de 93,327 livres de poisson et autres aliments. Onze vétérinaires ont inspecté 682,227 volailles et en ont condamné 13,252. Le contrôle du poids n'a exigé qu'une seule saisie de pains.

Enfin durant l'année qui vient de se terminer le service de santé de la ville de Montréal a complété son réseau d'échantillonnage de l'air. Dans Montréal et Hampstead, 25 stations prélèvent les principales substances susceptibles de contaminer l'atmosphère. Mais la lutte contre la pollution doit être régionale et englober les autres municipalités, dit le docteur Lamquin, qui rappelle aux gouvernements le mémoire contre la pollution de l'air soumis au ministère de la santé.

La 2e université française: M. Cardinal attend un rapport

Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a révélé hier qu'il attendait "incessamment" le rapport d'un comité qu'il a formé au ministère pour étudier les modalités de la création d'une deuxième université de langue française à Montréal.

"Des que j'en aurai pris connaissance, je serai en mesure de faire des recommandations

au conseil des ministres, ce qui se réalisera bientôt", a-t-il assuré.

M. Cardinal a commenté que "la prudence nous oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour que la nouvelle université puisse s'intégrer au plan d'ensemble du développement de l'enseignement universitaire et à celui du développement économique de la province". C'est pourquoi il a chargé un comité d'examiner cet aspect de la question, à la lumière de la situation existante dans les universités à Montréal, compte tenu des besoins actuels et à

venir et des données démographiques.

Le ministre a donné ces précisions au cours d'une allocution hier devant la Chambre de commerce de Montréal. Il a révélé par la même occasion avoir reçu le premier rapport trimestriel du "conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal" formé le 30 septembre dernier, et qui doit remettre son rapport final le 30 septembre 1968. Ce premier rapport permet au ministre d'affirmer "que le conseil s'est mis résolument à la tâche et qu'il a déjà accompli un excellent travail".

Vers la gratuité des médicaments fournis aux assistés sociaux

QUEBEC — Un comité spécial formé par le ministre de la santé a entrepris l'étude des critères en vue de l'établissement de la liste des médicaments qui seront fournis gratuitement aux assistés sociaux.

Il s'agit d'un premier pas vers l'institution de l'assistance-médicaments qui viendra compléter le programme d'assistance médicale dont bénéficient déjà les assistés sociaux du Québec.

Sous la présidence du docteur Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la santé, une dizaine de représentants du monde de la médecine et de la pharmacie ont examiné les critères mis au point par un comité d'experts composé de deux pharmaciens, les docteurs Jules Brodeur et Claude Marchand, de deux pharmaciens, messieurs Auguste Moeckle et André Boissinot, et d'un comptable, monsieur Gilles Normandin.

Le comité consultatif est composé de messieurs Gilles Larocque, b.i.ph., représentant de l'association professionnelle des pharmaciens du Québec; Pierre Saint-Georges, m.d., représentant de l'Association des hôpitaux du Québec, Roger Leblanc, b.i.ph., représentant de l'Association des pharmaciens d'hôpitaux du Québec; Jean Lafond, m.d., représentant du Collège des médecins et chirurgiens du Québec; Roland Genest, b.i.ph., représentant du Collège des pharmaciens du Québec; Claude Déléclie, m.d., représentant des facultés de médecine; Raymond Rivest, m.d., représentant de la Fédération des omnipraticiens du Québec; Raymond Robillard, m.d., représentant de la Fédération des médecins spécialistes; ainsi que de madame Denise Leclerc-Chevalier, d.p.h., représentante des facultés de pharmacie.

Les participants à la réunion informèrent les organismes qu'ils représentent des résultats de ces premières discussions avant la deuxième séance du comité qui aura lieu dans deux ou trois semaines.

Par un décret ministériel du 10 mars 1967, le gouvernement du Québec créait un comité interministériel en vue de l'établissement d'un régime d'assistance-médicaments en faveur des assistés sociaux. Ce comité interministériel, sous la présidence du docteur Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint au ministère de la santé, est composé de monsieur Gilles-D. Bergeron, sous-ministre adjoint au ministère de la famille et du bien-être social; monsieur René Dussault, professeur à la faculté de droit de l'université Laval et de madame Nicole V. Martin, conseiller économique auprès de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être.

J'ÉTAIS TROP JEUNE POUR GAGNER \$12,000...!

Lorsque ma compagnie eut besoin d'un nouveau gérant de district, j'ai offert mes services. Mes compagnons de travail, mes parents et amis disaient que j'étais trop jeune. Ils furent surpris lorsque je fus choisi. Cette nouvelle fonction me rapporte \$12,000 par année.

Il se peut que ce soit seulement grâce à la chance. Mais il se peut aussi que ce soit grâce au cours de Culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de personnalité car mon patron m'affirme que ce cours m'a transformé en moins de 90 jours. Selon lui, la vraie confiance en soi a remplacé la peur de l'opinion des autres; j'ai acquis l'esprit de décision qui me donne le goût de l'initiative, le désir des responsabilités; enfin, j'ai maîtrisé le trac, et je peux maintenant prendre la parole et faire valoir mes idées devant n'importe quel groupe.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux

instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 17 janvier ou jeudi 18 janvier à 8h. p.m. à l'Institut de personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entre par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit à l'Institut de Personnalité signalez immédiatement 842-8186.

Recrutement à la police de Montréal

Un stand de recrutement de la police de Montréal sera à la disposition des jeunes lors de l'exposition organisée par le service de la police de Montréal chez Eaton du 18 janvier au 3 février au centre des événements spéciaux du cinquième étage. Les policiers donnent à cette occasion un spectacle, tous les jours à 11h30, 13h30 et 15h30 et à 19h les jeudi et vendredi soir.

Appel urgent: les Chantiers de Montréal ont besoin d'un camion

par Renée Rowan

Les Chantiers de Montréal, une fois de plus, lancent un appel à la population, un appel urgent. "Les difficultés n'ont jamais réussi à nous tuer, elles n'ont servi qu'à différer nos projets. Mais cette fois, la situation est critique. Nous avons besoin d'un camion si nous voulons continuer à aider les gens à se réorganiser."

C'est ce que déclarait hier après-midi, M. Robert Cardinal, directeur général des Chantiers de Montréal à l'occasion de ce qui devait être l'ouverture officielle de leur troisième magasin au 2287 est, rue Ontario. Mais à la suite de l'incendie qui a complètement rasé le magasin principal rue Notre-Dame et le secrétariat, mercredi soir dernier, ce nouveau magasin n'est plus que le deuxième à desservir les populations défavorisées du bas de la ville. A la suite du sinistre, la caisse des Chantiers est à sec.

Depuis quelques mois déjà, les Chantiers de Montréal réussissent à peine à faire la récupération des objets usagés à travers les différents secteurs de la ville se servant

d'un vieux camion sans système de chauffage ni de dégivrage. Celui-ci est depuis quelques jours complètement hors d'usage. "Et, d'expliquer Robert Cardinal, nous reprenez notre marotte habituelle: pas de camion, pas de récupération; pas de récupération, pas de revenus, pas d'argent; par d'argent, pas de camion. Nous sommes dans un cercle vicieux dont nous devons sortir au plus tôt si nous voulons continuer à aider les gens qui comptent sur nous."

Les Chantiers lancent donc un appel à la population de Montréal, et tout particulièrement aux financiers et aux industriels pour les sortir de l'impasse où ils se trouvent présentement. "Ce sont vraiment eux qui peuvent nous aider. Nous avons besoin d'un camion de deux tonnes servant au transport des objets lourds comme réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, ameublements de chambres, de cuisine ou de salon, etc."

Le rôle premier des Chantiers de Montréal est de panser une famille pour qu'elle

se remette par la suite à fonctionner normalement. Mais ils ne peuvent le faire sans argent. La dette des Chantiers était, il y a deux ans, de \$30,000; on a réussi depuis à l'abaisser à \$9,000. Malheureusement, le souter traditionnel à la mortadelle et à la melleuse organisée chaque automne n'a rapporté, en 67, que \$4,000 alors qu'on en attendait \$10,000. Les directeurs souhaitent vivement que la population réponde cette fois plus généreusement à leur appel. "C'est pour nous une question vitale", explique Robert Cardinal. Les Chantiers comptent une équipe permanente de trois membres et emploient dans leurs magasins et comme camionneurs neuf personnes à plein temps.

"Ouvrir un troisième magasin, même après l'incendie de la semaine dernière et quand on n'a pas de camion peut sembler de la pure folie, souligne le directeur général des Chantiers, mais nous, les permanents, croyons encore au père Noël qui, cette année, semble-t-il, a oublié les quartiers défavorisés et les Chantiers. Nous continuons d'espérer."

Comment payer moins d'impôts sur le revenu

Un Plan d'épargne-retraite du GUARANTY TRUST peut réduire de quelques centaines de dollars la somme que vous payez en impôts sur le revenu—tout en vous faisant gagner de l'argent. Mais vous devez vous y prendre avant le 29 février.

Vous épargnez immédiatement quelques centaines de dollars, car votre contribution au Plan d'épargne-retraite est déduite de votre revenu pour 1967. Le montant à déduire dépend et de votre revenu du travail et de la somme que vous consacrez au Plan.

Votre contribution est versée à un porte-feuille de valeurs géré avec grand soin de façon à assurer le maximum de stabilité, de revenu et de développement. Aucune commission n'est déduite de votre contribution. Pour ses frais, la compagnie retient des honoraires modiques (34 de 1%) sur les revenus du fonds.

Vous pouvez contribuer au Plan n'importe quand, et pour le montant de votre choix (dans les limites autorisées par la loi). Cependant, pour bénéficier d'une réduction de vos impôts pour 1967, vous devez verser votre contribution avant le 29 février 1968.

Il vous suffit de téléphoner au GUARANTY TRUST; vous pouvez aussi passer nous voir, ou poster le coupon à notre adresse—et nous vous enverrons notre brochure; mais agissez aujourd'hui même.

COMPAGNIE

Guaranty Trust

DU CANADA

Régie par une charte fédérale. Capital et réserve: \$27,000,000

Veuillez m'envoyer des renseignements sur votre plan d'épargne-retraite—et sur la façon dont il peut réduire mes impôts, me faire économiser et me rapporter de l'argent.

NOM _____

ADRESSE _____

DÉCOUPEZ ET EXPÉDIEZ AUJOURD'HUI MÊME

427 ouest, St-Jacques
849-5705

43 Centre d'Achats Place Versailles
7275 est, rue Sherbrooke
351-3500

GT-68-27

EDITORIAL

M. Marchand ou M. Trudeau

A mesure que se précise l'enjeu du prochain congrès libéral, la possibilité d'une candidature canadienne-française du Québec occupe de plus en plus les milieux libéraux.

On se demande toujours, dans les cercles informés, s'il devrait y avoir ou non un candidat canadien-français du Québec. On se demande ensuite lequel, de M. Jean Marchand ou de M. Pierre Elliott Trudeau, devrait poser sa candidature. Ces questions alimentent, depuis quelques jours, les conversations. Toutes les initiatives des autres candidats à la direction du parti apparaissent, entre-temps, artificielles et irréelles.

Disons d'abord que nous sommes loin d'être assurés qu'une telle candidature, à ce moment-ci, serait une bonne chose et pour le Québec et pour le parti libéral.

Il ne devrait, en soi, exister aucun obstacle non seulement à une, mais à plusieurs candidatures canadiennes-françaises, pas plus d'ailleurs qu'à aucune autre candidature. Le seul critère qui devrait jouer, c'est celui de l'aptitude de chaque homme à diriger le parti libéral et le pays. Tout le reste, dans un pays ordinaire, devrait être oublié.

Mais le Canada n'est pas un pays ordinaire. Il arrive aussi qu'en matière de leadership, le parti qui se cherche présente un chef à des traditions et des obligations très particulières.

L'idée d'une candidature canadienne-française du Québec fait tout de suite surgir, qu'on aime cela ou non, la vieille règle de l'alternance. Elle évoque aussi le souvenir non moins vif de l'unité qu'ont généralement manifestée, dans des moments comme ceux que vivront les libéraux fédéraux en avril, les députés du Québec.

A cause de ces faits, l'idée d'une candidature québécoise francophone est à la fois singulièrement importante et extrêmement complexe. A cause de facteurs historiques précis, à cause aussi de facteurs personnels, il peut difficilement être question de deux ou trois candidatures canadiennes-françaises du Québec, c'est-à-dire d'une lutte ouverte et à finir entre des hommes comme MM. Marchand et Trudeau. Une candidature canadienne-française du Québec devient presque automatiquement, en raison de ces faits, une manifestation du Canada français comme tel. Elle pose tout de suite tout le problème des rapports entre les deux cultures dans ce pays.

Dans ces circonstances, deux questions concrètes se posent: faut-il une candidature canadienne-française du Québec? Si oui, qui doit être candidat?

La première question est peut-être mal posée. Il n'y a sûrement pas de nécessité mathématique exigeant à tout prix l'entrée en scène d'un candidat francophone du Québec. On est toutefois justifié de se demander s'il peut y avoir une telle candidature, et alors la question devient beaucoup plus plausible, nonobstant les graves implications évoquées plus haut.

A cette question, nous répondrions qu'une seule raison pourrait permettre d'exclure au départ la possibilité d'une candidature canadienne-française du Québec. Cette raison, ce serait la présence, sur les rangs, d'un candidat anglophone de tout premier

plan, qui s'imposerait à l'ensemble du pays — Canada français compris — par sa compétence, sa vision du présent et de l'avenir, sa très grande autorité morale. Devant une telle candidature, toute considération de race, de région, de religion, voire de langue, devrait passer au second plan.

Mais la difficulté vient précisément de l'absence d'une telle candidature du côté anglophone. De tous les candidats dont les noms ont été mentionnés, plusieurs possèdent d'indéniables qualités. Aucun ne s'impose toutefois par une supériorité vraiment transcendante sur les autres. Déjà vraie au niveau des considérations de rentabilité politique très immédiates, cette constatation l'est encore davantage quand on pense à l'avenir à long terme. Le parti libéral de 1968 vit encore, à bien des égards, sous l'inspiration du grand souffle qu'il reçut, dans les années 30, de MacKenzie King et des brillants jeunes technocrates que celui-ci amena alors à Ottawa. Ce parti, pour garder sa place dans la vie publique canadienne, a besoin d'un renouvellement en profondeur, d'une mutation au moins aussi profonde que celle que John Kennedy avait commencée d'imprimer au parti démocrate américain.

Vu dans cette perspective plus lointaine, l'apport possible d'un Marchand ou d'un Trudeau apparaît au moins aussi intéressant, sinon davantage, que celui d'un Sharp, d'un Martin ou d'un Hellyer. Marchand sur le plan social, Trudeau sur le plan politique, sont tous deux des libéraux au sens le plus large et le plus exigeant du terme. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils offrent, au point de vue chances de renouvellement en profondeur du parti, des garanties au moins égales, sinon supérieures à celles que présentent les candidats anglophones.

A la question: une candidature canadienne-française du Québec peut-elle être envisagée?, il faut donc apporter sans hésitation, au strict plan des qualités personnelles des candidats possibles, une réponse affirmative.

La question, comme nous l'avons posée, en soulevait toutefois une seconde, qui est plus complexe et plus embarrassante.

A supposer qu'ils soient au moins égaux, à bien des égards, à leurs concurrents éventuels du côté anglophone, les deux Québécois dont on parle surtout possèdent-ils maintenant l'étoffe et la vigueur voulues pour assurer la direction des affaires du parti et du pays?

Des deux hommes, M. Marchand serait, à n'en pas douter le candidat le plus naturel. Des trois "nouveaux venus" de 1965, il était de beaucoup le plus désiré et des autorités et des militants du parti. Il était celui qui comptait les meilleurs états de service comme homme d'action et de commandement et qui possédait les meilleures racines dans le milieu québécois. Nonobstant certaines erreurs particulières qu'il a commises depuis deux ans, M. Marchand n'a point perdu ces atouts qu'il possédait en 1965. A-t-il acquis suffisamment de stature, en un peu plus de deux ans de vie politique, pour pouvoir assumer la charge de premier ministre? Possède-t-il l'énergie physique voulue pour se laisser tenter par ce rôle? A-t-il acquis suffisamment d'autorité auprès du Canada anglais pour être partout un

chef écouté et respecté? Autant de questions qui doivent être pesées très soigneusement avant que l'intéressé n'en vienne à une décision.

Nul n'aurait pensé, il y a quelques mois, à la possibilité d'une candidature de M. Pierre Elliott Trudeau. L'imprévisible pourrait toutefois devenir réalité. Depuis quelque temps, un nombre croissant d'esprits libéraux songent à promouvoir la candidature du ministre de la justice. Ceux qui suivent la politique de près ont été impressionnés par la vigueur, la précision, l'application au travail de M. Trudeau. De tous les candidats possibles, il est, de loin, celui dont le style et la formation le tournent le plus vers l'avenir. M. Trudeau est, par contre, assez novice en politique. Il est trop tôt pour affirmer qu'il possède tous les dons requis d'un chef de gouvernement. Dans le Québec, ses racines sont plutôt faibles. Sur le plan de l'organisation, on ne sait trop ce qu'il pourrait donner. Il flotte, d'autre part, autour de sa personnalité, une certaine "aura" de mystère et de richesse humaine qui le rend, au départ, séduisant. L'idée d'une candidature de M. Trudeau porte plusieurs esprits à rêver d'horizons politiques nouveaux qui pourraient s'ouvrir au Canada sous la direction d'un esprit comme celui-là, à supposer que l'intéressé possède, en plus des qualités qu'on lui connaît déjà, certaines autres qualités qu'on doit exiger d'un chef. Une candidature de M. Trudeau serait un véritable défi lancé à une certaine "orthodoxie" qui a largement dominé la scène politique au Québec depuis quelques années: un tel pari pourrait être la source de progrès nouveaux pour la liberté; il pourrait être aussi la cause de complications politiques encore plus graves.

Etant donné le contexte historique très particulier dans lequel baignera inévitablement une candidature unique du Québec francophone, il faut peser très soigneusement la valeur et l'apport possible du candidat éventuel. Cette opération s'impose d'autant plus qu'il pourrait être souhaitable, à plus d'un point de vue (surtout en raison des négociations très ardues qu'Ottawa devra conduire avec le Québec), que le prochain chef des libéraux soit, en définitive, un anglophone.

Nous avouons humblement qu'après avoir longuement pesé ce problème, après en avoir causé avec de très nombreuses personnes tant à l'intérieur du parti libéral qu'en dehors du parti, nous nous sentons incapable, dans l'immédiat, d'en venir à une conclusion ferme. M. Marchand a eu raison de proposer à ses collègues du caucus québécois une période de pause et de réflexion d'un mois. Il ne faut surtout pas que la décision finale émane uniquement des conversations d'antichambre et de cabinet qui se poursuivent présentement dans une atmosphère de fièvre. Le choix d'un leader doit porter naturellement sur le meilleur candidat. Il doit aussi répondre à une attente des militants du parti et des citoyens du pays. Il faut éviter, à ce sujet, de se laisser circonvenir par les intrigues de palais, même inspirées des motifs les plus nobles.

Claude RYAN

BLOC NOTES

M. Stanfield et le fait français au Canada

Bien des gouvernements provinciaux, particulièrement dans l'Ouest canadien, ont souvent fait la sourde oreille, dans le passé, aux revendications de leur minorité française en prétextant qu'ils ne pouvaient faire pour cette dernière ce qu'ils n'étaient pas en mesure de concéder aussi aux autres minorités. Ils sous-entendaient que tout ce monde était sur le même pied et qu'il y avait tellement de groupes disparates que ce serait balkaniser le pays que d'accorder des droits linguistiques à chacun d'eux.

Heureusement, cet argument est en voie de perdre beaucoup de terrain. Le dernier à le rejeter n'est nul autre que le nouveau chef des conservateurs fédéraux, M. Robert Stanfield. Et il l'a fait sans équivoque. Il l'a fait, qui plus est, devant un de ces groupes minoritaires qu'on oppose parfois à la minorité française dans des régions comme le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, soit le groupe allemand.

C'est l'histoire qui doit nous guider ici, a dit M. Stanfield. Or, l'histoire nous apprend que le groupe français avait des droits nettement établis au moment de la Confédération. Cette dernière a simplement continué à garantir ces droits qu'elle n'avait pas à créer. "Il en est ainsi aujourd'hui, a-t-il ajouté; l'extension de ces garanties n'a pas pour objet de créer de nouveaux principes mais de mettre à jour un principe bien établi."

En d'autres termes, même ceux qui ne veulent pas reconnaître dans les textes constitutionnels de 1867 l'énumération absolue des droits de la minorité française en dehors du Québec, doivent admettre au moins que ces droits y sont contenus en germe. Il s'agit simplement de tirer les conclusions des prémisses qu'on a posées.

En somme, sur ce plan comme sur les autres, il ne faut

pas considérer l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique comme un monument inertes mais comme une sorte d'organisme vivant qui doit se développer dans le sens de ses virtualités.

Les autres minorités

Il aurait été certes fort préférable que la constitution de 1867 fût plus explicite à propos des droits du groupe français à travers le pays. Mais certains de ces droits ont été reconnus assez explicitement — par exemple au niveau du parlement d'Ottawa et des cours fédérales de justice d'un océan à l'autre — pour que même le premier venu puisse se rendre compte qu'on n'a pas voulu restreindre le fait français au seul territoire du Québec.

Le texte constitutionnel de 1867 a donc établi un principe, comme l'a dit M. Stanfield, et ce principe c'est celui du bilinguisme anglais-français au Canada. Le principe a toujours été là. Il s'agit d'en étendre l'application de façon logique et ordonnée.

Les autres groupes minoritaires, quels qu'ils soient, n'ont aucune base juridique de cette sorte à leurs revendications. Dans leur cas, il ne serait pas question d'étendre l'application d'un droit déjà reconnu, mais de créer du droit nouveau.

Affirmer pareille chose n'équivaut en rien à minimiser l'apport important des Néo-Canadiens au progrès et à la prospérité de ce pays qui est le leur autant que le nôtre. C'est simplement replacer les choses dans leur véritable perspective. Ces gens sont venus s'installer dans un pays où deux langues, l'anglais et le français, étaient langues officielles. Ils savaient, au départ, qu'ils devraient s'intégrer à l'un ou l'autre de ces deux groupes culturels, et le fait qu'ils soient venus quand mé-

me indique qu'ils acceptaient pareille situation.

C'est là la thèse fondamentale et la plus simple à retenir. Le fait que M. Stanfield lui ait publiquement donné son appui devrait sensiblement renforcer les positions du premier ministre Pearson à la conférence constitutionnelle du début de février. M. Pearson s'est donné comme mission de faire triompher ce point de vue. Il n'aura plus rien à craindre du côté du principal parti d'opposition. Comme quoi, avec le départ de M. Diefenbaker et l'arrivée de M. Stanfield, le climat politique canadien n'est définitivement plus le même.

V.P.

Les taxes municipales de Laval

La Fédération des ligues de propriétaires de Laval a réclamé récemment une enquête royale sur les taxes qui sont imposées dans cette ville, et cette requête a soulevé des commentaires qui rappellent les débats qui ont entouré la fusion des municipalités de l'île Jésus. Le ministre des affaires municipales, M. Lussier, recevra vendredi les présentations de la Fédération afin d'entendre leurs griefs. Ce geste du ministre est tout à fait normal, c'est bien le moins qu'il puisse faire dans les circonstances; mais on peut se demander quel remède il pourra apporter à cette situation.

L'ancien ministre des affaires municipales, M. Laporte, et les deux députés provinciaux de Laval, MM. Lavoie et Houde, ont demandé la formation d'un comité spécial pour déterminer le montant de la subvention que Québec devrait accorder à Laval, pour "racheter les erreurs d'administration commises avant la fusion".

Même si, comme l'affirme M. Laporte, certaines dépen-

ses ont été faites sans règlement d'emprunt avant la fusion, l'on peut dire que dans l'ensemble les dettes parfois excessives contractées par les diverses municipalités étaient connues au moment de la fusion. Or M. Laporte n'avait pas préconisé, lors de la fusion, le paiement de subventions provinciales qu'il veut maintenant imposer au gouvernement Johnson. L'ancien ministre devrait expliquer plus clairement son attitude.

La fusion et les dettes

D'autre part, le président du comité exécutif de Laval, M. Lagarde, a répondu aux trois députés que l'administration municipale de Laval n'a pas besoin de leurs conseils et a conscience de la situation; il a ajouté que MM. Laporte et Lavoie sont à la base de tous les maux de Laval; et un autre membre de l'exécutif, M. Paiement, a parlé du patrioisme peu enviable que MM. Laporte et Lavoie ont laissé à Laval. Ces propos semblent impliquer que c'est la fusion de ces municipalités qui a entraîné les difficultés actuelles et les taxes élevées. Or c'est assez évident, d'après le rapport Sylvestre, que les dettes de plusieurs municipalités de l'île Jésus étaient beaucoup trop élevées; si certaines dépenses alors cachées ont été révélées depuis, la situation

lettres

Peinture néo-canadienne

Le Service des Parcs de Montréal vient d'inviter les journaux et divers autres organismes au vernissage d'une exposition intitulée: La peinture néo-canadienne.

Vu que la traduction anglaise dit: "New Canadian Painting", je désire préciser que je ne considère pas du tout cette ex-

position comme représentant la "nouvelle peinture canadienne". Le fait d'avoir été jugé m'oblige à préciser ma position.

La peinture néo-canadienne est une chose. La nouvelle peinture canadienne en est une autre.

PAUL GLADU, Critique d'art, Laval, 10 janvier 1968

Point de vue

L'éducation économique à l'école, pour quand?

par Romulus Lebel, s.c.

"Nous devons, tout francophones que nous sommes, relever le défi, apprendre à jouer le jeu ouvertement et tel que les autres le pratiquent, autrement, nous sommes appelés à disparaître". (Le Devoir, mardi le 9 janvier 1968).

Cette déclaration que faisait le premier ministre du Québec, monsieur Daniel Johnson, alors qu'il assistait lundi au lancement du dernier projet de financement de la Société Fer et Titane du Québec, renferme une portée encore plus grande que ne le soupçonne son auteur lui-même.

Tout d'abord, relient les idées aux faits. Notre chef de gouvernement faisait évidemment allusion à la survie du Québec et à l'existence de la nation canadienne-française sous l'une ou l'autre des hypothèses: état séparé ou membre de la Confédération canadienne. J'écarte délibérément toutes les incidences politiques de l'un ou l'autre choix. Que les tenants de telle thèse plutôt que telle autre argumentent, discutent ou pérorant pour vendre leur idée: c'est leur boulot.

Quand notre chef politique affirme "que nous devons relever le défi, apprendre à jouer le jeu ouvertement" il fait allusion, si je ne m'abuse, à notre participation au développement et à l'essor fantastique du Canada depuis la dernière guerre plus particulièrement depuis une décennie.

Si j'avance et affirme qu'il fait plus particulièrement allusion à la participation du Québec à l'essor économique du pays tout entier je ne révèle, je crois, aucun secret d'Etat.

Donc, le premier ministre nous affirme que nous devons

"apprendre" les rouages économiques afin de participer, par nos investissements, à la vie économique du pays tout entier. Apprendre... où, quand, comment?

Nous, de la génération des croulants, quelle éducation économique avons-nous reçue à l'école? Qu'avons-nous appris des grands principes économiques qui guident, dirigent et orientent non seulement la grande finance, la grande entreprise, mais aussi le budget familial, l'investissement privé, l'équilibre entre la production et la consommation des biens, entre le salaire et le travail, entre les besoins essentiels et secondaires, entre les revenus et les dépenses?

Dans les écoles du Québec, il y a trente ans, on considérait comme tabou le monde des affaires. Les professeurs et les manuels scolaires évitaient scrupuleusement les mots argents, commerce, vente, achats, crédit, budget, impôt, finance, actions, obligations, capital, voire même comptabilité. Étaient considérés comme des lépreux ceux et celles qui occupaient des fonctions dans le monde maudit des affaires.

Dans les écoles du Québec, aujourd'hui la situation s'est sûrement améliorée... C'est ce que vous, mon cher monsieur qui me lisez, vous pensez. Eh bien, détrompez-vous mon bonhomme. Vos enfants ne reçoivent pas plus d'éducation économique que vous n'en avez reçue vous-même. C'est une des grandes causes sinon la principale, pour laquelle nous sommes encore gros gens comme ci-devant dans le domaine économique... et nous le demeurerons longtemps encore.

Il y a trente ans, un cours

commercial était accolé à chaque séminaire, ou à peu près. C'était au moins quelque chose. Ces cours commerciaux, ils ont trépassé. Cette année, les cours commerciaux des écoles secondaires du système public sont aussi atteints de mort subite.

De la douzaine de collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) déjà accrédités quatre seulement offrent à leurs étudiants des options sciences commerciales et économiques. Pourtant, d'une part, l'importance des besoins est incalculable et, d'autre part, c'est par centaines que se comptent les jeunes intéressés à des matières comme la comptabilité, les affaires et la vente, l'informatique, la vente au détail, l'étude des marchés, la gestion et l'administration, le secrétariat, etc.

Les autres CEGEP sont plus intéressés à offrir les options lourdes seulement. La prochaine génération de chômeurs pourra manquer de travail mais pas de culture.

L'éducation économique est également absente — ou tant s'en faut — là où devrait débiter "l'apprendre" de monsieur Johnson dans les écoles de formation des maîtres, les écoles normales. Nous sommes pris dans un cercle vicieux et, ce qui pis est, nous y tenons mordicus à notre cercle. Dans le Québec, nous menons auprès des adultes trois campagnes d'éducation économique par siècle.

Comment pourrait-il en être autrement puisque tous les termes appartenant au monde des affaires contenus dans le premier livre de la bible de l'éducation (rapport Parent) s'écriraient sur le verso d'une petite feuille de calendrier.

PH. PUJO, Montréal, 2 janvier 1968

De Gaulle et le Québec

Récemment, Monsieur Jean Marchand, Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, rappelait l'échec de ses démarches auprès du gouvernement français en vue d'obtenir l'ouverture de nouveaux bureaux de l'immigration canadienne en France. Paris ne voit pas en effet d'un très bon œil le départ de ses nationaux les plus compétents vers l'Amérique du Nord. Même si cette émigration permet de renforcer la dernière communauté importante de langue française sur le continent.

L'administration française préfère encourager le rayonnement de ses cadres vers les anciennes colonies d'Afrique ou d'ailleurs. Doit-on rappeler le peu de succès obtenu par la cause du Québec auprès de l'opinion publique française.

S'il est vrai que le facteur populaire n'est pas suffisant pour infléchir la politique du président de la République, il n'en reste pas moins que, malgré toute la propagande mettant en lumière le fait franco-canadien à la radio-télévision d'Etat, l'opinion française reste plus sensible par les événements du Vietnam ou par la coopération avec la Tunisie.

Les anciennes colonies françaises d'Afrique, par exemple, dont l'indépendance est récente, ont beaucoup plus de liens avec la culture et la civilisation française du XXème siècle que le Canada qui, coupé de la France depuis plus de deux cents ans, a évolué dans son propre sens.

Un mariage d'amour? La visite du général de Gaulle au Québec n'a pas été sans rappeler le voyage qu'il fit, voici quelque temps, en Amérique du Sud. Des cris d'enthousiasme furent jetés ("La mano en la mano"). Des promesses de coopération, d'aide s'échangèrent. Le coup de foudre entre de Gaulle et les foules d'Amérique du Sud n'avait pour origine qu'une opposition commune à "l'impérialisme yankee". En fait les promesses ne furent guère tenues et les "yankees" conservèrent leur prédominance.

Le coup d'arrêt à la superpuissance des Etats-Unis tentés sans succès au Sud, de Gaulle a essayé de le renouveler au Nord l'été dernier.

Que faut-il penser de cette déclaration d'amour soudaine de la France pour le Québec? La meilleure façon de répondre à cette question consiste à analyser les intérêts que pourra retirer chacun des partenaires d'une telle alliance. Nous devons tout de suite remarquer que les Canadiens français sont moins enclins que les citoyens d'Amérique du Sud à se passionner pour des causes perdues d'avance.

L'intérêt de la France est d'affirmer sa grandeur, c'est-à-dire son indépendance vis-à-vis de l'Amérique. Pour ce faire, elle doit être capable de montrer qu'elle peut s'opposer à l'hégémonie sans cesse croissante du géant. Toute grandeur a aussi besoin de s'affirmer économiquement. Comme la France ne fait pas le poids en face des Etats-Unis, elle profite des avantages que lui confère le fait de ne pas être américaine et de représenter une culture, une civilisation apte à encourager les particularismes des minorités.

Le Québec, pour sa part, est de plus en plus conscient que la sauvegarde de sa culture, de sa langue sera fonction de son dé-

veloppement économique, intellectuel. La coopération technique qu'il peut attendre de la France sera moins intéressante que celle que la civilisation anglosaxonne est prête à lui fournir, mais elle offre l'avantage de fortifier sa culture, de fortifier sa personnalité.

On voit donc que la collaboration Paris-Québec ressemble essentiellement surtout à un mariage de raison.

Le fondateur de Trois-Rivières

Monsieur le directeur, "Le point de Trois-Rivières" portera le nom d'un pendu, le fondateur de la ville". Le Devoir, 20 décembre 1967, P.14.

Pour faire suite à une nouvelle parue dans votre journal, il serait bon d'en vérifier l'exactitude. La mémoire d'un pauvre homme, qui n'a de gloire que d'avoir été le premier commandant de Trois-Rivières, est balayée. La Presse Canadienne s'amuse-t-elle à faire du sensationnel en affirmant que cet homme est mort pendu.

En effet, nous retrouvons dans les documents les traces d'un nommé Lavolette qui aurait été pendu pour avoir fait la traite de l'eau-de-vie et non pour avoir volé une vache. Les Relations des Jésuites (JR Thwaites) XLVI, 186) nous indique: "le 7. Daniel Vvil pendu ou plutôt arqué busé; et le 11 (octobre 1661) un autre nommé la violette...". De plus, les Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France (1.89) font mention le 12 janvier 1664: "la veuve de feu la Violette qui a esté supplicié...". Est-ce suffisant pour pendre Lavolette, employé de la traite? Les historiens les plus sérieux n'ont jamais identifié le fondateur de Trois-Rivières à ce pendu. Benjamin Sulte, dans un article du BRH, II (1898), 66, affirme: "le commanda dans ce lieu. Après cette date, on ne le retrouve nulle part en Canada". André Vachon, dans un article du Dictionnaire biographique du Canada (I: 443-444), affirme aussi: "Lavolette commanda à Trois-Rivières du 4 juillet 1634 au 17 avril 1636. Voilà tout ce que nous savons de lui. Il entra probablement en France à la fin de l'été 1636". De plus, Marie-Claire Daveluy écrit dans la Revue d'histoire de l'Amérique française (I (1947): 434): "... une fois son mandat expiré et sa tâche remplie, et cela en moins de deux ans (vingt-et-un mois, du 4 juillet 1634 au 17 avril 1636),

le commandant Lavolette disparaît, s'enfonce dans la nuit. Et cette nuit devient si obscure que pas une heure n'est encore parvenue à la percer".

Enfin, des historiens, encore des plus sérieux, qui font mention de ce Lavolette, pendu en 1661, ne font aucune relation entre ces deux personnalités (cf. G. F. G. Stanley, The Indians and the Brandy Trade during the Ancien Régime, RHAF, VI (1953): 493; P.G. Roy, La ville de Québec sous le régime Français, 277).

La Presse Canadienne est peut-être trop catégorique en annonçant une telle pendaison! Il n'est pas certain que ce soit le même personnage! Il faudra, en toute justice, réhabiliter sa mémoire. Nous avons assez de pendus illustres dans notre histoire...

MICHEL PAQUIN, Sainte-Foy, 20 décembre 1967.

(N.D.L.R. — La Presse Canadienne a transmis depuis une mise au point de deux historiens établissant que le fondateur de Trois-Rivières n'a pas péri sur l'échafaud. Selon ces historiens Lavolette est retourné en France en 1637).

Immigration et origine ethnique

(...) Le ministère de l'immigration dirigé par Jean Marchand, depuis le mois d'octobre dernier, a décidé de ne plus publier dans ses statistiques l'origine ethnique des immigrants entrant au pays. Ces sœurs de discordes de Canadiens français qui se plaignaient que le système d'immigration actuel creusait de plus en plus vite notre tombe ne pourront plus le prouver...

PIERRE-ANDRÉ JULIEN, Trois-Rivières, 10 janvier 1968

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur

André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trouvée: Arthur IFFEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Borvin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Le cardinal Léger en Afrique, voix internationale des lépreux?

par Roger Tessier

NAVRONGO (Ghana) — Je n'ai jamais été un familier du cardinal Léger. De 1964 à 1967, quelques rencontres eurent lieu pour régler en une vingtaine de minutes des questions relatives à la rédaction des brochures de l'Institut "Fame Pere". Dans les jours qui suivirent sa démission, il me fit venir à son bureau du 2000 ouest, Sherbrooke. Comme je devais visiter l'Afrique à la requête du Conseil d'administration de "Fame Pere", il demanda à faire route avec moi et le Père Guérin, jusqu'à Yaoundé. Il dit même à des intimes: "J'accompagne le père Tessier...", me laissant le soin de tracer l'itinéraire du voyage, après que nous nous fûmes entendus sur les principales étapes: Dakar, Cotonou et Yaoundé.

Comme un simple prêtre missionnaire

Pour ma part, j'étais heureux de rendre ce service à celui qui avait voulu "devenir un simple missionnaire au milieu des plus pauvres du tiers monde", à celui qui avait dit à son clergé: "Je redeviens tout simplement comme vous, un prêtre qui offre son sacerdoce à un évêque africain". Ce désir, je le pris au sérieux et nos relations de Montréal à Yaoundé furent vécues sans cérémonies; d'ailleurs, le cardinal lui-même facilitait cette attitude. A la cordialité de ses rapports avec mon confrère et moi, il réussit avec une facilité qui m'étonna tout en me rassurant, à prendre en charge le détail de sa vie quotidienne. Depuis 17 ans, il avait eu à son service des prêtres, des religieux, des membres d'un institut séculier, qui veillaient à ces détails pour faciliter l'accomplissement de ses lourdes responsabilités épiscopales. Un des prêtres de l'archevêché m'avait dit: "Aidez-le, car il est facilement distrait. Il peut oublier ceci et cela..." Certes sans importance, diront certains; pour ma part, cette prise en charge est signe d'un désir sérieux d'être effectivement "un simple prêtre missionnaire".

A Montréal, lors de la célèbre conférence de presse où il avait lu le message expliquant sa démission, Peter Desbarats, le reporter du réseau anglais de Radio-Canada, lui avait demandé: "Je suis un non-catholique et je puis difficilement m'expliquer qu'on puisse être un simple prêtre et être cardinal". Le cardinal avait su répondre par un exemple approprié, en rappelant que Jean XXIII avait nommé cardinal le curé de sa paroisse natale et que ce dernier, après les cérémonies d'investiture, était tout simplement retourné à sa cure... J'avoue qu'il doit être très difficile dans le concret du quotidien d'être un simple prêtre, lorsqu'on est archevêque pour l'éternité, cardinal de la sainte Eglise, voix écoutée du concile et du synode.

Son départ de Montréal ne s'est pas fait dans l'incognito, mais à mon avis avec toute la discrétion possible dans les circonstances, car on ne quitte pas facilement "tant d'amis et tant de souvenirs". Après ces trois semaines passées en Afrique auprès du cardinal, j'ai l'impression qu'il ne cherche pas à se donner un personnage de "simple prêtre missionnaire", mais qu'il a plutôt choisi de laisser les événements lui indiquer la façon de réaliser cette option. Dans les cathédrales de Dakar, de Cotonou et de Yaoundé, il a prêché ou célébré la messe devant de grandes foules africaines, mais il a aussi fêté la Noël au milieu d'un groupe de Canadiens dans la petite chapelle des Soeurs hospitalières de Saint-Joseph et célébré le Saint Sacrifice dans les léproseries de Ouidah et de Davongou, au Dahomey, quand ce n'était pas une simple concélébration, à laquelle je participais, dans la chapelle d'un archevêché.

En soutane blanche

Pendant les étapes du voyage qui nous mena jusqu'à Yaoundé, le cardinal se voulait déjà tout disponible aux archevêques africains qui l'accueillaient. Nous n'avions tracé aucun programme, si ce n'est la visite de l'un ou l'autre centre anti-lépre assisté par "Fame Pere". Quant à ses hôtes, tout en respectant avec délicatesse sa nouvelle vocation, ils ne pouvaient oublier que c'était un cardinal-archevêque qui venait se mettre au service de l'Afrique. Les rencontres "officielles" alternèrent avec les visites aux léproseries et dispensaires ou à quelque missionnaire isolé dans une paroisse de brousse.

Dès l'arrivée à l'archevêché de Yaoundé, où le cardinal a établi sa résidence pour le moment, il s'empresse de revêtir une soutane blanche, sans même de lisère rouge, ajoutant simplement la croix pectorale.

Il avait dit qu'il "offrirait son sacerdoce à un évêque africain", qui s'est manifesté comme Mgr Jean Zoa, l'archevêque de Yaoundé. Dès son arrivée en terre camerounaise, le cardinal, lors d'une brève conférence de presse, avait rappelé qu'il se mettait à l'entière disposition des évêques du pays aussi bien "pour célébrer une troisième messe le dimanche que pour travailler dans une léproserie locale". Mais j'hésite à admettre qu'il réussisse à n'être qu'un simple collaborateur-prêtre de l'évêque local. Lors de la même conférence de presse, Mgr Zoa n'a pu s'empêcher de parler en ce sens: "Nous ne voulons pas vous monopoliser, mais (respecter) cette volonté de disponibilité à toute l'Afrique noire". Pour ma part, d'accord avec des interlocuteurs rencontrés ici et là en Afrique de l'Ouest, je pense qu'il échappera difficilement à l'appel de devenir la voix (peut-être internationale) de ces hommes oubliés

que sont les lépreux. J'ai pu le constater: non seulement nous, Occidentaux, nous les oublions mais aussi leurs propres concitoyens et gouvernants. "Notre léproserie a été la première du pays, et maintenant elle est devenue la dernière", disait un vieux lépreux de Madjré, au Dahomey, pour rappeler en présence du préfet, de Mgr Grantin et du cardinal, la situation d'abandon dans laquelle les lépreux vivaient à cet endroit. D'autre part, le cardinal signalait dans une entrevue accordée à un journaliste de la "Croix du Dahomey", qu'il lui faudra "être patient, discret, car il faut au moins deux ans pour bien s'insérer dans un milieu".

En compagnie de Mgr Zoa

Parmi les événements qui peuvent déterminer les futures activités de celui que l'hebdomadaire catholique "L'Effort Camerounais" appelle déjà "l'Aumônier des lépreux", il y a la récente nomination de l'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Zoa, comme l'un des vingt-quatre membres du nouveau Conseil de la Congrégation pour l'évangélisation des Peuples (comme jusque tout récemment comme la Congrégation pour la Propagation de la Foi). L'archevêque camerounais est un homme charmant, intelligent, plein de tact et de délicatesse, qui depuis le Concile s'est manifesté comme un des chefs de

file de l'Eglise d'Afrique; aussi sa nomination n'a sans doute pas surpris quiconque le connaissait. D'autre part, le cardinal pourra difficilement, je pense se désintéresser des préoccupations de son hôte et ami. Le jour même de l'annonce de la démission, le correspondant romain de Radio-Canada faisait état d'une éventuelle nomination du Cardinal à ce même Conseil alors en voie de formation. Il est certes trop tôt pour y nommer le cardinal, mais "son" archevêque en est déjà membre.

Pour le moment, le cardinal réside donc à l'archevêché même de Yaoundé, situé tout à côté de la cathédrale, au cœur même de la capitale. Il a souvent dit depuis qu'il est arrivé sur le continent africain qu'il était "comme un beau piano ou un meuble de prix qu'on ne sait parfois trop où placer dans la maison". A mon avis, la personnalité même de Mgr Zoa facilitera l'insertion du cardinal dans l'Eglise camerounaise, sans qu'il y ait risque de porter ombrage, si je puis ainsi m'exprimer, à l'archevêque du lieu. D'ailleurs, un autre archevêque démissionnaire, Mgr Sastre, autrefois de Tananarive, à Madagascar, dirige le grand séminaire international d'Otélé, établi dans la région de Yaoundé... De plus, des religieux canadiens, les Soeurs servantes du Saint-Cœur de Marie (de Beauport, près de Québec) ont résidence et dirigent une école dans la paroisse de la Cathédrale, Notre-Dame des Victoires; l'u-

Les pays en proie au développement

par Jacques Fournier

• Jacques Fournier est professeur au Togo. Il s'agit d'une collaboration spéciale au DEVOIR.

Les pays en voie de développement, voilà probablement la plus grande épine dans la conscience de l'humanité. Le sous-développement est un phénomène qui risque, d'ici quelques années, d'avoir des conséquences aussi graves qu'une guerre mondiale: la destruction d'une partie de l'humanité. Mais c'est un phénomène plus discret qu'une guerre. Alors que l'attention du Québec est absorbée par les débats constitutionnels, il importe d'en rappeler quelques-uns des éléments. Conçu pour des lecteurs pressés, cet article sera loin d'être exhaustif.

Il faudrait avant tout prendre conscience de la responsabilité à peu près complète, du monde occidental — donc de nous tous — dans la création du phénomène sous-développement. Les auteurs d'étude sur le sujet s'entendent à peu près tous pour dire que c'est l'insertion du système capitaliste dans des sociétés traditionnelles qui a causé le phénomène relativement récent de sous-développement.

"Le sous-développement procède fondamentalement de l'intrusion du système capitaliste au sein de sociétés ankylosées dans des structures sociales moins évoluées, au profit d'une minorité (étrangère ou autochtone) politiquement et économiquement privilégiée. Ses prélèvements restreignent de façon telle le marché intérieur que les activités économiques modernes sont essentiellement limitées aux besoins de pays étrangers. Cette réduction de l'emploi est la cause majeure de la persistance d'une forte natalité, qui, combinée aux effets de nécessaires améliorations sanitaires, provoque l'augmentation rapide d'une population qui ne peut satisfaire ses besoins" (1).

En plus donc de disloquer l'équilibre traditionnel du tiers monde, le monde occidental opère une ponction effarante sur les pays en voie

de développement: les investissements qui y sont faits reviennent multipliés dans les pays occidentaux.

L'aide américaine

Ces investissements sont rentables à un double point de vue: économique et politique. Depuis 1948, l'aide américaine est fondamentalement orientée pour "aider les nations libres à se protéger contre l'agression" (le président Truman). De 1948 à 1954, c'est donc l'Europe, menacée par le communisme, qui a reçu l'essentiel de l'aide américaine (\$24 milliards sur 34). Aujourd'hui, dans les pays du tiers monde, l'investissement est souvent orienté non pas en fonction du Plan de développement du pays mais de l'éventuelle utilité militaire de l'investissement (par exemple, la construction des routes). C'est là un premier objectif. Le second n'est guère plus philanthropique: il s'agit, dans le cadre d'un soi-disant plan d'aide, de trouver des débouchés à une industrie qui produit trop pour la population locale. Le jeu est prévu à long terme: le blé prime le riz durement cultivé et crée ainsi de nouvelles habitudes de consommation. Des marchés ultérieurs sont ainsi assurés, car, selon le processus envisagé, l'aide américaine donne simplement une aide d'aller — des économies qui devraient — si tout se passait comme prévu — se développer et s'intégrer ainsi au grand damier mondial de l'économie.

Le troisième but de l'aide américaine, très clair, est l'attachement politique des pays en voie de développement. L'ONU est devenue la Bourse mondiale du tiers monde.

L'aide soviétique

L'aide soviétique mérite aussi un procès serré. La cohérence stratégique de l'aide américaine trouve ici son égal. Là où le socialisme semble mordre, l'URSS met toute la sauce: la Guinée et Cuba en 1960, par exemple.

Les Chinois pour leur part ont expérimenté de façon cuisante ce qu'il en coûtait de penser différemment des bailleurs de fonds: les experts soviétiques sont rentrés chez eux. L'aide soviétique étant plus faible que l'aide américaine, elle est ostentatoire: stade en Indonésie, poste-émetteur en Guinée, etc. Les prêts consentis ne s'inscrivent dans aucun plan de développement mais visent des objectifs publicitaires rentables à court terme. Cette aide contribue ainsi à la désarticulation d'une économie déjà déhanchée. Du côté financier, l'URSS trouve aussi son compte dans "l'aide" au tiers monde: le sucre de Cuba et le coton de l'Egypte sont acceptés en paiement des armements.

Le procès de la soi-disant aide aux pays en voie de développement ne serait pas complet sans un mot sur l'aide de la Chine, de la France et de l'Angleterre. On y trouve les mêmes objectifs que les deux Grands, à des degrés divers. La Chine, elle-même sous-développée, prête à la Tanzanie et au Congo-Brazza. La France et l'Angleterre sont encore solidement implantées dans leurs anciennes colonies. Si les objectifs sont humanitaires, l'aspect rentabilité n'est certes pas écarté. Les pays en voie de développement sont en réalité en proie au développement des autres pays.

Comment nous assumons nos responsabilités

Une fois établie la responsabilité du monde occidental

dans le sous-développement du tiers monde et une fois fait le procès des politiques "d'aide", force est de constater qu'il en sera ainsi encore pour longtemps. Il faut donc essayer de tirer le meilleur parti possible des motivations politiques des pays développés et opérer ainsi un décollage économique du tiers monde. Or, il arrive ceci que l'aide aux pays en voie de développement marque une pause, au moment même où le taux d'accroissement annuel de l'humanité vient d'atteindre 2%.

Par exemple, l'aide publique des USA a diminué de \$120 millions de 1962 à 1964, celle de la France de \$500 millions et celle de l'Allemagne de \$40 millions. Les politiques d'aide aux pays sous-développés manquent souvent de planification à long terme et l'aide publique réelle des Etats n'est constituée parfois que des résidus de leurs politiques financières trop fluctuantes. Le problème numéro un de l'humanité est traité en dernier à cause de sa non-rentabilité politique auprès de l'électeur.

Voici un tableau significatif de l'utilisation des deniers publics:

1. Il en coûte \$6.50 annuellement pour forcer un Américain à consommer plus (i.e. moyenne des dépenses de publicité par habitant aux USA en un an).

2. Il en coûte \$500.000, pour tuer un Viet-Cong au Sud-Vietnam (en 1964 en effet, les dépenses militaires des USA au Vietnam s'élevaient à \$11.5 milliards pour 23.000 Viet-Congs tués).

3. Il en coûte \$50 milliards pour envoyer un Américain sur la lune.

Comparons avec ceci:

1. Il en coûte \$1, pour éviter à un homme de mourir du paludisme.

2. Il en coûte \$10, pour éviter à un homme de mourir de faim (en effet, c'est l'estimation de l'investissement nécessaire pour maintenir une croissance de la production égale à l'accroissement de la population).

Un manque de planification

Par ailleurs, l'on sait que certaines usines américaines ne fonctionnent qu'à 70% et même à 60% de leur capacité de production à cause de la saturation du marché, des cartels et des ententes, etc. Vu dans la perspective du sous-développement, ce fait paraît incroyable. C'est qu'il ne saurait en être autrement dans une économie de type libéral qui est celle du monde occidental. Pour combattre efficacement le sous-développement, il faudrait songer à instaurer de sérieux mécanismes de planification à l'échelle nationale puis mondiale.

L'Etat développé lui-même est loin de donner la mesure qu'il devrait fournir. La conférence de Genève a estimé à 1% de leur produit national le pourcentage que les pays riches devraient consacrer aux pays pauvres.

Selon Albertini (2), ce pourcentage est nettement insuffisant. Il fait le raisonnement suivant: il faudra \$20 milliards d'aide extérieure en 1970, par exemple, pour augmenter le taux annuel de croissance des

pays du tiers monde de 5% (ajoutés aux \$27 milliards d'épargne interne). Le pourcentage de 5% est tout juste nécessaire pour satisfaire l'augmentation démographique annuelle qui tendra alors vers 2.5%. Or, si l'on s'en tient à la demande de la conférence de Genève, les pays riches devraient verser \$13.2 milliards, d'où déficit de \$6.8 milliards. Bien sûr, le déficit va augmenter avec les années.

A premier abord, et entre autres mesures, il importe de comprimer les dépenses militaires (\$140 milliards pour les USA et l'URSS en 1965) et les dépenses effarantes de la publicité qui force à la consommation de façon outragante (\$12 milliards aux USA en 1965). Et orienter ces investissements vers le tiers monde. Il faudrait d'autre part maximiser l'emploi de ces sommes car, actuellement, un gaspillage énorme se produit faute de contrôle efficace sur les investissements faits.

Les pays riches verront-ils qu'il y va de leur intérêt, comme de celui de toute l'humanité? Verront-ils qu'il s'agit là d'une question de vie ou de mort? Leur réponse donnera la mesure de notre société occidentale.

(1) Lacoste, Yves, Les pays sous-développés, "Que sais-je?", P.U.F., 1966, p. 76. Lire, du même auteur, Géographie du sous-développement, coll. "Magellan", P.U.F., 1965, pp. 284. (2) Chiffres extraits, comme la plupart de ceux qui sont utilisés dans cet article, de Mécanisme du sous-développement de J.M. Albertini, éd. Ouvrières, Paris, 1967, pp. 343.

lettres

Silence étonnant

Je suis étonné de n'avoir encore rien lu dans Le Devoir, aucun commentaire, aucune suggestion complémentaire, au récent discours de M. Pearson sur la dimension politique de l'égalité culturelle (Le Devoir, 16/12/67). Y a-t-il eu, au Canada, un discours plus important que celui-là, depuis celui du général de Gaulle à l'Hôtel de ville de Montréal? M. Pearson aurait-il dû emprunter, lui aussi, un balcon et lever de longs bras vers le ciel, pour qu'on accorde à ses paroles autant d'attention qu'on en a donné à celles de M. de Gaulle?

Lorsque les anglophones demandent: "que veut le Québec?", je crois qu'ils sont quand même plus capables que le Québec de formuler la réponse. Les Québécois, s'ils savaient vraiment ce qu'ils veulent, s'ils étaient, en tout cas, prêts à exprimer des formes d'organisation, se seraient empressés d'entrer dans l'ouverture que M. Pearson vient de leur faire. Sur-tout Le Devoir, il me semble, aurait dû renchérir sur ses propos. Les anglophones ont avantage à ne pas faire de bruit sur "l'indiscrétion" du chef démissionnaire, mais Le Devoir, vraiment, ça m'étonne!

M. Pearson prend des risques. S'il fallait que les Québécois se saisissent des suggestions que contient son discours et qu'à partir de là ils en viennent à formuler des concepts qui ont un peu de conséquence. Mais non, pas de danger pour le moment ils dorment, ils fêtent, ils démissionnent, puis ils recommencent à suivre.

Une dimension politique, qu'est-ce que c'est? Tout dépend de la façon dont s'exercent les droits de représentation. S'ils sont dépendants de la majorité absolue et que cela ne doit pas changer,

nous reviendrons toujours à une domination réelle des anglophones sur les affaires canadiennes. Seuls leurs caractéristiques se sont acceptées. Leur identité est là, mais la nôtre n'y sera pas. Alors, pour qu'une dimension politique soit donnée à notre identité culturelle, il faut qu'elle soit à la fois dans l'exercice des droits de représentation, dans les affaires canadiennes, dans les caractéristiques de ces affaires canadiennes, pour que notre identité soit la également. Il semble que nous n'ayons jamais pensé à cela. Ce qui était naturel pour les anglophones ne devait-il pas l'être aussi pour nous? Je suis sûr que les anglophones voient cela clair comme de l'eau de roche. Les paroles de M. Pearson en sont une preuve. A-t-il attendu d'avoir démissionné, pour dire le fond de sa pensée? Ce n'est pas impossible. Il veut peut-être, en tant qu'anglophone, nous payer le tribut de la lumière, pour obtenir le pardon à ceux-là même qui ont causé notre obscurcissement.

Pour quiconque n'aurait pas encore compris, disons donc que l'absence de nos caractéristiques, dans les faits et gestes de caractère canadien, est la grande tromperie de notre peuple de langue française. Redevenir présents et semblables à nous-mêmes dans une entreprise commune avec les anglophones, voilà ce que les fédéralistes croient. Je ne sais pas à partir de quoi, cependant. Leur manque de sens pratique me paraît égal à leur empressément à prétendre qu'ils en ont et j'en vois une nouvelle manifestation dans leur silence devant les propos "sensationalnels" de M. Pearson.

Vive le Québec libre et vive M. Pearson, cette fois.

ODINA BOUTET,
Loretteville, 23 décembre 1967

MONTROSE

LE NOUVEAU DISQUE

SERGE REGGIANI

CC 48819 (mono seulement)

• Les loups • La vie, c'est comme une dent • Sarah • Maxim's • Ma solitude • Fleurs de meringes • Le petit garçon • Quand j'aurai du vent dans mon crâne • Ma liberté • Paris ma rose • L'Hôtel des rendez-moi ça • Le déserteur.

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est, Bélanger RA. 9-2833

Montréal 36

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9h.30 a.m.

COMMANDES POSTALES

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus - Suggérez un deuxième choix - Signifiez si Mono ou Stéréo

MONO
12" Long jeu "Hi-Fi"
REG. \$4.98
SPÉCIAL

3.99

VALABLE JUSQU'AU 27 JANVIER



ESPAGNOL ITALIEN

20 cours - un soir par semaine

A deux endroits faciles d'accès

On peut s'inscrire ce soir à l'une ou l'autre de ces deux écoles

École Souart
1665, rue Lafontaine
(Papineau, près Ontario)
Près de la Station Papineau
Terminus des autobus:
10, 15, 22, 34, 35, 45, 70, 150

École de la Mennais
6510, rue St-Denis
(angle Beaubien et St-Denis)
Près de la Station Beaubien
Terminus des autobus:
26 et 160

DEBUT DES COURS, AUX 2 ENDROITS:

lundi, 22 janvier; mercredi, 24 janvier

CERTIFICATS ET DIPLOMES

TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE:

Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.

Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

PLUS DE 12,000 ÉTUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique

844-6835 et 844-2433

GRATIS

LD-17-1-68

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE,
57 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.

Je désire des renseignements
au sujet de vos cours

■ D'ESPAGNOL
■ D'ITALIEN

aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin

Nom
Adresse
Tél.

Lettre de Paris

L'année 68 verra-t-elle la reprise économique?

de notre correspondant, Jacques Duquesne

PARIS — Un organisme d'études et de recherches économiques, la SEMA — Conjoncture, vient de dresser le bilan de l'économie française à la fin de 1967. Bilan assez peu brillant qui a été publié dans le numéro de janvier d'un nouveau magazine économique, "L'Expansion".

Jugé sur ses résultats, écrit l'organisme de la SEMA, l'année 1967 apparaît comme la plus médiocre depuis 1959. Malgré des récoltes exceptionnelles, les taux d'expansion n'atteignent que 4%. Même à l'époque du plan de stabilisation, entre 1963 et 1965, il était légèrement plus élevé. L'objectif du Vème Plan — 5% — n'est pas atteint. La différence de 1% peut paraître minime, mais elle correspond à 5 milliards de francs actuels, soit l'équivalent de la consommation annuelle de pain et de beurre. Mais cette comparaison agricole n'est pas bien venue: c'est précisément la production industrielle qui est responsable du ralentissement de l'expansion; son propre taux est tombé, à partir d'avril, au-dessous de 2%, et n'a repassé ce seuil qu'en novembre.

Quelles sont les causes de cette médiocrité? Contrairement à d'autres récessions de l'économie française (1952-1953, 1958-1959, 1964-1965) celle-ci ne résulte pas de mesures d'assainissement financier. Au contraire, le gouvernement s'est efforcé de relancer le moteur de l'économie, notamment par l'accroissement des dépenses publiques. S'il n'y est pas parvenu, c'est d'abord que les exportations ont diminué. Chute spectaculaire de leur taux d'accroissement: de 7,6% en 1966 à 3,4% en 1967. Un responsable est connu, c'est l'Allemagne, qui absorbe entre un quart et un cinquième des ventes françaises à l'étranger, et dont les difficultés propres se sont traduites par une baisse des importations. Mais la baisse des ventes françaises à l'Allemagne est antérieure à cette diminution des importations allemandes. Ce qui conduit à se demander si les entreprises françaises ne sont pas les principales responsables, et si elles se montrent assez dynamiques et compétitives.

D'ailleurs, les importations ont connu à peu près la même évolution que les exportations. Il y a donc une autre raison à la relative stagnation: la diminution de la consommation intérieure. 1967 a été marquée du signe de l'incertitude. Incertitude politique, après des élections qui n'ont laissé aux gaullistes qu'une très mince majorité. Incertitude économique, du fait des difficultés de l'Angleterre et de l'Allemagne, et à la veille de l'avènement du marché commun. Cette dernière échéance semble de plus en plus traumatiser les Français qui se demandent comment leur industrie va subir le choc de la concurrence étrangère. Volontiers défaitistes en matière de compétition économique internationale, ils prévoient aisément le pire. Le pire, c'est-à-dire, concrètement, au niveau des particuliers, l'extension du chômage.

Or, avant même l'échéance du marché commun, le nombre des chômeurs s'est accru pour atteindre 450.000, chiffre inconnu depuis la guerre. Il est dû à l'arrivée au travail des classes très nombreuses de l'après-guerre, au mouvement de concentration des entreprises, aux difficultés particulières de certaines très peuplées, et au ralentissement de la consommation. Ce cercle vicieux est, bien connu: le ralentissement de la con-

sommation provoque le chômage, et la crainte du chômage incite les particuliers à moins consommer et à épargner.

Progrès des investissements

Heureusement, les investissements des entreprises et des administrations se sont sensiblement élevés. Ils ont crû, dans l'industrie, de 7%, alors que le Plan prévoyait 5%. Il est vrai qu'il fallait rattraper un certain retard, mais cette croissance dans un secteur décisif pour l'avenir permet de ne pas marquer l'année d'un coefficient négatif. D'autant plus que la situation générale s'est redressée à la fin de 1967, ce qui fait espérer une amélioration en 1968.

On s'attend généralement à un léger accroissement de la con-

sommation des particuliers, grâce à leur épargne de 1967, mais aussi parce que les difficultés monétaires internationales et la généralisation de la Taxe à la valeur ajoutée chez les commerçants font craindre une hausse des prix, ce qui constitue une incitation à consommer. En revanche, les mêmes craintes de hausse des prix peuvent inciter le gouvernement, pour défendre la monnaie, à prendre des mesures qui contrarieront l'expansion.

Par ailleurs, le budget, en déficit, pourrait contribuer à la relance. Il prévoit des investissements en nette augmentation dans certains secteurs: infrastructure routière, équipement urbain, téléphone, recherche. Il comprend aussi diverses mesures de nature à favoriser les in-

vestissements privés.

Quant aux marchés extérieurs, la situation y est incertaine. Si la reprise de l'activité en Allemagne est assurée depuis quelques mois, les exportateurs français devront aussi tenir compte de la concurrence anglaise, plus rude depuis la dévaluation de la livre.

Mais le fait dominant sera évidemment l'échéance du 1er juillet 1968. Ce jour-là seront supprimés les derniers 15% des droits de douane qui existaient en 1958 entre les pays du Marché Commun, et les six adopteront les mêmes tarifs douaniers pour les importations en provenance de pays non-membres de la communauté. Peu après, le tarif de la douane sera diminué, à la suite de la négociation KENNEDY de mai 1967. Désormais moins protégée, l'économie française devra faire

la preuve, en plein vent, de sa vitalité.

Le pronostic, malgré de nombreuses incertitudes, est cependant plutôt optimiste. Les économistes de la SEMA, comme ceux de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (O.C.D.E.), comme ceux de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, annoncent que 1968 sera une année de reprise. Reprise suffisante pour réaliser les objectifs du plan? Cela paraît douteux. En attendant, les Français peuvent trouver une consolation dans la comparaison établie entre les pays européens en ce qui concerne le produit national brut par habitant en 1967: avec 2180 dollars, ils arrivent en tête, suivis de l'Angleterre (1940 dollars) et de l'Allemagne (1800 dollars).

Lettre de Grande-Bretagne

L'exode ou l'invasion d'un paradis, l'autre...

de notre correspondant, Paul Ginestier

LONDRES — L'idéal est ce que l'on n'a pas. Ceux qui vivent en Angleterre veulent partir ayant la psychologie des rats quittant le navire en détresse: jamais il n'y a eu tant d'afflux aux charges de l'émigration pour le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et même l'Afrique du Sud. Les uns fuient l'Europe, son économie et son climat, les autres fuient tout simplement M. Wilson. Tous vont vers le "Commonwealth blanc".

Mais ce mouvement n'est pas à sens unique. Le "Commonwealth de couleur" va vers l'Angleterre. Des Indes, du Pakistan, de la Jamaïque etc. viennent des citoyens du Commonwealth anxieux de faire leur vie en Grande-Bretagne. Ainsi naquit un problème racial qui n'existe pas il y a vingt ans. Pour endiguer la marée, en 1962, le Parlement accepta l'imposition d'un système sévère de quotas. Conséquence: une vague d'immigrations illégales qui ne fait que croître et embellir, car elle s'organise de plus en plus. La police britannique sait qu'il existe, sur les côtes de France et de Belgique, des dizaines de "relais" d'immigration clandestine et une enquête secrète, la semaine dernière, a fourni une liste de 230 personnes "en attente". Comme aux temps de l'occupation hitlérienne, de petites embarcations chargées de gens traversent la Manche, mais le système de précaution est inversé: elles quittent presque ouvertement les ports de pêche continentaux, mais le débarquement se fait au cœur de la nuit sur des plages désertes du Kent et de l'Essex. En général les bateaux sont européens, mais ils sont commandités par des agences clandestines d'immigration anglaises, qui ont l'habitude de faire crédit aux immigrants: à cause de la menace de chantage, les dettes sont ponctuellement payées des premiers salaires. La police britannique doit faire une course contre la montre: un citoyen du Commonwealth ne peut pas, légalement, résider d'une manière illégale dans la mère-patrie, bien qu'on puisse lui interdire l'entrée. Si bien que ceux qui ne sont pas arrêtés le jour même

du débarquement (en ce cas ils sont censés ne pas avoir débarqué du tout) ne peuvent pas être expulsés. Un Français, un Allemand, un Italien ici sans permis de travail sont immédiatement déportés, mais un Hindou, un Pakistanais, un Jamaïcain ne peuvent pas subir le même sort et ils voient, s'ils sont pris, leur situation automatiquement

"régularisée". A cause de cette "anomalie", les polices européennes refusent, ou poliment arrêtent ou en renvoyant les citoyens britanniques du Commonwealth "touristes" ou "en transit".

La plupart d'entre eux ne parlent pas un mot d'anglais et sou-

Depuis la fermeture du canal de Suez, plus de 2,000 bateaux ont été déroutés par le Cap

PARIS (Le Monde) — La grande compagnie maritime britannique P. and O. vient d'indiquer qu'à la suite de la fermeture prolongée du canal de Suez elle avait, dans les programmes d'exploitation pour 1968 et 1969 de ses paquebots à destination de l'Australie et de l'Extrême-Orient, prévu un détournement par le Cap.

De son côté, M. Antoine Veil, délégué général du Comité central des armateurs de France, a déclaré au cours de sa dernière conférence de presse qu'à son avis les gros pétroliers ne passeraient plus jamais par Suez. Pour lui, la fermeture du canal a eu pour le trafic méditerranéen des effets comparables, toutes proportions gardées, à ceux qu'a eus la prise de Constantinople par les Turcs au XVIe siècle. Depuis cinq mois la Méditerranée est redevenue une mer à moitié fermée. La décision du gouvernement égyptien n'a pas perturbé profondément les exploitations maritimes. Elle a, chez les armateurs de pétroliers, accéléré une tendance antérieure. Le nombre des navires de 200.000 tonnes et plus qu'ils ont commandés est passé de trente-deux au 1er mai à quatre-vingt-cinq au 1er novembre.

Certes, le canal de Suez reste irremplaçable pour toute une série de navires transportant des marchandises diverses. Il peut apporter des économies très sensibles aux pétroliers l'emprunt à vide dans leur trajet aller vers les puits de pétrole du golfe

Persique. Mais sa fermeture a sans doute entraîné dans les courants maritimes des transformations qui ne disparaîtront pas toutes avec sa réouverture. Tel est le moins le sentiment des responsables du pays qui a le plus bénéficié de ces détournements de trafic: l'Afrique du Sud.

Suivant le dernier bulletin d'information de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris, le nombre des navires de toute sorte ayant fait escale dans le pays au cours des mois de juin, juillet, août et septembre est passé, par rapport à l'année précédente, de 1.884 à 2.050 à Durban, de 443 à 474 à East-London, de 599 à 618 à Port-Elizabeth, de 2.004 à 2.702 à Capetown, de 290 à 464 à Walvis-Bay. Au total 2.000 bateaux auraient depuis le mois de juin été déroutés par le Cap.

Le bulletin explique comment les ports sud-africains ont pu faire face à cette augmentation inattendue du nombre de leurs visiteurs.

En 1955, l'année ayant précédé la première crise de Suez, le trafic transatlantique par le canal s'élevait à 13,5% du trafic maritime mondial. En 1966, il représentait 15,6% de ce même trafic. Mais pendant cette période le volume du trafic propre aux ports sud-africains, dont la longueur totale des quais n'avait augmenté que de 2.000 mètres, s'était lui aussi beaucoup accru: de 15 à 28,4 millions de tonnes. La fermeture du canal au début de l'été intervint en outre à un moment où les importations et les exportations sud-africaines atteignaient un niveau record, où de grands travaux étaient effectués dans les ports d'East-London et Port-Elizabeth. Dans ces conditions, Durban et Capetown durent supporter seuls le poids du trafic nouveau que leur apportait la fermeture du canal.

En augmentant les cadences de travail, en retirant vers des postes d'ancrage moins fréquentés des bateaux de moindre importance, les responsables de Durban et de Capetown augmentèrent la capacité d'absorption de leurs installations. Durban peut ainsi recevoir soixante bateaux par jour au lieu de quarante, et dès le mois de juillet l'attente dans ces deux escales ne dépassait pas en moyenne six heures à Capetown et douze heures à Durban.

Vice-président de l'A.A.A.S. pour la 2e fois

A l'occasion du 134ème congrès de l'American Association for the Advancement of Science, réuissant plus de 7000 hommes de science à New York, M. André Archambault, doyen de la faculté de pharmacie de l'université de Montréal, a été réélu vice-président de l'A.A.A.S., et président de la section sciences pharmaceutiques du même organisme.

Président de la sous-commission des grades supérieurs de l'université de Montréal, M. Archambault est directeur de la fondation canadienne pour l'avancement de la pharmacie, membre du conseil de la recherche médicale au Québec, du conseil d'administration du bureau d'examen national en pharmacie, du conseil d'approbation des hôpitaux pour l'internat en pharmacie d'hôpital du Canada, du comité de rédaction de "International Pharmaceutical Abstracts", du comité d'édition du "Canadian Journal of Pharmaceutical Sciences" et du "Compendium of Pharmaceutical and Specialties". Il a publié un nombre important de mémoires scientifiques.

AVIS

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571-D du Code Civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances, présentes et futures, de Grégoire Pelletier, marchand de tapis, faisant affaires sous le nom de "D. G. Pelletier Tapis Eng.", ayant sa place d'affaire en la Cité de Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 11 janvier 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 12 janvier 1968, sous le no 2037346.

Montréal, 12 janvier 1968

Banque Canadienne Nationale

AVIS

AVIS conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil, est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Superior Electronics Sales Ltd., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 23 novembre 1967, ont été enregistrés au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 7 décembre 1967, sous le numéro 2030975.

Date à Montréal le 9 janvier 1968

La Banque Mercantile du Canada

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 743 577
PROMPT TAXI ASSOCIATION LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé avec son bureau Chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, au 1150 rue St-Antoine,

Demanderesse

- vs -

THOMAS BOBBITT, de la Ville de Toronto, Province d'Ontario, résidant au 41 Chemin Melgund,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, THOMAS BOBBITT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal le 12 janvier 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes Gensblat, Ginsberg, Gardner & Glazer, Avocats,
1440 rue Towers,
Suite 100,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE JACQUES-CARTIER

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

REPARATIONS MAJEURES DE DEUX ÉCOLES

La Commission des Écoles Catholiques de la Cité de Jacques-Cartier recevra le 14 février 1968 jusqu'à 16.00 heures au 1877 de la rue Brébeuf et, entre 19.30 et 20.00 heures le 14 février 1968 au 1863 de la rue Brébeuf, en la Cité de Jacques-Cartier des soumissions pour des travaux de transformation et de réparations aux écoles Samuel de Champlain et Corillon, respectivement situées au 2101 rue Lavallée et au 1360 rue Laurier, en la Cité de Jacques-Cartier, Comté de Taillon, Québec.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans et devis, formules de soumission, etc., les 22, 23, 24, 25, 26 janvier 1968, au bureau des architectes Bedard, Charbonneau, Laforest, de 9.00 heures du matin à 5.00 heures du soir, moyennant un dépôt de deux cents dollars (\$200), en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de Bedard, Charbonneau, Laforest, Architectes. Adresse: 1351 rue de Montréal, Saint-Bruno-de-Montarville, (Verchères) Québec.

Toute soumission devra être faite en triplicata conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil No 2380, sur les formules officielles fournies par les architectes et accompagnées d'un cautionnement de soumission (bid bond) pour un montant forfaitaire de quatre-vingt mille dollars (\$80,000.), valide pour une période de quatre-vingt (90) jours. Ce cautionnement devra garantir au client qu'un cautionnement de fidèle exécution du contrat (performance bond) pour 50% du montant sera émis par cette compagnie au nom de l'entrepreneur général s'il obtient le contrat, le tout conforme aux exigences du devis de l'architecte.

Tout soumissionnaire qui ne fournira pas de soumission verra son dépôt confisqué.

Les soumissions devront être scellées et adressées à la Commission des Écoles Catholiques de la Cité de Jacques-Cartier, a/s: Monsieur Maurice Y. Laplante, administrateur général et secrétaire-trésorier, 1877 rue Brébeuf, Cité Jacques-Cartier et porter en sus de l'adresse, le mot: — soumission.

Les soumissions des sous-traitants pour la plomberie, chauffage, ventilation, électricité, couvertures, portes, charnières et fenêtres en aluminium, devront être déposées au bureau des soumissions déposées de Montréal, 4970 Place de la Savanne, le lundi, 12 février 1968 avant 15.00 heures.

Toute soumission qui ne sera pas faite suivant les formules fournies par le bureau des architectes ne sera pas acceptée.

La Commission des Écoles Catholiques de la Cité de Jacques-Cartier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une session régulière qui sera tenue le mercredi, 14 février 1968 à 20.00 heures, au 1863 de la rue Brébeuf, en la Cité de Jacques-Cartier.

Le 8 janvier 1968

Maurice Y. Laplante
Administrateur général et
Secrétaire-trésorier

AVIS

AVIS conformément aux dispositions de l'article 1571-D du Code Civil, est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Streeter & Quarles Ltd. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 20 novembre 1967, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 6 décembre 1967, sous le numéro 2030626.

Date à Montréal le 9 janvier 1968

La Banque Mercantile du Canada

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

RÉGION DE LA CAPITALE APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: Surveillant des appels d'offres, Région de la Capitale, ministère des Travaux publics, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa 4 (Ont.) et portant sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS AU LABORATOIRE DES PRODUITS FORESTIERS, OTTAWA (ONT.)" seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le mardi, 6 février 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé établi au nom du Receveur Général du Canada, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 117, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter au bureau du "Builders' Exchange" à Ottawa.

Le dépôt sera remis des documents de soumission seront renvoyés en bon état dans les mois qui suivra le jour du décaissement des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le surveillant des appels d'offres
Jean Drouin

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AFFAIRES

Astralogue-Conseil, J. Thuillier, 10, 392 boul. St-Michel, 381-4386.
26-1-68

ANTIQUITES CANADIENNES

Armoires, tables, chaises, commodes, bancs, encoignures, etc., prix raisonnable paiement facile, particulier 671-0558
30-1-68

APPARTEMENT À LOUER

APT 215, meuble, chauffé, tapis mur à mur, enseignant de préférence, 5870 rue Cartier, Tel. 279-5436.
20-1-68

A LOUER

1500 pi. carrés d'espace chauffé avec salle de bureau, entrée, entrée, entrée, large porte pour entrée de camion. Situé à Montréal-Est. Tel. 545-8819.
J.N.O.

A VENDRE

MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE INC. Division de décorations intérieures, vous offre 30% d'escompte sur ameublement complet de tout style. À prix réduit les plus beaux tissus, tapis, draperies. À votre service décorateurs et salles de montre. Sur rendez-vous 274-3007.
24-1-66

CHAMBRE À LOUER

OUTREMENT: famille française, grande chambre à louer, Téléphone 271-7724.
19-1-68

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage 725-2421
J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine, Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits complets \$12, manteaux \$15, vestons sport \$6, \$10, \$15; chemises de toilette \$1.50, pantalons \$3, \$6.50, etc.
J.N.O.

LOGEMENT À LOUER

LONGUEUIL 5 pièces, neuf, 2 chambres à coucher 220 installation siveuse-secheuse, chauffage électrique, taxes payées, occupation immédiate \$130. Tel. 677-8725
20-1-68

LONGUEUIL 4 pièces, neuf, 1 chambre à coucher, 220 installation siveuse-secheuse, chauffage électrique, taxes payées, occupation immédiate \$105.00 Tel. 677-8725
20-1-68

Côte Ste-Catherine, près Laurier, 6 grandes pièces, garage, louer ou sous-louer, tel. 271-6766.
18-1-68

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.

CÔTE STE-CATHERINE, PRÈS LAURIER, 6 GRANDES PIÈCES, GARAGE, LOUER OU SOUS-LOUER, TEL. 271-6766.



L'URSS nomme un nouveau représentant à l'ONU

MOSCOU (AFP) — Le gouvernement soviétique vient de nommer M. Jacob Malik vice-ministre des affaires étrangères, au poste de représentant permanent de l'URSS à l'ONU et au Conseil de sécurité, en remplacement de M. Nicolas Fedorenko qui, libéré de ses fonctions aux Nations unies, sera transféré à un autre poste, a annoncé l'agence Tass.

M. Jacob Malik, âgé de 62 ans, est entré dans la carrière diplomatique en 1937. De 1948 à 1952 il représentait déjà son pays au Conseil de sécurité. De 1953 à 1960, il était ambassadeur à Londres. Il a été nommé vice-ministre des affaires étrangères en 1960.

"Totalitarisme" économique

New York (AFP) — Le "Wall Street Journal" invite les milieux d'affaires à manifester de façon plus nette que jusqu'à présent contre le programme de restrictions du président Johnson pour le redressement de la balance des paiements. Après avoir cité les critiques récemment formulées par divers économistes éminents, le quotidien écrit dans son éditorial de tête: "Comme ces économistes ainsi que de nombreux Américains, nous sommes profondément inquiets du totalitarisme implicite de façon si évidente dans les efforts déployés par l'Administration pour faire supporter au public le prix de ses propres erreurs. Par leur nature même les contrôles en amont d'autres et il serait vain de nier que la liberté individuelle en est menacée."

Manifestation à Louvain

LOUVAIN (AFP) — Les étudiants flamands de l'université catholique de Louvain ont violemment manifesté hier pour protester contre le "plan d'expansion de la section francophone de l'université" et décidé de faire la grève des cours à partir d'aujourd'hui.

Le conseil académique de Louvain (flamand) avait peu auparavant publié un communiqué s'élevant contre le manifeste du conseil académique francophone, qui, a-t-il dit, "méconnaît les légitimes considérations culturelles et sociales flamandes".

Deux conseillers militaires des EU sont abattus au Guatemala

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a annoncé hier que deux officiers attachés à l'ambassade des Etats-Unis à Ciudad de Guatemala ont été abattus, hier, par des inconnus alors qu'ils circulaient en voiture.

Deux autres fonctionnaires américains ont été blessés.

Les Etats-Unis attendent des informations plus détaillées sur l'attentat avant d'effectuer une démarche de protestation auprès du Guatemala, a déclaré un porte-parole du département d'Etat.

Les deux officiers, selon l'ambassade des Etats-Unis à Ciudad de Guatemala sont le colonel John Webber, commandant du "groupe militaire consultatif" américain au Guatemala et le capitaine de corvette Ernest Monroe, qui fait également partie de ce groupe, chargé de l'entraînement de militaires guatémaltèques.

Le sergent John F. Forrester, stationné à Panama, en visite au Guatemala, et le quartier-maître Harry Greene, ont été blessés au cours de cet attentat.

La CEE est prête à des consultations avec les Etats-Unis

BRUXELLES (AFP) — La commission du Marché commun, en accord avec les Etats membres, a informé la mission des Etats-Unis auprès de la C.E.E. qu'elle était prête à entrer en consultation, dans les meilleurs délais, avec les autorités américaines sur certaines des mesures envisagées par Washington pour le rétablissement de sa balance des paiements.

Le gouvernement américain avait demandé des consultations à la C.E.E. au cours de l'entrevue, le 4 janvier, entre M. Nicholas Katzenbach, sous-secrétaire d'Etat américain et M. Jean Rey, président de la commission.

D'autre part, M. Jean Rey a rencontré hier des membres du gouvernement belge. Après un entretien avec M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre, M. Rey a rencontré MM. Pierre Harmel, ministre des affaires étrangères et Renaat Van Elslande, ministre des affaires européennes. Il a eu avec eux un échange de vues, portant notamment, précise-t-on du côté belge, sur la répercussion en Europe des mesures économiques et financières annoncées par le président Johnson.

Visite en Allemagne de l'est des trois dirigeants russes

MM. Leonide Brejnev, secrétaire général du parti communiste, Nicolas Podgorny, président du présidium du Soviet suprême et Alexis Kosyguine, président du conseil des ministres de l'URSS, ont eu des entretiens "amicaux", lors d'une "visite non-officielle", les 15 et 16 janvier, avec MM. Walter Ulbricht, premier secrétaire du Comité central du parti socialiste unifié allemand, Willi Stoph, président du conseil des ministres de la RDA et plusieurs autres dirigeants de la République démocratique allemande, a annoncé hier Radio-Moscou.

Les dirigeants soviétiques, ajoute la radio, se sont entretenus avec leurs hôtes allemands de la situation internationale, des relations entre l'URSS et la RDA, de la situation dans le mouvement communiste et ouvrier international, dans "une atmosphère amicale et cordiale".

"Une identité complète de vues sur tous les problèmes discutés a été constatée, au cours de ces entretiens", ajoute Radio Moscou.

Les dirigeants soviétiques ont regagné Moscou hier. Les trois dirigeants soviétiques ont passé trois jours en Pologne du mardi 12 au jeudi 14 janvier. Pendant ces trois jours, ils avaient rencontré les principaux dirigeants polonais dont M. Wladyslaw Gomulka.

Les termes du communiqué publié à l'issue de ces conversations soviéto-polonaises sont identiques à ceux d'hier sur les entretiens soviéto-allemands.

Andreas Papandreou a quitté la Grèce

PARIS (AFP) — L'ancien ministre grec, M. Andreas Papandreou, fils de l'ancien chef de gouvernement et dirigeant du parti du centre, Georges Papandreou, qui est arrivé hier, à Paris, avec sa famille, a fait à la presse, la déclaration suivante: "Dans deux jours, je parlerai du drame de mon pays. Ma tristesse d'avoir quitté ma terre bien-aimée est compensée par la liberté que je trouve dans votre pays si hospitalier".

Dans l'entourage de M. Papandreou, on indique que l'homme d'Etat grec précèdera ses projets au cours d'une conférence de presse qu'il tiendra dans les prochaines 48 heures. En attendant cette conférence, il s'abstient de toute autre déclaration.

Hanoï: négociations 'un temps convenable' après l'arrêt des attaques américaines

PARIS (AFP) — Des négociations sur le Vietnam s'engageront "après un temps convenable" suivant "la cessation inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre contre la République démocratique du Vietnam", a déclaré hier dans une interview à l'Agence France-Presse, M. Mai Van Bo, délégué général du Nord-Vietnam en France.

Prié de dire de quelle façon le gouvernement américain devra annoncer la fin des bombardements (du Nord Vietnam), M. Mai Van Bo a déclaré: "Cette cessation inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre, le gouvernement des Etats-Unis pourra l'annoncer par une déclaration ou utiliser tout autre procédé susceptible de prouver sa réalité".

Evocant la déclaration faite le 29 décembre dernier par M. Nguyen Duy Trinh, ministre des affaires étrangères du Nord-Vietnam, M. Mai Van Bo a dit: "Vous n'êtes pas sans savoir que tous les observateurs politiques ont mis l'accent sur le passage du conditionnel au futur dans les propos du 29 décembre. C'est évident, et il n'est pas besoin d'être expert en sémantique pour constater que la déclaration du 28 janvier 1967, qui continue de bénéficier d'une large approbation et d'un puissant soutien à travers le monde, a été rendue ainsi parfaitement claire par les propos du 29 décembre."

(M. Nguyen Duy Trinh avait notamment déclaré: "Si le gouvernement des Etats-Unis désire réellement des conversations, comme notre déclaration du 28 janvier 1967 l'a dit clairement, il doit d'abord cesser inconditionnellement les bombardements et tout autre acte de guerre contre la République démocratique du Vietnam").

(M. Nguyen Duy Trinh avait ajouté: "Après la cessation inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre contre la République démocratique du Vietnam, la République démocratique du Vietnam entamera des conversations avec les Etats-Unis sur les problèmes intéressés").

M. Mai Van Bo a indiqué, en réponse à une autre question, que le niveau de ces négociations et les questions à débattre seraient fixés au cours d'une rencontre entre les deux parties.

A propos du "geste de réciprocité", exigé par les Etats-Unis, M. Mai Van Bo a souligné que les Américains avaient attaqué "sans raison valable et sans déclaration de guerre" la R.D.V.N. et qu'il leur appartenait de mettre fin à "leurs actes d'agression sans avoir à y mettre quelque condition que ce soit".

Prié de dire s'il pensait que Washington accepterait la proposition nord-vietnamienne du 29 décembre, le délégué général a indiqué que les dirigeants américains n'ont pas cessé jusqu'à présent de poursuivre "l'escalade de la guerre", et qu'à la lumière des déclarations faites par M. Dean Rusk le 4 janvier, ils "s'obstinent à ne parler que d'un 'arrêt sous conditions des bombardements'".

"Mais en s'accrochant à cette position indéfendable, a-t-il conclu, ils font ressortir plus clairement encore l'attitude correcte du gouvernement de la République démocratique du Vietnam, face à leurs fallacieux propos de paix."

Hanoï a subi en moyenne une alerte par jour l'an dernier

par Bernard-Joseph Cabanes, de l'AFP

HANOI (AFP) — En 1967, Hanoï a subi 384 alertes aériennes, soit en moyenne plus d'une par jour, et sa défense anti-aérienne a abattu 176 avions américains (chiffres officiels nord-vietnamiens) sur les 1.067 détruits au Nord-Vietnam pendant l'année.

Ces chiffres records placent la capitale nord-vietnamienne nettement en tête de toutes les autres villes et provinces du pays dans le grand bilan de la guerre aérienne au Nord-Vietnam pour l'année dernière.

Hanoï est aussi en tête en ce qui concerne la capture d'une certaine catégorie de pilotes américains: celle des officiers supérieurs, mais leur nombre n'est pas publié. Les statistiques des alertes aériennes et des avions américains illustrent parfaitement la brusque montée en flèche de l'escalade américaine contre la capitale nord-vietnamienne. En effet, au cours des trois premiers mois de 1967, il n'y a eu que treize alertes à Hanoï, mais au cours du second et du troisième trimestres, il y en a eu respectivement 106 et 109 pour atteindre 156 au cours du dernier trimestre.

Selon les mois, on compte qu'en moyenne une alerte sur deux ou sur trois a été marquée.

Démenti de Debray

La Paz (AFP) — Régis Debray a démenti avoir remis à un journaliste français une lettre déclarant que des militaires boliviens s'apprêtaient à le tuer après l'avoir fait prisonnier, mais que des agents de la C.I.A. lui avaient sauvé la vie.

L'année 1968 a commencé au point de vue "alertes" comme avait fini 1967: pour les quinze premiers jours de janvier, Hanoï a déjà eu 21 alertes. La première de l'année, a eu lieu le 2 janvier à 7 h. 30 du matin.

Un évêque brésilien: la révolution armée peut être licite

Un évêque brésilien: la révolution armée peut être licite

RIO DE JANEIRO (AFP) — Une révolution populaire armée peut être licite "quand règne l'oppression et que sont pratiqués des salaires de famine", a déclaré notamment Mgr Jorge Marcos, évêque de Santo André, selon le journal conservateur "O Globo", cela, a ajouté le prélat, "le pape aussi l'admet tranquillement".

Ces déclarations de Mgr Marcos, que le journal considère comme étant "dignes d'un agitateur politique", ont été faites au cours d'une interview diffusée la semaine dernière par la télévision de l'Etat de Sao Paulo.

Le prélat qui, au cours de la même interview, a condamné le soulèvement militaire de 1964 qui eut pour effet la déposition du président Joao Goulart, a affirmé que la crainte d'être emprisonné pour ses déclarations ne l'empêchait pas de dire sa pensée, ajoutant qu'il irait en prison "content et en chantant". Je n'ai l'intention, a-t-il encore Mgr Marcos, de "convertir aucun communiste", car j'ai rencontré un grand esprit chrétien et beaucoup de sérieux et de sincérité dans les communistes persécutés.

Washington dément que les fusées nucléaires américaines viseront désormais les villes soviétiques

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire adjoint à la défense, M. Phil G. Goulding, a catégoriquement démenti hier un article du "Washington Post" annonçant un "changement fondamental" de la stratégie nucléaire américaine. D'après ce quotidien les nouvelles fusées intercontinentales des Etats-Unis, à ogives multiples, seraient désormais dirigées, en cas de guerre, contre les villes d'URSS plutôt que contre les installations militaires de ce pays.

"Les prétendus faits, dans l'article du 'Washington Post' sont faux, a notamment affirmé M. Goulding; les hypothèses sont fausses, et les conclusions sont fausses".

Face au démenti de M. Goulding, les experts rappellent que le secrétaire à la défense, M. Robert McNamara en personne, a affirmé dans le passé que les Etats-Unis "continueront de détenir une capacité assurée de destruction, vis-à-vis de leur société (celle de l'Union soviétique) en laquelle le pays a une confiance complète".

Dans un discours à San Francisco, le 18 septembre dernier, le chef de la défense américaine a fait ressortir qu'après avoir été en mesure d'absorber tout le poids d'une attaque nucléaire soviétique sur le dispositif américain de commandement et de contrôle, sur les capacités industrielles

du pays, sur les villes et la population des Etats-Unis, ce pays devrait "être pleinement en mesure de détruire l'agresseur au point où sa société ne serait désormais plus viable, au sens du vingtième siècle".

Il ressort clairement que M. McNamara ne pensait pas alors qu'une contre-attaque nucléaire américaine pouvait se limiter aux seuls objectifs militaires de l'ennemi.

Dans l'article incriminé, le "Washington Post" avait précisé qu'une "nouvelle ère dans l'équilibre de la terreur entre les Etats-Unis et l'Union soviétique" s'ouvrirait désormais, chaque pays "tenant les villes de l'autre comme otages".

Ce journal attribuait la nouvelle stratégie américaine

au fait que l'URSS avait désormais placé ses missiles balistiques intercontinentaux dans des silos souterrains d'acier et de béton que seul, virtuellement, un coup direct de l'adversaire pouvait détruire. Les fusées américaines à charges multiples du type "Minuteman 3" et "Poseidon" ne "sont pas des armes de précision", toujours selon le "Post". Ces projectiles sont "assez précis pour frapper des villes, mais non pas des silos à missiles", ajoutait la même source.

Dans son démenti le secrétaire adjoint à la défense pour les affaires publiques souligne que la stratégie de la guerre générale nucléaire n'a "pas changé depuis 1962. Aucun changement n'est en vue," poursuit M. Goulding.

LA MAISON-BLANCHE RASSURE À SON TOUR LE RÉGIME DE SAIGON

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a réitéré à son tour hier la détermination des Etats-Unis de consulter le gouvernement sud-vietnamien et leurs autres alliés à propos de toute question touchant à un règlement négocié du conflit.

Commentant les récents propos du président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. George Christian,

a souligné: "Nous avons toujours eu pour politique de consulter le gouvernement sud-vietnamien et les autres alliés de ce gouvernement à propos de toute décision touchant à la question des négociations dans son ensemble ainsi qu'à tout autre question".

Le secrétaire d'Etat M. Dean Rusk avait déjà fait publier une déclaration analogue lundi par le département d'Etat.

Voici M. Jean-Paul Cristel

B.Sc., B.S., M.S. / Directeur de la mise en marché — Hydro-Québec



Il lit 2800 mots à la minute

Lorsque l'on voit monsieur Cristel parcourir de la main les pages d'un livre, il est difficile de croire qu'il lit. Pourtant, il lit vraiment et voit chacun des mots.

M. Jean-Paul Cristel peut lire un roman de 400 pages en un peu moins de 45 minutes. En plus de ses lectures normales, journaux, documents, etc., il peut absorber environ 10 livres par semaine. Même lorsqu'il doit lire des ouvrages difficiles, il est rare que sa vitesse de lecture soit moindre que 1000 mots à la minute.

Monsieur Cristel n'a pas de dons particuliers pour la lecture rapide. Il a appris cette méthode révolutionnaire à l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood... comme l'ont fait nombre d'autres diplômés à Montréal.

Lorsque M. Jean-Paul Cristel débute son cours, il pouvait lire environ 266 mots à la minute. En huit semaines seulement, il pouvait lire plus de dix fois plus rapidement.

Vous aussi pouvez lire plus rapidement... en seulement 8 semaines.

Nos quelque 350.000 diplômés aux Etats-Unis et au Canada peuvent lire 4.7 fois plus rapidement en moyenne, avec une compréhension égale ou supérieure.

LA MÉTHODE DE LECTURE DYNAMIQUE ACCLAMÉE DE PAR LE MONDE

En 1962, le président Kennedy invita Madame Wood à la Maison Blanche pour enseigner la méthode de Lecture Dynamique à ses collaborateurs directs.

Plusieurs autres personnalités politiques importantes ont suivi le cours de Lecture Dynamique avec succès: S. M. la Reine du Danemark, Madame Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, plusieurs sénateurs des Etats-Unis, plusieurs représentants du Congrès américain et des membres du parlement du Canada.

De nombreuses industries et corporations importantes ont engagé l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood pour donner des cours à leur personnel. Entre autres: NASA, IBM, l'avionnerie Boeing, Carnation, General Motors, Chrysler, DuPont, etc.

Des milliers et des milliers d'hommes d'affaires, d'éducateurs, d'étudiants et de personnes dans toutes les sphères de la société, hommes et femmes, ont reconnu la Lecture Dynamique Evelyn Wood comme le moyen indispensable pour répondre aux exigences de la vie moderne.

À MONTRÉAL...

C'est la lecture dynamique!

institut de lecture dynamique evelyn wood inc.

Plus de 100 instituts aux Etats-Unis et au Canada.
205 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL, P.Q. TEL. 844-1941

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PROGRÈS OBTENUS PAR QUELQUES-UNS DE NOS ÉLÈVES DE MONTRÉAL:

	Vitesse avant	Compression début	Vitesse fin	Compression fin
Felix Lindner comptable	163	53%	1617	68%
Roger Berthiaume instituteur	238	75%	2140	73%
Lionel Lefebvre étudiant en architecture	238	72%	1670	73%
Ellen Lazare étudiante	291	58%	2059	64%
Michel P. Chrostek réalisateur (CBC)	152	56%	1134	84%

NOTRE OBJECTIF

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood rembourse les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood vous invite à une

PRÉSENTATION GRATUITE

DE SA MÉTHODE DE RENOMMÉE MONDIALE
La présentation dure une heure environ.

PRÉSENTATION EN FRANÇAIS
CE SOIR 17 JANVIER à 19 heures
ou 205 ouest, rue Sherbrooke

PRÉSENTATION EN ANGLAIS
CE SOIR 17 JANVIER à 19 heures
ou 205 ouest, rue Sherbrooke

Les cours sont donnés en FRANÇAIS ou en ANGLAIS

POSTEZ AUJOURD'HUI

Veillez me faire parvenir, sans obligation, plus de renseignements au sujet de votre cours.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TÉL. _____

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

Bénéficiez de nos 90 années d'expérience de recherches et d'expansion.

MONTRÉAL - 288-3111	REPERTIGNY - 288-3111
CHATEAUGUAY - 288-3111	STE-THÉRÈSE - 288-3111
QUÉBEC - 529-6161	TROIS-RIVIÈRES - 378-2811
SHERBROOKE - 569-9179	CHICOUTIMI - 549-7474
RIMOUSKI - 723-1944	SHAWINIGAN - 537-0416
ST-HYACINTHE - 773-7022	DRUMMONDVILLE - 478-7000
GRANBY - 378-8787	ST-JEAN - 346-6100
ST-JÉRÔME - 436-1398	VALLEYFIELD - 371-3010
JOLIETTE - 756-0438	SOREL - 743-4679
ROUYN - 762-0282	OTTAWA - 232-5343

ÉGALEMENT — TORONTO — CALGARY — EDMONTON — VANCOUVER

Arts et spectacles

Cinéma

PARADJANOV CHEZ LES CARPATES

par André Bertrand

"LES CHEVAUX DE FEU" film soviétique de Serge Paradjanov tourné à Kiev en 1964 et interprété par Ivan Nicolaitchouk, Larisa Kadochnikova et Tatiana Besteva. A l'Elysée, salle Resnais.

A tous les points de vue, "Les chevaux de feu" de Paradjanov ont de quoi combler les spectateurs les plus exigeants, qui ne répugnent pas à s'instruire en même temps qu'à se délasser.

Citoyens du monde, ils y trouveront d'abord un tableau de la vie quotidienne chez nos frères les Carpates, qui habitent comme chacun sait à flanc de montagne au fin fond de la Russie: les Carpates, c'est très important.

Toujours par l'authenticité du documentaire mais également sensibles aux charmes du film de fiction, ils ne manqueront pas d'apprécier ensuite à sa juste valeur l'histoire exemplaire du Carpat Ivan, perdu pour avoir trop aimé une première femme et en avoir épousé une deuxième, peut-être moins vertueuse mais assurément plus agaçante: le sorcier du village en sait bientôt quelque chose et nous aussi, qui nous découvrons tout à coup à des milliers de milles du pays des Carpates.

Ce qui pourtant achève de nous séduire ici, mieux que ce documentaire et mieux encore que cette fiction, ce sont les qualités formelles de l'ensemble et particulièrement l'utilisation des couleurs, riches et flamboyantes, et le travail étourdissant de l'opérateur Ilienko, l'égal d'Orousskevsky dans "Quand passent les cigognes". Entre les mains de ces acrobates de la prise de vue, la caméra est comme saisie de vertige: on se demande sans cesse, d'une image à l'autre, à bord de quels engins naviguent ces deux oiseaux-là; s'ils n'ont pas craint de grimper au sommet d'un arbre afin d'en filmer la chute de manière plus convaincante ou s'ils n'ont pas tout simplement la faculté de s'élever d'eux-mêmes dans les airs et de s'y mouvoir dans mille et une directions opposées. Ce ne sont pas que des photographes, pardi, ce sont les premiers tomosnautes du cinéma soviétique, ils tournoient autour des personnages et fondent sur eux, les assaillent, les bousculent, les renversent. C'est terrible de violence contenue et d'agressivité sauvage. "Les chevaux de feu", le triomphe du cinéma-poing. A voir coûte que coûte.

AU PAYS DE NEUVE FRANCE: 13 FILMS

Contrairement à ce qui avait été annoncé au programme de la Cinéma-thèque, le film de Pierre Perrault, "Le règne du jour", ne pourra être présenté dans le cadre des séances de cinéma canadien à la Cinéma-thèque, le vendredi 19 janvier prochain à 18 h 15.

Cependant, cette production de l'Office national du film sera bientôt à l'affiche du Cinéma Elysée.

En remplacement et grâce à la collaboration de l'O.N.F. et de Radio-Canada, la Cinéma-thèque présentera l'intégrale (13 films) de la série "Au pays de Neuf France" également réalisée par Pierre Perrault.

THÉÂTRE

LA BOITE À CLÉMENCE: "Sois toi-même", revue musicale de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault. Mercredi, jeudi et vendredi: 21h. Samedi, dimanche: 20h30, 22h30 et 23h30.

INSTANT THÉÂTRE (Place Ville-Marie): "The Core taker" de Harold Pinter, du mardi au vendredi à 19h30. Samedi à 14h30 et 19h30, dimanche et lundi (jusqu'au 27 janvier).

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE (Jubé du Gesù): "La jalousie du barbouille" et "Le médecin malgré lui" de Molière, soirée: 19h30, samedi: 20h30 (jusqu'au 6 février).

LE PATRIOTE: Hervé Brousseau, Pascal Normand, Claire Leroux et Stéphane Venne.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: "The Knack" du lundi au samedi 20h30.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Lutrin - réveille-toi et meurs" - 11.15 - 2.40 - 6.00 - 9.40
"La Prisonnière du désir" - 1.15 - 4.40 - 8.25

BIJOU: "Le Voleur magnifique" - 11.50 - 3.19 - 6.28 - 9.57
"Les Religieuses" - 1.29 - 4.58 - 8.27

CANADIEN: "Paris secret" - 12.00 - 3.25 - 6.30 - 10.00
"Les Chiens dans la nuit" - 2.35 - 4.50 - 8.10

CHAMPLAIN: "Gambit" et "Texas nous va!"

CHATEAU: "Le Conard en fer blanc" - 2.55 - 6.20 - 9.40
"Sous la loi de Django" - 1.15 - 4.35 - 8.00

CREMAZIE: "La mélodie du Bonheur" - 8.15 - Matinée mercredi: 1.15

DAUPHIN: "Le Voleur" - sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.35 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.30

ELECTRA: "On ne vit que deux fois" et "La Revanche du Sicilien"

ELYSEE: Salle Eisenstein: "Manette" - sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (som. 10.00)

EMPIRE: "Made in USA" - Sur sem. 7.20 - 9.15 - sam. et dim. 1.45 - 3.35 - 5.20 - 7.20 - 9.15

FLEUR DE LYS: "Martin Soldat" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANÇAIS: "Le Conard en fer blanc" - 2.50 - 6.15 - 9.35
"Sous la loi de Django" - 1.05 - 4.25 - 7.50

GRANADA: "Le Conard en fer blanc" et "Sous la loi de Django"

JEAN-TALON: "Oscar" - sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00
"Le Gang descend sur la ville" - sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35

MAISONNEUVE: "Oscar" - sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00
"Le Gang descend sur la ville" - sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35

MERCER: "On ne vit que deux fois" et "La Revanche du Sicilien"

MONTCALEM: "Les parapluies de Cherbourg" - 6.30 - 10.00 - "les pianos mécaniques" - 8.15

PAPINEAU: "Dr Zivago" - 2.15 - 8.15

PARISIEN: "La Fontaine de l'amour" - 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.25

PLAZA: "Paris Secret" - 12.00 - 3.25 - 6.30 - 10.00
"Les Chiens dans la nuit" - 2.35 - 4.50 - 8.10

RIVOLI: "Lutrin - réveille-toi et meurs" - 2.20 - 5.40 - 9.05
"La Prisonnière du désir" - 1.00 - 4.20 - 7.50

SAINT-DENIS: "Les Religieuses" - 12.00 - 3.29 - 6.38 - 10.07
"Le Voleur magnifique" - 1.30 - 4.59 - 8.28

VENDOME: "La Guerre est finie" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

EXPOSITION AU QUÉBEC SUR JEAN RACINE

Le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, annonce la venue au Québec d'une importante exposition sur Jean Racine.

Elle débutera au Musée du Québec le 18 janvier et sera ensuite présentée à Montréal, vers le mi-février.

Cette exposition Jean Racine a été organisée par la Bibliothèque Nationale du Québec et la Bibliothèque Nationale de France dans le cadre des échanges culturels franco-québécois.

Elle comprend un nombre considérable de documents groupés selon trois thèmes: la jeunesse, l'homme de théâtre, l'homme de cour et le défenseur de Port-Royal. Par le rapprochement entre l'iconographie, les manuscrits, la présence d'objets familiers, une exposition fait parfois ressortir des points de vue nouveaux sur la personnalité d'un auteur. C'est ainsi qu'on découvre peu à peu, à travers les gravures, les lettres, les dessins, les photos de lieux et les livres anciens, divers aspects de la personnalité de Racine. C'est derrière le courtisan, l'historiographe et l'académicien qu'on trouve le grand poète dramatique.

Mais une exposition n'est pas seulement destinée à faire comprendre un homme: elle peut, grâce à l'iconographie, donner des aperçus nouveaux sur une oeuvre. Les responsables de cette exposition ont voulu présenter dans ce sens. La plupart des personnages qui ont entouré Racine sont représentés à cette exposition: ceux qui l'ont apprécié, ceux qui l'ont protégé, les interprètes de ses oeuvres, ses amis, ses adversaires, tous sont là pour souligner certains aspects de l'oeuvre ou pour nous rappeler les idées de l'homme.

On a voulu reconstituer l'univers racinien. Les circonstances dans lesquelles est présentée une pièce et les réactions qu'elle suscite ont leur importance. De même la connaissance des grands interprètes des héros raciniens nous en dit long souvent sur l'esprit de la pièce même. En même temps que la personnalité de l'homme, c'est le monde qui entoure le poète qu'évoque l'exposition Jean Racine.

Afin de permettre au public de profiter au maximum de cette importante manifestation, on a organisé des visites accompagnées. Trois guides, spécialement formés par M. Marcel Guilbaud, conservateur de la Bibliothèque Nationale de France, présenteront l'exposition aux visiteurs. On pourra profiter de ce service durant la durée de l'exposition.

Plusieurs activités entrent dans le cadre de cette exposition. Un film sur Jean Racine, prêt par le consulat de France à Québec, sera présenté tous les jours. Mercredi le 24, à 20h., un concert de musique du XVIIe siècle sera donné par le Conservatoire de musique de Québec. Le mercredi suivant, 31 janvier, à 20h., Mme Paule Savard, Denise Gagnon et M. Jean Valcourt donneront un récital "poésie et musique" sur Jean Racine.

L'exposition Jean Racine a été présentée l'an dernier à Paris, à l'occasion du tricentenaire d'Andromaque; elle a soulevé un très grand intérêt. Le ministre des affaires culturelles a exprimé l'espoir que le public québécois et, notamment, les jeunes ne manqueraient pas cette occasion de se familiariser avec le grand poète par le moyen de documents et d'objets uniques qui sont présentés pour la première fois en Amérique.

Une Canadienne à Paris

JOANNA SHIMKUS TOURNE AVEC BELMONDO

PARIS — Joanna Shimkus, cette Canadienne de langue anglaise qui est devenue une vedette de cinéma bilingue en France, connaît un autre retentissant succès avec son plus récent film dont la première vient d'être présentée à Paris.

"Tendre Joanna" est le titre dont un critique a coiffé son analyse de la performance de l'actrice française dans son dernier film tourné en France, Tante Zita.

Dans ce film, la jeune beauté canadienne de 24 ans joue le rôle d'une demoiselle dont le père a été tué dans la guerre civile d'Espagne.

Née à Halifax et élevée à Montréal, Mlle Shimkus a déjà connu un fantastique succès personnel avec sa performance dans un film précédent, Les Aventuriers.

De sa performance dans Tante Zita, Robert Chazal écrit ceci dans France-Soir: "Robert Enrico vient de réaliser là un véritable hymne à la vie dont Joanna Shimka entourée d'excellents partenaires, est l'expression idéale".

le voleur
Jean Paul Belmondo
LE DAUPHIN
3000 BROADVIEW AVE. 721-6000

le dernier GODARD
ANNA KARINA (en co-écriv.)
MADE IN USA
Version originale française
CINEMA empire
451, OGLEVE 274-4521
Sur semaine: 7.20 - 9.15 p.m.
Sam. et dim.: 1.45 - 3.35 - 5.20 - 7.20 - 9.15

théâtre du rideau vert
Du lundi au samedi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30. Soirée 19 h. 30
Drôle de couple
comédie de Neil Simon
adapt. franç. de Albert Husson
mise en scène: Jean Faucher
PAUL BÉRAL - BENOÎT MARLEAU
André Cailloux - Patricia Nolin - Isabelle Jean
André Montmorency - Louis Aubert - Serge Turgeon
Au Stella - Tél. 844-1793

SZYMON GOLDBERG, UN INTIME DE MOZART

par Jacques Thériault

Le violoniste Szymon Goldberg était soliste dans les concerts K. 218 et K. 219 de Mozart, au concert de l'Orchestre de chambre McGill lundi soir. Et comme seul un grand artiste peut le faire, il a subjugué par sa façon de tenir l'archet.

On sait qu'il était violon-solo de l'Orchestre philharmonique de Berlin à vingt ans, qu'il enregistra toutes les sonates de Mozart avec Lili Krauss, qu'il joua en trio avec Hindemith et Feuermann...

Sa profonde connaissance de l'âme mozartienne nous valut de merveilleuses exécutions. C'est vrai! Son jeu est très humain. A tel point que lui-même et Mozart ne faisaient plus qu'un. La musique surgissait comme un diamant hors de sa gangue. Aussi, la façon avec laquelle il a traité les mouvements lents des deux concertos était manifestement issue d'une prodigieuse technique. Une technique rigoureuse qui donne l'impression (au fait ce n'en est pas

une) d'être servie par la simplicité.

L'orchestre a joué vaillamment. Alexander Brott a eu beaucoup de peine à retenir le tempo, dans le dernier mouvement du concerto K. 219. Les cors devinrent bien vite exaspérés (cela avait commencé avec le "Water Music" de

Haendel). La Symphonie en sol majeur de Dittersdorf fut bien enlevée, nous permit d'entendre une belle envolée du hautbois, sans compter l'allusion à Beethoven (pour les dépisteurs d'influences). Il ne manquait plus que les nuances orchestrales. Mais il y avait Goldberg, et non le moindre!

TRANS-EUROPE-EXPRESS
de ROBBE-GRILLET
LE DAUPHIN
3000 BROADVIEW AVE. 721-6000

DERNIERS JOURS!
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE! 5 PREMIERS PRIX!
Les Parapluies de Cherbourg
EN COULEURS
CATHERINE DENEUVE
AUSSEI, en couleurs Melina Mercouri • James Mason
LES PIANOS MÉCANIQUES
MONTCALEM 3238, MASSON
Tél. 727-5213

GALA AU PATRIOTE
Hommage à Stéphane Venne
HERVÉ BROUSSEAU: 17 JANVIER
Ginette Ravel: 18 janvier
Louise Forestier et Robert Charlebois: 19 janvier
1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666
à compter de 11 h. a.m.

LE DOCTEUR JIVAGO
EN COULEUR
Horaires: tous les jours à 2.15 et 8.15 p.m.
ADMISSION:
Matinées du lundi au vendredi: \$1.30
Samedi & Dimanche: \$2.00 Soirées: \$2.00
LAISSEZ-PASSER NON VALABLE
POUR ADULTES et ADOLESCENTS - 14 ANS

PAPINEAU
PAPINEAU et MONT-ROYAL 231-6853

CINERAMA
Grand Prix
Tous les soirs 8.30 mer. et sam. 2.00
Dimanche: 2.00 - 7.30
Derniers 14 JOURS
Fautuils réservés en vente pour la poste ou au théâtre...
Jules Kaskas Musique - Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, R. Faucher C.T. Pont-Viau - Enfants admis le soir accompagnés d'un adulte.

IMPERIAL CINERAMA
1430 Bligny, Mtl. - AV. 8-7102 ou 5603

CCA présente
JEUDI SOIR, 25 JANVIER
the Royal Philharmonic Orchestra OF LONDON
fondée en 1946 par Sir Thomas Beecham
chef d'orchestre: **VACLAV NEUMANN**
soliste: **WITOLD MALCUZYNSKI**, pianiste
A. PROGRAMME: Don Juan, RICHARD STRAUSS; Deuxième concerto pour piano, CHOPIN; Unanswered Questions, IVES; Multime symphonie en sol majeur, DYRKOR.
B. Prix (Bav. Inc.): \$7.00 \$6.00 \$5.00 \$4.00 \$3.00 \$2.00.
C. Billes en vente à Place des Arts: CCA 1822 Sherbrooke O. (sous-sol); Ed. Archambault Inc. 500 Ste-Cath.; Importations CM. Inc. 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Coispe Populaire Maisonneuve, 4200 Adam; Jim Charlebois, 2115 J. Talon; et: Librairie Ducharme, 418 N. Dore; Universal Stationery, Centre d'achat Dallard des Ormeaux.
D. BILLET D'ETUDIANTS (\$1.00) se présente à CCA seulement.
E. COMMANDES POSTALES. Adresses avec chèque payable à Canadian Concerts & Artists Inc. 1822 Sherbrooke O. Inclure une enveloppe-retour affranchie.
RÉSERVATIONS 932-2171; 932-2234

PREMIÈRE CE SOIR
SATIRE POLITIQUE
AU BATEAU THEATRE DE L'ESCALE au pied de la rue Beaver Hall **TOUS LES SOIRS - 8 h. 30**
HAMLET PRINCE DU QUÉBEC
PIECE CANADIENNE DE ROBERT GURIK
MISE EN SCENE DE ROLAND LAROCHE
DISTRIBUTION: BENOÎT GIRARD - HENRI NORBERT - JEAN-PIERRE MASSON - PAUL GAUTHIER - PIERRE THÉRIAULT, PIERRE
Renseignements et réservations
LES PRODUCTIONS DESCHAMPS-LELARGE INC., 932-6778 - 931-1779 • 1958 ouest, Dorchester, Suite 2
LA COMEDIE-CANADIENNE - THEATRE DE L'ESCALE, 288-5569
Pour une soirée complète, dînez à bord de l'Escale avant ou après le théâtre, réservation 844-7217

VOIR ABSOLUMENT
Admirable par ses couleurs...
Un chat-d'œuvre insolite...
Un film jamais vu...
Un film splendide...
Un film superbe...
LES CHEVAUX DE FEU
S.T. FRANÇAIS 701
RESNAIS Sam., Dim. 7.30

LA GUERRE EST FINIE
GENEVIEVE BUJOLD
PRINCE BLANCHETTI-PARIS
YVES MONTAND
ALAIN RESNAIS
3e semaine!
UN CHEF D'OEUVRE
12.45, 2.30, 5.00, 7.15, 9.30
PLACE VICTORIA TEL. 878-1451

UNE CASCADE DE GAGS POUR VOUS FAIRE MOURIR DE RIRE!
ROBERT HIRSCH
PLUS DRÔLE ENCORE QUE DANS "PAS QUESTION LE SAMEDI"
ON SE TORD DE RIRE PENDANT UNE HEURE ET DEMIE!
288-3303
STATION BÉRI
858 EST, STE CATHERINE
cinéma fleur de lys

"UN HOMMAGE À L'AMOUR ET À LA VIE"
RÉALISÉ AVEC UNE MATURETÉ D'EXPRESSION ET UN TALENT IMPECCABLE!
—NEWSWEEK
un film de BERNARDO BERTOLUCCI
en italien avec s.-f. anglais
AVANT LA RÉVOLUTION
CINÉMA festival
SUR SEMAINE: 7.20 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
525-8600 1206 EST, RUE STE-CATHERINE

UN ÉCLAT DE RIRE À TOUT CASSER!
LOUIS de FUNÈS
Le film qui mérite l'OSCAR du rire!
SCOPE-COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME **ELKE SOMMER**
TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRAUATÉ DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI
LE GANG DESCEND SUR LA VILLE
CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE
3019 EST, SHERBROOKE, PRÈS FRONTENAC
525-2174 - STATIONNEMENT GRATUIT
Maisonneuve
SUR SEMAINE: 5.40 - 7.00
8.35 - 10.00 DIMANCHE
12.00 - 1.30 - 2.50 - 4.00 - 5.40 - 7.00 - 8.35 - 10.00
JEAN-TALON
JEAN-TALON À L'EST DE PIE-IX, 725-7000, STATIONNEMENT GRATUIT

Arts et spectacles

Radio
TélévisionKarsh sur le vif
au Sel, lundi

Eh bien, voilà un autre Sel intéressant. Cette émission, si elle n'est pas la plus écoutée, demeure celle qui nous présente les invités les plus divers et les plus importants. Diffusée en direct, chaque émission est un risque que le réalisateur doit prévoir, sûrement, mais qu'il ne peut éviter. Comment se comportera l'invité devant l'animateur, comment celui-ci mènera-t-il l'entrevue, et bien d'autres problèmes viennent compliquer la tâche du réalisateur. Bref, voilà une émission d'une heure, qui a ses habitués, un prestige mérité, mais à l'endroit de laquelle on est très sévère et c'est à juste titre.

Ceci dit, venons-en au fait. Lundi soir, M. Seguin recevait le photographe canadien d'origine arménienne Yousuf Karsh, dont la renommée est internationale. C'est une photo prise par lui que le romancier Hemingway préférait à toutes celles qu'on avait faites de lui. Venu au Canada très jeune, à cause de la situation faite à son peuple, Karsh, qui désirait se vouer à la médecine, fut élevé par un oncle, à Sherbrooke où

il apprit l'art de la photographie, puis étudia à Boston avant de devenir photographe professionnel.

Il y avait, cependant, une difficulté technique: à cause de son fort accent, de sa syntaxe et de sa prononciation incorrectes, il arrivait que ses propos nous demeuraient incompréhensibles. Il aurait peut-être fallu, même si cela eût paru ennuyeux, que l'animateur reprenne sa réplique pour nous la rendre intelligible. On nous montrait, sur l'écran, plusieurs photos de Karsh qu'il commentait. On le découvre attentif à la sensibilité de ceux qu'il a filmés sur le papier. Il cherche le détail qui les révèle, qu'il s'agisse de Jean XXIII, de Cocteau, de Mauriac, de Churchill. Il n'a jamais photographié Jean Drapeau mais il admire son regard, qui est pénétrant, extraordinaire, comme il dit.

Croît-il que la photographie remplacera le portrait? Il n'a pas cet orgueil de croire que son art annule un autre art, différent du sien, il souhaite, au contraire, que ces deux formes de représentation durent, parallèlement. On imagine trop rapidement que la technique supplante les formes plus primitives d'expression, que le cinéma abolit le théâtre, que les machines IBM voient la poésie à une mort certaine, que la télévision détruit la presse écrite, que le téléphone rend inutiles les rencontres. Mais enfin, Karsh réfléchit avant de parler, et il lui semble évident que rien n'est simple, que l'homme, tout d'abord, est une énigme qu'on ne résout que partiellement.

André MAJOR

En un clin d'oeil

● CINÉMA: canal 2, à 20h00—D'IBERVILLE. Avec Albert Millaire, Jean Besré, François Tassé, Jean Brousseau, Jacques Monod, Gilles Pelletier et Alexandre Rignault. Texte: Guy Fournier. "Une paix honteuse".

● VARIÉTÉS: canal 2, à 19h30—A GUICHET FERME. Animateurs-vedettes: les Jérolas. Invité: Monique Brunet. A 22h15—LES CAILLLOUX. Chansons et musique, avec les Cailloux et leurs invités: Pauline Julien et Raymond Lévesque. Aujourd'hui: "Hommage à Raymond Lévesque, Pauline Julien: "Dans la tête des hommes", "Grenouille" et "Bozo les culottes". Raymond Lévesque: "Les Gars de mon pays", "Les Beaux à m'asse", "Paulin" et "La Vie de bohème". Raymond, Pauline et les Cailloux: "La Bataille de Châteauguay", "Les Cailloux: "Le Blouson noir".

● SCIENCES: radio d'Etat, à 21h30—LA CYBERNETIQUE ET NOUS. L'avènement des automates et la place de l'homme dans la société technicienne. Ce soir: Les analogies cybernétiques. Une logique de l'information commune à la machine et au vivant. Vers une élucidation scientifique de la vie? Invités: Raymond Ruyer, professeur à l'université de Nancy; André Hugelin, professeur à la faculté de Médecine de Paris; Aurel David, juriste et professeur à l'université de Grenoble. Texte: André Belleau. Lecteur: Jean-Louis Roux.

Horaires-TV

MERCREDI	10.30	Deux pianos
Le sigle C marque une émission en couleur.	10.45	Dernière heure et météo.
CBFT 2	11.00	La ronde des sports.
	11.15	Cinéma: "Frankenstein s'est échappé". Epouvante - Angleterre.
	12.45	Dernière édition
	12.55	Fermature
CBMT 3		
9.55	Aujourd'hui à CBFT	
10.00	Le roman de la science	
10.30	Monsieur Surprise présente	
10.45	La Souris Verte	
11.00	Trois étoiles	
11.30	Long métrage: "Les enfants du soleil"—Conte-France.	
1.00	Telejournal	
1.15	Cinefeuilleton	
1.30	L'agriculteur de demain	
2.00	Mini-métrage: "Plein sud"—Documentaire - Belgique	
3.00	Femme d'aujourd'hui	
4.00	Bobino	
4.30	La boîte à surprise	
5.00	Robin Fuser	
5.30	Ultraman	
6.00	Jeunesse ablige Les capotins d'abord	
6.25	Nouvelles du sport	
6.30	Telejournal	
6.45	Aujourd'hui	
7.30	A guichet fermé	
8.00	D'iberville	
8.30	Hockey: "Detroit à Montréal"	
10.15	Les Cailloux	
10.45	Telejournal	
11.05	Supplément régional	
11.15	Nouvelles du sport	
11.20	Sauve qui peut	
12.30	Telejournal	
CFTM 10		
7.15	Mire et musique	
7.30	Les p'tits bonshommes	
8.45	Méto-matin	
9.00	Tost et café	
10.00	Voix de femmes	
10.35	Edith Serej	
10.45	L'école du bonheur	
11.00	Voix de femmes	
11.30	Eternel amour	
	"Les amours de Manon Lescaut" (#3).	
12.00	Première édition	
12.15	Ciné-Roman: "Demain il sera trop tard"	
12.30	Ciné-midi: "Pas de pitié pour les femmes"—Drame - France.	
2.00	Ciné-mercure: "Coeur sur la main"—Comédie - France.	
3.30	A vous de jouer	
4.00	Le dernier des mohicans	
4.30	Le zoo du Capitaine Bonhomme	
5.30	Zorro	
6.00	Tele-méto	
6.40	Sports-images	
6.50	Tele-Méto	
7.00	Dernière heure	
7.15	Tele-Méto	
7.30	Le fugitif	
8.30	Real Giggles illimité	
9.30	La grande vallée	
CFCF 12		
9.00	Sound of 12	
9.15	Sign on News	
9.30	Reporter on the air	
10.00	University Room	
10.30	Magic Tom	
11.00	Mike Douglas Show	
12.30	Little People	
1.00	Photo Finish	
1.30	Mr. and Mrs.	
2.00	In Town	
2.30	People in Conflict	
3.00	Magistrate Court	
3.30	It's Your Move	
4.00	The Buddies	
4.30	Family Theatre: "It Came From Outer Space"—Science-Fiction.	
6.00	The Pierre Berton Show	
6.30	Pulse	
7.00	Camera Call	
7.30	The Invaders	
8.30	Hockey: "Detroit à Toronto"	
10.30	Sports Hot Seat	
11.00	The National News	
11.18	Pulse	
11.43	Pajama Playhouse: "Killers of Kilimanjaro"—Aventures.	
1.00	Sign on News	

Mangez du beurre

MY COUNTRY

fabrique par

Lactanin

Condition féminine

Pour Mme Rejan Nehru, l'éducation des femmes en Inde est un placement sûr

par Renée Rowan

L'éducation reste la pierre d'achoppement pour la femme nouvelle en Inde, affirme Mme Rejan Nehru qui prémaît la parole lundi après-midi devant les membres du Women's Canadian Club, réunis à l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

Vêtue d'un sari bronze et noir, s'exprimant dans un anglais parfait, Mme Nehru insista tout au long de sa causerie sur l'importance de l'éducation chez les femmes. "Eduquer la femme, c'est éduquer toute la famille, éduquer l'homme, c'est éduquer un individu", reprenait à son compte le mot d'ordre de Gandhi. Il est vrai, souligne-t-elle, que l'éducation, particulièrement dans un pays aussi vaste que l'Inde, représente des sommes énormes d'argent, mais madame Nehru, cousine du premier ministre Nehru et femme de l'ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères de l'Inde, est d'avis que l'argent investi dans ce secteur représente le meilleur placement qui soit. Madame Nehru occupe aux Indes, depuis plusieurs années, des postes importants dans différentes sphères sociales, éducationnelles et culturelles.

La conférencière s'est attachée tout au long de son exposé à montrer le chemin parcouru par les femmes de l'Inde depuis 50 ans, mais tout particulièrement depuis l'indépendance de son pays, en 1947. "Le chemin parcouru est énorme, mais si les femmes sont sorties de leurs maisons pour s'occuper d'activités sociales, prenant leur place dans le monde du travail et de la politique, il n'en demeure pas moins qu'un foyer heureux reste encore le pivot de la société aux Indes".

La conférencière s'est attachée tout au long de son exposé à montrer le chemin parcouru par les femmes de l'Inde depuis 50 ans, mais tout particulièrement depuis l'indépendance de son pays, en 1947. "Le chemin parcouru est énorme, mais si les femmes sont sorties de leurs maisons pour s'occuper d'activités sociales, prenant leur place dans le monde du travail et de la politique, il n'en demeure pas moins qu'un foyer heureux reste encore le pivot de la société aux Indes".

La femme a toujours été écoutée

Selon la tradition dans ce pays, les femmes ont toujours occupé au sein de la famille une grande place et détenu beaucoup de pouvoirs. Il est donc normal qu'elles occupent aujourd'hui la place qui leur revient au sein des affaires de leur pays.

Il n'y a, souligne la conférencière, que les étrangers à s'étonner qu'une femme puisse être ministre, député, maire, chef de l'opposition, etc., pour nous, c'est naturel.

Mme Nehru a rendu hommage au premier ministre actuel de l'Inde, Mme Indi-

ra Gandhi. "On a pu se dire au tout début qu'elle occupait ce poste à cause de son père. Aux dernières élections, qui ont été très disputées, elle a fait ses preuves et s'est affirmée par ses qualités personnelles. Elle détient aujourd'hui ce poste non parce qu'elle est la fille de Nehru, mais parce qu'elle représente aux yeux de son peuple la personne qui peut le mieux à l'heure actuelle occuper ces hautes fonctions."

Le problème numéro un

Abordant le problème de l'explosion de la population en Inde et de la famine, madame Nehru est d'avis que cette grave question est avant tout l'affaire des femmes, que c'est à elles de s'en occuper et de la prendre en main.

"La planification des naissances chez nous est la clé de bien des difficultés. Si une femme est intelligente et sensible, elle peut accomplir beaucoup de choses sans irriter l'homme".

On s'attend à ce que même les femmes dans les villages les plus éloignés, sachent contrôler le nombre de leurs enfants. Le contrôle des naissances, rejeté par les femmes il y a à peine dix ans, est non seulement approuvé par l'Etat, mais admis maintenant par l'ensemble de la population. Mme Nehru souligne qu'il existe actuellement aux Indes plus de 35,000 cliniques de planification familiale, dont un grand nombre sont dirigées par des femmes. On prévoit qu'en 1970, le taux des naissances en Inde aura diminué de un et demi pour cent. "Ce chiffre pour nous semble petit, mais pour nous, c'est énorme. Actuellement, l'Inde consomme tout ce qu'elle produit et sa production ne représente pas tout à fait la moitié de ses besoins.

Il faut donc, de toute nécessité, abaisser le plus rapidement possible le taux de la natalité.

Un plus grand nombre d'institutrices

La conférencière souligne d'autre part que la moitié de la population de l'Inde qui compte cinq cent cinquante millions d'habitants, est composée de l'élément féminin. Les femmes ont un grand rôle à jouer et n'ont pas de temps à perdre entre les quatre murs de leurs maisons à

jouer du piano ou à broder pour se distraire. Il leur faut enseigner aux enfants et aux illettrés, soigner les malades, éliminer les préjugés, faire prévaloir l'égalité des droits pour chacun, etc. Madame Nehru souhaite que soit doublé d'ici quelques années le nombre des institutrices de façon à atteindre toute la population. Prés de 500,000 femmes enseignent présentement en Inde: ce chiffre devrait être non seulement doublé, mais triplé.

Les femmes ont également un grand rôle à jouer dans le développement rural de l'Inde: le gouvernement compte beaucoup sur elles car il est prouvé que les femmes sont plus dévouées que les hommes dans ce domaine, y consacrant tout leur cœur, sans compter leur temps. "Je ne suis pas une féministe, mais les mains des femmes sont plus propres que celles des hommes, dit-elle, expliquant d'autre part que beaucoup d'Indiens croient avec eux que les femmes apportent dans l'approche du problème un esprit plus frais, plus direct, libre de préjugés."

Appel à la paix

Au terme de son entretien, la conférencière a lancé un appel à la paix à travers le monde: seule la paix est la clé du développement. "Nous avons tous besoin de paix pour arriver à quelque chose de constructif, un pays pauvre en particulier. La guerre n'a jamais solutionné aucun problème." Mme Nehru prenant récemment la parole aux Etats-Unis, lançait un appel à toutes les femmes américaines leur demandant de se joindre pour faire entendre leur voix et faire parvenir une pétition à la Maison-Blanche réclamant l'abandon immédiat des combats au Vietnam.

Chronique de Germaine Bernier:

Le message tragique du jeune écrivain: Michel del Castillo

La figure de Michel del Castillo apparue un soir de la mi-décembre au petit écran, plus exactement au "Sel de la semaine" a dû frapper plus d'un téléspectateur. Pour ma part, cette figure tragique et si jeune en dépit de son âge d'homme, me reste inoubliable malgré les jours mouvementés des fêtes et des festivités qui se sont déroulés depuis. Je n'ai jamais rien lu de lui et son nom m'était inconnu jusqu'à ce soir-là. Tout en l'écoutant, en le suivant d'horreur en horreur, je me demandais comment tant de maux lui étaient parvenus. L'abandon de ses propres parents à l'âge de 12 ans, l'absence de sa mère, n'avaient pas empêché cet enfant et cet adolescent de sauver en lui la vie de l'esprit et la dignité humaine dont il est si fortement marqué. Il aurait pu normalement n'être qu'un anarchiste pétri de haine, avec un seul objectif dans l'existence: faire payer aux autres, à tout le monde, une partie au moins des souffrances sans nom qu'il a subies dès sa petite enfance, dès son commencement dans son propre foyer d'abord. Quand on est enfant, sentir qu'on n'est pas aimé, sentir qu'on est rejeté et être empêché d'aimer soi-même, ça doit être la pire épreuve de cette étape de la vie. Les petits animaux sont normalement préservés de ce mauvais trépas psychologique, de cette anomalie de la nature qui marque les petits d'hommes d'une façon indélébile. Tous les psychiatres sont d'accord au moins sur ce point.

Dans le cas Castillo il y a plusieurs plans où il a également souffert et qu'il ne sert à rien de confondre et de mêler comme à plaisir, ça ne rend pas son histoire plus facile à comprendre ni plus sympathique. Ça lui nuit plutôt. Famille, société, pays, tout était attaqué à la fois, de l'intérieur et de l'extérieur. Tout d'abord, comme le simple produit d'un "accident" ou d'une "expérience courante" l'enfant est abandonné par son père qui fuit l'Espagne aux premières manifestations de la guerre civile. Sa mère, comme on le conseille tant aux femmes d'aujourd'hui, faisait de la politique, de la politique révolutionnaire, de la radio, du dialogue et tout et tout. On comprend que le mari ait décampé de ce ménage explosif; on comprend moins bien

que la mère ait préféré son poste de propagandiste à son foyer où il y avait un grand-maman et son petit garçon de trois ans. Après les derniers coups de canon, fuit en France de la révolutionnaire rouge, camp d'internement de réfugiés; ensuite de 9 à 13 ans, l'enfant goûte à la formule des camps de déportation nazie. De retour en Espagne, avec d'autres "orphelins" sans doute, il est hébergé dans une maison de correction qui aurait probablement eu besoin à cette époque d'un réformateur. Et c'est là que l'enfant Michel qui souffrait de la faim et qui lisait beaucoup toujours, racontait ses lectures à ses camarades d'infortune; les enfants qui "buaient" ses récits se cotisaient pour lui offrir en retour quelques mandarines ou quelques brochures supplémentaires... C'est comme ça qu'il avoue avoir pris son temps pour conduire à leur fin les Trois mousquetaires qui, en durant plus longtemps, amenaient les enfants à trouver d'autres mandarines... Il s'éleva tout de même de cet enfer où un surveillant, apparemment un malade mental, le rendait à bout de sa résistance nerveuse et il réussit à retrouver un oncle et une tante qui, enfin, avaient vraiment figures humaines et cœurs de chrétiens. Ce sont eux qui l'envoyèrent dans un collège de Jésuites où il poursuivit et termina ses études. On aurait bien aimé l'entendre un peu parler de ces parents qui l'adoptèrent en quelque sorte et des hommes qu'il rencontra à ce collège. C'est regrettable, aucune question ne fut posée sur ces compatriotes espagnols qui apportaient enfin aide, compréhension et fraternité à l'adolescent si malmené par les calamités publiques et familiales.

Après tant d'expériences affreuses parmi des hommes du XXe siècle, à la fois si savant et si sauvage, tout le long de l'entrevue, je me demandais comment en est-il venu à se faire une personnalité aussi "civilisée", à acquiescer et humanisme qu'il respire et qu'on ne peut pas ne pas apercevoir? Il se dit d'ailleurs lui-même "d'un tempérament et d'un goût tout ce qu'il y a de plus classique. J'ai tout ce qui est bien fait, la phrase bien frappée." A la télé, il a fini par dire également qu'il avait été "sauvé par l'étude, le respect des autres, le respect et le goût de l'honnêteté." Il y a même davantage puisqu'il a ajouté: "Aider l'autre, réclamer pour l'autre, cela libère." Cette

reconquête de lui-même est parmi ses plus grandes réussites, sans doute, lui qui aurait pu si facilement, encore une fois, n'être qu'un anarchiste, ou un névrosé dépourvu du sens de la responsabilité ou simplement un être antipathique à la charge de la société et de ses semblables. Evidemment, il reste avec des opinions très lourdes à porter sur la femme, la mère, en particulier la sienne, son père qui ne valait pas mieux, ce foyer, le sien, incapable d'apprivoiser un être nouveau venu, etc. Heureusement, à la télé, il n'a pas terminé aucune de ses phrases commencées sur ces sujets... Le reste était déjà assez pénible à entendre.

Après avoir écouté Michel del Castillo, on se demande malgré soi quelle qualité de bonheur humain pourrait ramener sur ce misère tragique et fatigué et pourtant si jeune, l'ombre d'un sourire, ne serait-ce que des yeux? Qui ou quoi pourrait lui rendre sa foi dans l'être humain? Il sait pourtant que "l'homme est capable du meilleur comme du pire", il l'a dit lui-même. Ce mot m'a rappelé Pascal analysé par Henri Guillemin, et qui disait, en parlant de l'homme, "cette créature misérable mais capable de Dieu pourvu qu'elle sache aimer". Si la haine et le goût du mal arrêtaient de s'étendre sur le monde, peut-être les cœurs retrouveraient-ils la possibilité d'aimer et de fraterniser vraiment? Non, ce ne sont pas les revers de fortune, les deuils du cœur, la misère matérielle et physique, la pauvreté persistante ou transitoire qui enlèvent à l'homme sa dignité, ce sont les plaies de l'âme: la haine, le mépris de l'humain, le goût de la vengeance, le manque de courage et d'honnêteté. En découvrant Michel del Castillo on en a la preuve. La preuve aussi que l'esprit peut être plus fort que la matière; les voix intérieures de la conscience et du cœur plus puissantes souvent que les forces matérielles de la haine et de la corruption. Et il écrit, dit-il, "pour que les enfants de l'avenir ne naissent pas le sort qui a été le sien." Hélas! L'époque n'est pas propice à l'enfance. Jamais dans l'histoire de tous les temps, et sur une aussi vaste échelle, les enfants n'ont été autant rejetés, refusés, exploités, brutalisés, massacrés qu'aujourd'hui sur la planète. Mais ça, c'est une autre histoire.

Voici DUST UP un meilleur moyen d'arrêter les retombées de poussière

Faites connaissance avec le nouveau vaporisant **Dust Up de Simoniz**.

Il arrête les retombées de poussière d'un linge à épousseter ou d'une vadrouille. Il emprisonne la poussière comme dans un piège avant qu'elle puisse s'éparpiller. La formule spéciale "Magnapower" de Dust Up attire la poussière des coins et des fentes à la façon de centaines d'aimants puissants. Il débarrasse vraiment les pièces de la poussière nocive où pullulent les microbes et la maintient bien dans votre linge à épousseter.

Avec le nouveau Dust Up de Simoniz, vous époussetez plus efficacement—et moins souvent. Le nouveau Dust Up de Simoniz—un nouveau produit conçu pour faire gagner du temps... de la compagnie Simoniz.



COUPON REMBOURSABLE EN MAGASIN

ÉCONOMISEZ 10¢

sur le nouveau Dust Up de Simoniz... avec "Magnapower".

MONSIEUR LE MARCHAND: Nous vous rembourserons ce coupon pour 10¢, plus 2¢ pour frais de manutention, à condition que vous l'avez reçu et remboursé conformément aux conditions de cette offre. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude.

ENVOYEZ LES COUPONS POUR REMBOURSEMENT À: Simoniz Company Limited, C.P. 2140, Terminal A, Toronto, Ont.

UN NOUVEAU MOYEN DE GAGNER DU TEMPS... DE LA COMPAGNIE SIMONIZ

COUPON REMBOURSABLE EN MAGASIN

RC-N-12/67-34



Hardy Amies part en guerre contre la lionne de la mode britannique Mary Quant. Les jupes couvriront les genoux au printemps en a décidé le couturier de la reine qui n'a pas craint de présenter des vêtements qui vont jusqu'à seize pouces du sol. Même le mannequin Twiggy a abandonné ses mini-jupes, il y a quelques jours, pour plaire à Amies. Les hommes aussi allongeront leurs vestes de complet dès mai prochain. (Téléphoto AP)

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins et la Société Nationale de Fiducie

potins financiers

L'ambiance paraissait moins bonne hier sur la Bourse de Paris. Une certaine animation régnait sur la Bourse de Londres, vu l'annonce des sévères compressions budgétaires, publiées hier après-midi aux Communes anglaises. Une nouvelle étape semblait vouloir commencer sur la Bourse de Montréal et sur la Bourse de Toronto, les mines d'or qui avaient touché la veille le sommet de 288,15 — niveau inconnu depuis 1945 — clôturaient hier à 214,83. L'indice des industriels de DJ clôturait hier 5,60 points plus bas à 887,14, au regard d'une perte de 6,24 points la veille.

L'incertitude grandissante sur ce que dira le président de l'E.U. dans son message sur l'état de l'Union qu'il doit prononcer ces jours-ci ainsi que l'incertitude sur la politique fiscale du Congrès de Washington expliquerait la nervosité des spéculateurs à Wall Street hier.

Cette année, "l'économie canadienne se développera à un rythme modéré, supérieur à celui de 1967, mais, encore inférieur aux possibilités économiques", voilà ce qui ressort de la conjoncture économique préparée par la Prudential d'Amérique, compagnie d'assurance, rapport que nous reproduisons au long ces jours-ci.

E.T. Lynch & Co. Ltd, dont le bureau-chef est à Toronto, mais qui possède une importante succursale à la Place Victoria dans notre ville, sous la gérance de M. Jean Forget, aussi membre du conseil de la firme précitée, vient de publier une étude de 10 pages sur Mogul Mines Limited, une compagnie canadienne de gestion, qui possède 75% des intérêts d'une mine de plomb, d'argent et de zinc, en Irlande, et qui a aussi d'autres propriétés ailleurs. C'est M. W. Stewart Weaver, B.Com, qui a préparé l'étude de ci-dessus mentionnée.

Les Gouverneurs des Bourses de Montréal et Canadienne tiendront une réunion conjointe, aujourd'hui, à la Maison Mailloux, à Québec, puis ils recevront au Club de la Garçonnière représentants du monde des affaires et de la finance de la Vieille Capitale.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende tant par action: Murphy Oil Company Ltd. 5 1/4% privilégiée, 35,75; l'action, Mussels Ltd. ordinaire 10e l'ac-

tion, Turner & Newall Limited ordinaire 7% l'action.

Le dernier bulletin de Jones Heward & Company Inc. traite de l'avenir de l'économie canadienne. On y mentionne que des forces vigoureuses sont, présentement, à l'œuvre, qu'après la pause du 3ème trimestre, les ajustements furent plus nombreux durant le 4ème trimestre de 1967 et, enfin, il y est question de l'équilibre toujours instable des marchés de capitaux — heureusement qu'il est mentionné, sur la fin, que les mesures prises par le gouvernement américain pour défendre le dollar des E.U. devraient affecter qu'un peu favorablement nos prochaines obligations fédérales.

Consolidated Virginia Mining Corporation a soumis à la Bourse Canadienne un état pour ses dossiers; daté du 5 septembre 1967 et amendé le 5 janvier 1968 dans lequel il est divulgué ce qui suit: en vertu d'un accord en date du 28 août 1967, tel qu'amendé le 13 décembre 1967, la compagnie a acquis de M. Louis Coper un intérêt de 50% dans deux propriétés de soufre, dont l'une située dans l'état de l'Utah et l'autre au Colorado, aux E.U. M. Austin B. Smith et Gold Bar Resources Inc. tous deux de Salt Lake City, Utah détiennent l'autre intérêt de 50% dans les propriétés précitées.

La Bourse de Montréal a été avisée que depuis le 1er janvier 1968, le bureau de Calgary, Alberta, de The Canada Trust Company a été nommé agent de transfert et registraire respectivement des actions de MacMillan Bloedel Limited.

La ville de Warwick, comté d'Arthabaska, a vendu récemment à Grenier, Ruel & Cie Inc. une émission de \$190,000. L'obligation, à 7 1/2% remboursable en séries en 10 ans, à un prix de 97,38. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7,8314%. L'emprunt comporte un solde de \$126,000, à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 10 ans.

Indices à Toronto

	Ind.	Gold.	B.M.	W.O.
Hier	162,91	214,83	107,50	224,51
La veille	162,96	207,23	107,31	228,05
Sem. dern.	161,35	197,41	107,01	221,64
Mois dern.	160,15	157,40	89,66	146,60
1967-68 h.	172,41	217,83	111,40	226,02
1967-68 b.	147,65	142,30	85,88	130,15
1966 haut	175,90	192,48	100,23	135,84
1966 bas	136,96	136,95	83,22	95,24

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

On peut transiger, depuis hier en bourse, sur des actions additionnelles de Warnock Hersey International

519.308 actions additionnelles de Warnock Hersey International Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture, mardi le 16 janvier 1968, sous réserve d'avis de leur émission. Les administrateurs de l'entreprise ont autorisé l'émission d'un total de 519.308 actions additionnelles qui seront allouées, de temps à autre, aux détenteurs de titres ordinaires de Canadian Power and Paper Securities Limited qui seront prêts à échanger leurs actions pour des actions de Warnock, à raison de deux (2) actions de cette dernière entreprise pour chaque action ordinaire de Canadian Power, détenues par ses actionnaires. C'est l'intention de Warnock de faire une offre d'échange de leurs actions aux détenteurs d'actions ordinaires de Canadian Power qui resteront.

Crédit St-Laurent Inc affiche un actif de \$13,064,859

Le résultat des activités financières du Crédit St-Laurent Inc pour la période de six mois d'opération terminée le 30 octobre 1967 indique un profit net avant impôt de \$83,313 et un profit net après impôt de \$39,991. Le profit par action classe "A", après provision complète pour le paiement des dividendes sur les actions privilégiées 6% et actions privilégiées deuxième rang 6 1/4% s'établit au 30 octobre 1967 à \$0,25 par action et les dividendes déclarés sur les actions classe "A" à cette date étaient de \$0,30 par action.

En conséquence de la politique adoptée depuis deux ans par la compagnie de réduire ses affaires à un niveau correspondant aux conditions difficiles du marché actuel de l'argent, le total des actifs en cours s'établit au 30 octobre 1967 à \$13,064,859, comparativement à \$15,242,078 au 30 octobre 1966.

Les administrateurs croient que les profits vont se stabiliser aux taux actuels durant les mois à venir jusqu'à un changement des conditions générales du crédit. Ils ont donc jugé opportun de réduire le dividende sur les actions classe "A" de telle sorte que des dividendes de \$0,03 par action ont été déclarés payables le 1er février 1968 aux actionnaires inscrits le 15 janvier 1968 et le 1er mai 1968 aux actionnaires inscrits le 11 avril 1968.

La Banque de Montréal paiera un dividende plus élevé le 1er mars

La Banque de Montréal a augmenté hier son dividende à 13 cents pour le premier trimestre de l'exercice en cours. Pour la même période, le dividende a été de 12 cents pour une valeur équivalente des actions.

Ce dividende est payable le 1er mars aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 janvier. Comme on sait, le capital-actions autorisé de la B de M est de 50.000.000 d'actions et, sur ce total, il y en a 30.375.000 d'autorisées. Vu l'augmentation de 1 et par action par trimestre, les actions sont donc maintenant placées sur une base de dividende annuel de \$0,52 cts comparativement \$0,48 cts antérieurement. Il va sans dire que ces taux ne tiennent pas compte des dividendes supplémentaires de fin d'année, payés depuis des années.

Accord financier, conclu entre Wisconsin Mining Co et Union Pacific Ry. Co

Wisconsin Mining Company Limited a annoncé, que, sous réserve de l'approbation par ses actionnaires lors d'une assemblée spéciale qui sera convoquée sur le champ, sa filiale en propriété exclusive, l'Oregon Canadian Mining Company, d'Oregon, E.U., a complété un accord avec Union Pacific Railroad Company, en vertu duquel l'intérêt de la compagnie dans les claims Rowley et Banfield Lodge, a été transféré à Union Pacific pour la considération suivante: Union Pacific devra dépenser un minimum de \$25,000 en travaux d'exploration, au cours d'une année. Un intérêt de 49% des profits nets provenant de l'entrée en production des dits claims sera réservé pour Oregon Canadian. Si Union Pacific ne dépense pas \$125,000 en travaux d'exploration dans les 3 ans, l'accord précité prendra fin. Après qu'Union Pacific aura dépensé ces \$125,000, elle aura le droit d'acheter d'Oregon Canadian, au prix de \$150,000.00, un intérêt additionnel de 24% des profits nets. Advenant qu'Union Pacific décide de mettre la propriété en production, mais qu'elle ne désirerait pas acquérir un intérêt additionnel dans les profits nets, alors Oregon Canadian aura le droit de recevoir un paiement de \$150,000, payable à même 55% des profits nets indivis. Le solde de 45% sera retenu par Union Pacific jusqu'à ce que cette dernière entreprise ait récupéré l'excédent de ses dépenses, dépassant les \$125,000.

Marcel Clément

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA



M. Henri N. Guilbault, L.Sc. com.

Le président du Trust Général du Canada, M. Marcel Fairbairn, annonce la nomination de M. Henri N. Guilbault, jusqu'ici directeur général de cette société, au poste de vice-président exécutif du Trust Général du Canada. M. Robert Jussoume, auparavant directeur général du Sherbrooke Trust, une filiale, est nommé directeur général du Trust Général du Canada.

M. Robert Jussoume, LL.B.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE			
Ventes	Haut	Bas	Form. Ch.
Am. Met. En	6280	280	275 +5
Blue Bon	775	270	270 +5
CDRI Ltd	800	85	8 1/4 + 1/4
C. Secur. A	1300	310	310 +1
Cassidy	200	87 1/2	7 1/2 + 1/4
Comm. Hold	200	100	100 -1
Comore	5100	250	330 -15
Dominion Ltd	450	510 1/2	10 - 1/4
Furling	500	265	260 -15
Galichrist	100	455	455 -5
Grisol	1800	425	400 +40
Inland C	200	35	5 - 1/4
Inland C	1200	87 1/2	7 1/2 + 1/4
1831 St-J	1831	127 1/2	127 1/2 + 1/4
Kent Av	560	137	35 1/2 + 1/4
Kodiak P	14900	115	105 -5
Que Ph 55	200	115	15 - 1/4
Seaway H	1725	84 1/2	7 1/2 + 1/4
Spartan	6700	145	145 +15
Superior	100	89 1/4	9 1/4 + 1/4
U Corp R	200	8 1/4	14 - 1/4
V. Der Hout	200	250	250
Mines et huiles			
Agassiz	2500	43	43 +3
Ajax	8000	18	17 1/2 + 1/4
Alcor	4000	5	5 - 1/4
Arthron	5000	13	13 - 1/4
Bateman	22000	8	7 1/2 + 1/4
Offre dem.			
Adanac Mutual Funds	2,59	2,83	
Affiliated Fund Inc. Com	8,79	9,50	
All Canadian Com	6,08	8,83	
Am. Bus. Sec. Fund	9,91	10,83	
Am. Canadian Venture	8,32	9,31	
Am. Business Shares	2,51	3,80	
American Growth	7,17	7,84	
Andreas Equity	3,82	5,96	
Associated Investors	4,79	4,84	
Banque Corp.	28,21	4,92	
Boston Fund Ltd	9,20	10,05	
Bullock Fund Ltd	15,41	16,89	
Canada Growth Fund	7,32	8,84	
Canada Security Fund	4,67	5,13	
Can. Gas & Energy Fund PFD	13,41	14,70	
Can. Investment Fund	3,99	4,38	
Can. Trust Ind. Fund	4,50	4,92	
Canad Fund Co. Ltd	54,20	56,81	
Champion Mutual Fund of Can.	7,10	7,72	
C. Leverage	12,47	13,67	
Collective Mutual Fund	10,55	11,56	
Commonwealth Int'l	5,86	6,40	
Corporate Investors	1,44	1,58	
Div. Inc. Shares Ser "A"	4,75	5,23	
Div. Inc. Shares Ser "B"	6,16	6,42	
Dominion Equity Inv. Ltd	14,64	15,98	
Dreyfus Fund Inc.	18,60	18,79	
Dynamic Fund	7,68	8,29	
European Growth Fund	7,62	8,02	
Exac. Int'l. Fund	8,29	8,70	
Federated Financial	5,54	6,05	
Federated Growth	8,60	9,74	
Fonds Collectif "A"	6,76	7,34	
Fonds Collectif "C"	8,98	9,76	
Fonds Desjardins "A"	4,75	5,13	
Fonds Desjardins "B"	4,41	4,80	
Fonds Mutuel Adanac	2,59	2,83	
The Fraser Fund Ltd	12,29	12,28	
G.I.S. Compound	9,43	10,30	
G.I.S. Income	4,21	4,61	
Growth Equity Fund	7,29	7,75	
Growth Oil & Gas	21,07	21,07	
Guardian Growth Fund	8,15	8,91	
Investors Growth	10,53	11,44	
Investors Int'l. Mutual	7,78	8,44	
Investors Mutual of Can.	5,28	5,74	
Keynote Canada	8,32	9,14	
Keynote Canadian K - 2	7,18	7,84	
Keynote Canadian S - 1	22,06	24,07	
Keynote Canadian S - 4	7,76	8,47	
Le Fonds P.E.P.	4,07	4,42	
Lexington Research	17,94	19,61	
Mass Inv. Trust	12,65	13,83	
Mass Inv. Trust	16,57	17,89	
Molson M. Fund	4,67	4,90	
Natural Resources	7,72	8,44	
One William Street	19,17	20,32	
Prix et Revenu Mutuel	7,32	8,00	
Principal Growth Fund	4,90	5,34	
Putnam Growth Fund	13,17	14,39	
Radiation R.I.	3,98	4,38	
Regent Fund Ltd	10,64	11,63	
Roynald Fund	5,21	5,37	
Spec. Taurus Fund	12,03	14,32	
Television Electronics	7,44	8,18	
Timed Investment Fund	10,04	10,94	
United Accum. Fund	5,89	5,92	
United American	2,90	3,17	
Uni. Sep. Equit. Fund Ltd	5,72	6,25	
Wellington Fund Inc.	12,99	14,12	

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis J. Dupont et Co.

Ventes	Haut	Bas	Form. Ch.
Am. Met. En	6280	280	275 +5
Blue Bon	775	270	270 +5
CDRI Ltd	800	85	8 1/4 + 1/4
C. Secur. A	1300	310	310 +1
Cassidy	200	87 1/2	7 1/2 + 1/4
Comm. Hold	200	100	100 -1
Comore	5100	250	330 -15
Dominion Ltd	450	510 1/2	10 - 1/4
Furling	500	265	260 -15
Galichrist	100	455	455 -5
Grisol	1800	425	400 +40
Inland C	200	35	5 - 1/4
Inland C	1200	87 1/2	7 1/2 + 1/4
1831 St-J	1831	127 1/2	127 1/2 + 1/4
Kent Av	560	137	35 1/2 + 1/4
Kodiak P	14900	115	105 -5
Que Ph 55	200	115	15 - 1/4
Seaway H	1725	84 1/2	7 1/2 + 1/4
Spartan	6700	145	145 +15
Superior	100	89 1/4	9 1/4 + 1/4
U Corp R	200	8 1/4	14 - 1/4
V. Der Hout	200	250	250
Offre dem.			
Adanac Mutual Funds	2,59	2,83	
Affiliated Fund Inc. Com	8,79	9,50	
All Canadian Com	6,08	8,83	
Am. Bus. Sec. Fund	9,91	10,83	
Am. Canadian Venture	8,32	9,31	
Am. Business Shares	2,51	3,80	
American Growth	7,17	7,84	
Andreas Equity	3,82	5,96	
Associated Investors	4,79	4,84	
Banque Corp.	28,21	4,92	
Boston Fund Ltd	9,20	10,05	
Bullock Fund Ltd	15,41	16,89	
Canada Growth Fund	7,32	8,84	
Canada Security Fund	4,67	5,13	
Can. Gas & Energy Fund PFD	13,41	14,70	
Can. Investment Fund	3,99	4,38	
Can. Trust Ind. Fund	4,50	4,92	
Canad Fund Co. Ltd	54,20	56,81	
Champion Mutual Fund of Can.	7,10	7,72	
C. Leverage	12,47	13,67	
Collective Mutual Fund	10,55	11,56	
Commonwealth Int'l	5,86	6,40	
Corporate Investors	1,44	1,58	
Div. Inc. Shares Ser "A"	4,75	5,23	
Div. Inc. Shares Ser "B"	6,16	6,42	
Dominion Equity Inv. Ltd	14,64	15,98	
Dreyfus Fund Inc.	18,60	18,79	
Dynamic Fund	7,68	8,29	
European Growth Fund	7,62	8,02	
Exac. Int'l. Fund	8,29	8,70	
Federated Financial	5,54	6,05	
Federated Growth	8,60	9,74	
Fonds Collectif "A"	6,76	7,34	
Fonds Collectif "C"	8,98	9,76	
Fonds Desjardins "A"	4,75	5,13	
Fonds Desjardins "B"	4,41	4,80	
Fonds Mutuel Adanac	2,59	2,83	
The Fraser Fund Ltd	12,29	12,28	
G.I.S. Compound	9,43	10,30	
G.I.S. Income	4,21	4,61	
Growth Equity Fund	7,29	7,75	
Growth Oil & Gas	21,07	21,07	
Guardian Growth Fund	8,15	8,91	
Investors Growth	10,53	11,44	
Investors Int'l. Mutual	7,78	8,44	
Investors Mutual of Can.	5,28	5,74	
Keynote Canada	8,32	9,14	
Keynote Canadian K - 2	7,18	7,84	
Keynote Canadian S - 1	22,06	24,07	
Keynote Canadian S - 4	7,76	8,47	
Le Fonds P.E.P.	4,07	4,42	
Lexington Research	17,94	19,61	
Mass Inv. Trust	12,65	13,83	
Mass Inv. Trust	16,57	17,89	
Molson M. Fund	4,67	4,90	
Natural Resources	7,72	8,44	
One William Street	19,17	20,32	
Prix et Revenu Mutuel	7,32	8,00	
Principal Growth Fund	4,90	5,34	
Putnam Growth Fund	13,17	14,39	
Radiation R.I.	3,98	4,38	
Regent Fund Ltd	10,64	11,63	
Roynald Fund	5,21	5,37	
Spec. Taurus Fund	12,03	14,32	
Television Electronics	7,44	8,18	
Timed Investment Fund	10,04	10,94	
United Accum. Fund	5,89	5,92	
United American	2,90	3,17	
Uni. Sep. Equit. Fund Ltd	5,72	6,25	
Wellington Fund Inc.	12,99	14,12	

Bourse de Toronto

Sommet pour les titres aurifères

La section des aurifères a battu un record vieux de 22 ans hier à la Bourse de Toronto, alors que la plupart des sections avaient dans un climat d'activité. Les pétroliers de l'Ouest ont subi quelques pertes.

L'indice des aurifères a effectué un soubresaut de \$7,50 à 214,83 pour ressortir à 215,65 à la fermeture.

Dome a remporté 2 1/2 à 64 1/2, McIntyre 1 à 85, Giant Yellowknife 80 cents à 10 1/2, Kerr Addison 5-8 à 19 3/8 et Campbell Red Lake 1-2 à 28 1/2.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Roul	Bus	Ferm.	Ch.
FMC	4400	57%	56%	56%	-
FMC Cpt	12600	37%	36%	36%	-
Ford	1300	53%	53%	53%	-
Ford M	24600	54%	53%	53%	-
Frueh C	9100	39%	38%	38%	-
Gen Dyn	4600	61%	59%	61%	-
Gen Elec	17200	95%	93%	94%	-
Gen Fds	17800	71%	69%	69%	-
Gen Inst	49300	55%	52%	55%	+2%
Gen Mills	3800	36%	36%	36%	-
GMC	36600	81%	80%	80%	-
G. P. C. M.	8900	14%	14%	14%	-
Gen Prec.	4300	76%	76%	76%	-
G. Tel. T.	18500	46%	45%	45%	-
Gen Tire	9600	29%	29%	29%	-
Ga Pac	3000	63%	62%	62%	-
Goodrich	6000	68%	68%	68%	-
Goodyear	10900	53%	52%	52%	-
Grandy M	700	61%	61%	61%	-
Grandy W	700	22%	21%	21%	-
House Tr	1200	34%	33%	33%	-
Gt No Ry	2100	57%	57%	57%	-
Gulf Oil	5100	75%	75%	75%	-
Hartz	6700	49%	49%	49%	-
High Vit	1000	29%	28%	28%	-
High West	13400	70%	67%	69%	+2%
Ill Central	18200	100%	97%	97%	-
House Tr	26800	104%	102%	104%	-
Ill Ct In	2000	56%	56%	56%	-
Ing Rand	6900	45%	44%	45%	+1
Ins N A	15500	66%	65%	65%	-
Interl St	1500	30%	30%	30%	-
IBM	6000	624%	616%	616%	-7
Int. Harv	13000	37%	37%	37%	-
Int Nick	7100	112%	111%	112%	-
Int Pac	84500	32%	31%	31%	-
Int T. T.	1200	34%	33%	33%	-
Johns M	1200	58%	57%	58%	-
Kays R	12500	37%	31%	31%	-
Kellogg	21900	45%	45%	45%	-
Kennecott	1700	44%	44%	44%	-
Kresge	6200	89%	87%	87%	-2%
Kroehler	1500	25%	24%	25%	-
Kroehler	9600	17%	16%	16%	-
Lock Air	32700	97%	95%	95%	-2%
Lock Air	22500	49%	48%	49%	-
Loews Tr	2600	144%	140%	141%	-4%
Mc S Gar	35500	12%	12%	12%	-
Magnex	13000	42%	41%	41%	-
Mallory	1500	60%	60%	60%	-
Marine O	10700	87%	85%	86%	-1%
Marshall	5700	37%	33%	33%	-
Martins	2100	14%	14%	14%	-
Marshall F	1100	63%	62%	63%	-
Marshall F	22400	21%	21%	21%	-
Mess Ferg	10800	18%	18%	18%	-
McDon D	17500	48%	48%	48%	-
McGr Hil	17300	46%	44%	46%	-
McIntyre	300	90%	89%	90%	-
McKee	1100	44%	44%	44%	-
Merck	12400	81%	80%	80%	-
MGM	1500	47%	46%	47%	+1
Midl Br	1500	90%	89%	89%	-
Min MM	10200	25%	24%	25%	-
Mohasco	20200	48%	48%	48%	-
Monto	30300	26%	24%	25%	-
Motorola	11100	111%	109%	110%	+1
Nat Dairy	16600	37%	36%	36%	-
Nat Dist	4000	42%	41%	42%	-
Nat Gyps	5200	45%	44%	44%	-
Nat Lead	7800	67%	66%	67%	-
NY Cnt	29500	73%	70%	73%	-4
Nor Pac	1700	54%	54%	54%	-
Perkin El	2000	40%	39%	39%	-
Philzer	24000	60%	63%	63%	-
Phil Bow	10200	49%	48%	48%	-
Pit Bow	13100	70%	69%	69%	-
Pit P	2100	69%	69%	69%	-
Polaroid	10400	23%	22%	22%	-5
Proc G	1300	89%	89%	89%	-
Pullman	3200	51%	50%	51%	-
RCA	30100	53%	52%	52%	-

LA
Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Le Père de La Sablonnière décide souvent de mettre la main à la pâte à l'Auberge du P'tit Bonheur. Il fait honte ici à plusieurs "bons" maris qui ne vont pourtant pas jusqu'à essuyer la vaisselle comme lui.

Texte
J.-P. Cofsky



Un des nombreux touristes d'été qui vient faire son inscription à l'Auberge. Il est accueilli ici par madame Paul Larue, hôtesse-directrice de l'Auberge.



L'Auberge à cœur ouvert

Voici quelques-unes des activités de la base de plein air, pratiquées à l'Auberge sous l'œil vigilant de moniteurs qualifiés.

Ecole de canoë

Mise sur pied en même temps que la fondation de l'Auberge, l'école de canoë se propose comme but d'éduquer les jeunes à la sécurité aquatique. Le caractère peut profiter d'une initiation technique et pratique. Au terme du cours, il se trouve généralement apte à suivre un cours plus avancé. Ce cours est suivi d'une initiation au canoë-rivière.

Ecole de voile

La base possède son école d'initiation à la voile et un club de construction et de compétition. "Le P'tit Nautique". On utilise un bateau de marque "Lightening" pour l'initiation de base. Pour les élèves plus avancés, l'école dispose de deux dériveurs de marque "Flying Junior" de classe internationale.

Ecole d'escalade

Un rocher-école situé près de la base permet à ceux qui le désirent de bénéficier de cours quotidiens d'escalade, d'en apprendre la technique et les principes, sous la conduite de moniteurs qualifiés.

Ecole de natation

Durant la belle saison, une section de natation est offerte chaque jour. Les vacanciers peuvent de plus suivre un cours d'initiation aux différentes méthodes de respiration artificielle et à l'aménagement de la plage.

Ecole d'hébertisme

La méthode naturelle d'entraînement de Georges Hébert est en vogue à la base et les adeptes ont à leur disposition toute une section du domaine, ainsi qu'un parcours de deux milles ensermant deux lacs.

Ecole de ski

L'Auberge offre aux jeunes travailleurs des semaines de ski très économiques. Des moniteurs sont à leur disposition durant toute la saison.

Moniteurs pour saison 1968

Paul Larue
Instructeur-en-chef
Michel Leduc
Denise Fontrouge
Claudette Lacasse
Thérèse Galarneau
Jean-Pierre Leduc
Pierre Dufour
René Loiseleur
Julien Boudreau

Voici le premier des trois articles consécutifs sur l'histoire de "L'Auberge du P'tit Bonheur", du camp Jeune-Air, et de l'orientation de cette base de plein air fondée il y a cinq ans par le Père de La Sablonnière, jésuite. Cette base de plein air est dirigée depuis sa fondation en 1962 par M. et Mme Paul Larue.



Quand un instructeur de ski de l'Auberge du P'tit Bonheur donne une leçon de ski, c'est le cas de dire qu'il vous en met plein la vue. Blague à part, l'Auberge peut se vanter d'avoir des moniteurs hors pair et les résultats obtenus le sont en un temps record, comme vous le diront tous les débutants qui ont eu l'occasion d'en bénéficier.

L'Auberge du P'tit Bonheur ou le paradis du plein air sur terre, miracle du Père de La Sablonnière

Or donc, un beau matin, sa prière récitée, le Père Sablon fit venir à son bureau Paul Larue et lui tint ce langage: "Paul, que dirais-tu si nous achetions ce domaine du Lac Quenouille et en faisons un camp d'été pour les jeunes?"

Et Paul Larue de répondre: "Ce serait l'oeuvre utile par excellence pour les jeunes... que votre volonté soit faite, Seigneur!"

Et venait de naître l'auberge "Le p'tit Bonheur", baptisée du nom d'une chanson de notre chansonnier Félix Leclerc, à une quinzaine de milles de Ste-Agathe, dans les Laurentides.

Ceci vous est raconté en deux mots, mais en fait, il se serait plus juste de vous en faire une longue histoire.

Mais avant de vous la raconter, laissez-moi vous dire que si jamais j'avais besoin d'un comptable et d'un bâtisseur, j'engagerais... un jésuite de ma connaissance. Lui, il a tout le talent de ses ambitions. Ses ambitions sont immenses, à la dimension de la jeunesse d'aujourd'hui.

Qu'est-ce, au juste, que cette auberge?

Ce qui fut à l'origine, il y a cinq ans, spécifiquement un camp d'été pour les jeunes, est maintenant devenu une base de plein air pour les 18 ans et plus. (Dans un deuxième reportage je vous raconterai l'histoire du camp pour enfants: "Jeune-Air" pour les 8 à 13 ans, camp fondé en 1964).

C'est l'endroit où les jeunes travailleurs — garçons et filles — peuvent faire un stage d'éducation aux sports, dans une atmosphère unique de franchise camaraderie, dans un décor enchanteur, dans une ambiance saine, guidés par des moniteurs qualifiés.

Comme me l'expliquait en ses moindres détails Paul Larue, l'administrateur du camp, "cette éducation sportive est conçue en fonction de la masse; par conséquent, les cours sont à la portée de tous. Comme la plupart de ces jeunes de 18 ans et plus n'ont plus fait de sport depuis la fin de leurs études, c'est là une occasion unique et nouvelle de se ré-initier aux sports."

Cette auberge est un manoir

Cette auberge, dans son aspect physique est ce que l'on pourrait facilement appeler un manoir, c'est-à-dire, selon Larousse: "Habitation d'une certaine importance, entourée de terres."

Quand je vous aurai dit qu'au "P'tit Bonheur" on peut recevoir et loger 150 villégiateurs et plus, et que cette habitation se situe au milieu de centaines d'acres de terre (le camp Jeune-Air et l'Auberge) il vous sera facile de vous rendre compte qu'en effet l'Auberge du p'tit Bonheur est une habitation d'importance.

En entrant, vous débouchez sur un vaste hall meublé de fauteuils "en belle érabie" (comme dirait Sèraphin) disposés en fer à cheval autour d'un foyer qui vous captive et vous reconforte par froid de Sibérie assez fréquent dans ce coin des Laurentides à la mi-janvier.

Attendant au hall d'entrée, une salle réservée, à la télévision... pour long métrage avant le dodo, dodo commandé à minuit par la loi du couvre-feu de l'institution.

Deux grandes salles, au sous-sol, sont d'une grande utilité pour les visiteurs.

Dans l'une, la Salle Bleue, on y trouve une table de ping-pong et quelques autres amusements, pendant que dans l'autre, la Salle Rouge, on peut y visionner des films sur toutes les activités sportives de saison, ski, canotage, yachting, campisme, patinage, etc.

Cette Salle Rouge est également dotée d'un autel où le Père de La Sablonnière y dit la messe le dimanche. Cet autel, en passant, est dissimulé dans le mur, ce qui a fait dire à quelques-uns qu'à l'Auberge, la religion se pratiquait "en dedans", qu'on n'y pratiquait pas une religion "de façade".

Un long couloir relie ces deux salles et sert d'oasis, car c'est là qu'est installé le restaurant. Et, parents, soyez rassurés, il n'y a pas de liqueur alcoolique sur les lieux.

Remontant dans le hall d'entrée, du côté opposé à la salle de télévision, vous entrez dans la salle à dîner, salle à dîner équipée d'un solarium pour l'été, et garnie d'une vingtaine de tables.

Quant aux chambres des touristes à l'auberge, pas de problèmes: les garçons en bas, les filles, en haut et, à minuit, tout le monde ronfle!

Education sociale et culturelle

Sous la direction dynamique de Paul Larue (et de madame Larue également) l'auberge du "P'tit Bonheur" tient à se pencher également sur l'éducation sociale et culturelle de ses membres. Loisir et récréation se mêlent dans la joie du mieux-vivre. Musique, peinture, danse font partie du quotidien.

Paul Larue, au cours de mon séjour de deux jours dans son paterlin, m'expliquait en outre ce qu'était vraiment la base de plein air de l'auberge.

"Une base de plein air, c'est là où on perfectionne les stages de spécialisation, où on s'occupe d'école de cadres (formations d'instructeurs) où l'on discute de mi-temps pédagogiques, où l'on développe les camps pour enfants, où l'on met sur pied des échanges avec les pays étrangers, etc."

"Comme vous voyez, une base de plein air, c'est drôlement plus élaboré qu'un simple camp d'été ou d'hiver,

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.

Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licence
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
N. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHASSON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRALD, C.A.
CÉCILE FORTIN, C.A.
CLAUDE GUNZEL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

Jean Ouhay, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Laramée, C.A.
Jacques Corrie, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Normandin, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Leopold Beuchemin, C.A.
André Massé, C.A.
Paul André Lachance, C.A.
Gastin Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Menard, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean J. Lacroix, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R. J. R. Dawson, C.A.
D. P. Atkins, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
I. Groves, C.A.
J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shook, C.A.
E. G. Ward, C.A.
I. A. Wright, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Gorbica, C.A.
P. Gloor, C.A.
D. Hurd, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix

et Associés

Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.
Dollard Huard, C.A.
Albert Gagnon, C.A.
Bernard Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Gauthier, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Levesque, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Pierre Pharoand, C.A.
Roland Levesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Vermeire, C.A.
Walter Richford, C.A.
Richard Jean, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clement Pringuet, C.A.
Pierre Levesque, C.A.
Pierre Chénier, C.A.
Gilles Tréhan, C.A.
Marcel Maréchal, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gosselin, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clement Ducharme, C.A.
Yves Bevilacqua, C.A.
Roger Joannette, C.A.
Jean Faucher, C.A.
Gilles Bevilacqua, C.A.
Conrad Menard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Paul Gauthier, C.A.
Paul E. Bélair, C.A.
Leon Côté, C.A.
Henri Bourgeois, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbelle, C.A.
Viviane Fargat, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean-Paul Royer, C.A.
Jean-François, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jean-M. Allard, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Meunier, C.A.
Jean-M. Allard, C.A.
André Levesque, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Régis Hye, C.A.
Pierre Rolland, C.A.
A. Marand, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

L'ANGLAIS
EN 30 SEMAINES
MÉTHODE PRATIQUE ET EXCLUSIVE
LABORATOIRE ULTRA-MODERNE, RESULTATS GARANTIS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
384-0400
ÉCOLE AUDIO-VOCAL INC.
367, est. Henri-Bourassa, (près du métro)
Affiliée à la Fédération des Écoles privées du Québec



Quand le marmiteau surveille ses oignons avec autant de souci il ne peut en résulter qu'une chose: la diffusion de la bonne nouvelle à savoir qu'à l'Auberge on soigne la chère tout aussi bien que la chair.



Paul Larue

Ce qu'il vous
en coûte pour
y séjourner

Une journée: \$7.50 (logement et repas)

Semaine de 5 jours: \$69.00

(Pension complète
monte-pente
et cours)

Fin de semaine: \$22.00

(du vendredi soir au
dimanche soir; demi-
pension, monte-pente et
cours)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPH INC
EST DÉMÉNAGÉ À
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141
1917 1967
VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez
nos annonceurs

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS À:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1917)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL Tél. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Enquête-éclair à Toronto...

Hull et Mikita songent à porter un casque!

Deux services pour Masterton

Des services funéraires pour Bill Masterton décédé accidentellement samedi au cours d'un match de hockey dans la ligue Nationale seront chantés à Minneapolis et à Winnipeg. Le service funéraire de Minneapolis sera tenu jeudi, à 3h00 de l'après-midi, à l'église méthodiste de Hillcrest, à Bloomington, en banlieue.

Un autre service aura lieu samedi à Winnipeg, et l'inhumation aura lieu au cimetière Green Acres Memorial, à Winnipeg.

Les coéquipiers de Masterton agissent comme escorte d'honneur aux funérailles. Les porteurs seront Murray Williamson, de Edina, Minn., pilote et général de l'équipe nationale de hockey des États-Unis; George Konik, joueur des Penguins de Pittsburgh, de la LNH; Martin Howe, de Colorado Springs, ainsi que Bob Currie, John Randall et Ken Williamson, tous de Bloomington.

La plupart des porteurs sont originaires de Winnipeg ou sont des anciens coéquipiers de Masterton.

CURLING

Les championnats mondiaux de curling auront lieu en 1968 à Pointe-Claire, en banlieue de la métropole canadienne, ont fait savoir hier au cours d'une conférence de presse, la compagnie Air Canada, commanditaire du tournoi et le Club Royal Caledonia.

Ce tournoi est connu depuis plusieurs années sous l'appellation de tournoi pour la coupe d'Ecosse. Un nouveau trophée sera mis à l'enjeu, à Pointe-Claire. Les dates déterminées pour le tournoi mondial sont les 20 et 24 mars.

1er rang au Canada

SAINT-MORITZ (AFP) — 28 équipages de 13 pays ont participé hier à la seconde séance d'entraînement en vue du championnat d'Europe de bob à quatre qui aura lieu le prochain week-end. Le meilleur temps a été réalisé par le Canada "2" (Severino) qui a battu de près d'une seconde l'équipage d'Allemagne "1" (Woermann).



Gordie Howe



Jean-Claude Tremblay



Jean Béliveau

à porter un casque!

TORONTO (PC) — Certains étoiles de la ligue Nationale de hockey songent sérieusement au port de casques protecteurs à la suite de la mort de Bill Masterton, des North Stars de Minnesota, qui a succombé aux blessures subies samedi dernier.

Un grand nombre des étoiles du circuit, réunies ici hier afin de disputer le match d'Étoiles aux champions Leafs de Toronto, ont discuté le pour et le contre du port du casque.

Bobby Hull, du Chicago, qui a compté 50 buts et plus en trois saisons différentes, a déclaré:

"Nous ne portons pas le casque uniquement par vanité. Les joueurs qui le portent présentent moins de risques de blessures. D'ailleurs, quand un gars atteint les majeures, il n'a plus à prouver qu'il est un homme."

"A la suite de cet accident, je vais étudier soigneusement la possibilité de porter un casque. Il semble un peu stupide qu'un joueur se protège adéquatement partout à l'exception de la tête, la partie la plus importante de son corps."

Son coéquipier Stan Mikita, qui détient le record du plus grand nombre de points en une saison, a précisé davantage:

"Je vais porter un casque protecteur aussitôt que j'en trouverai un bon."

"Et, afin de m'assurer qu'il me conviendra très bien, je vais en dessiner un moi-même. Les casques actuels ne sont pas confortables."

En faveur

Un certain nombre de joueurs opinent que les casques procurent une bonne protection, mais ajoutent qu'ils ont évolué pendant si longtemps sans en porter qu'il leur serait difficile de s'y adapter.

"J'imagine que je suis trop vieux maintenant pour en porter un, a dit Pierre Pilote, du Chicago.

"Lorsque j'ai été atteint à la tête à Chicago, j'ai alors souhaité avoir porté un casque. J'ai vu des étoiles pour la première fois et, pendant que j'étais étendu sur la glace, je pensais à Benny Kid Paret qui venait de succomber à des blessures à la tête lors d'un match de boxe quelques jours plus tôt."

"Puis j'ai repris mes sens et j'ai oublié au sujet du port d'un casque. Si j'avais commencé ma carrière avec un casque, j'aurais évité 150 points de suture."

Plusieurs étoiles opinent que la mort de Masterton poussera les joueurs à porter un casque. Dave Balon, du Minnesota, a révélé qu'il avait l'intention d'en porter un cette année, mais qu'il avait changé d'idée au camp d'entraînement.

Le président de la LNH, Clarence Campbell déclare: "Les clubs sont prêts à procurer à leurs joueurs les meilleurs casques disponibles, mais les joueurs restent libres de les porter ou non."

Le pilote Toe Blake, des Canadiens, a révélé qu'il avait porté un casque pendant 11-2 ans avec Montréal.

"Je crois avoir été le dernier de mon temps à l'enlever. J'ai réussi le truc du chapeau aux dépens du Chicago en portant un casque. Il m'est ensuite venu à l'idée que les autres joueurs me considéraient comme une poule mouillée."

Wren Blair, pilote-gérant du Minnesota, s'oppose au port du casque par les joueurs professionnels.

"Les pros s'offrent en spectacle au public, qui désire voir leur visage."

"Je n'ai pas jusqu'à dire qu'un joueur qui porte un casque est un mollasse... mais Masterton en a porté un pendant trois ans au collège et il l'a abandonné en devenant pro."



Nancy Greene qui souffre d'une elongation à un muscle de la cheville gauche, profite ici d'une baignade dans une piscine de Badgastein pour donner le traitement prescrit à sa cheville blessée. Pendant ce temps, les autres membres de l'équipe canadienne de ski s'entraînaient en prévision des épreuves de la Cruche d'argent. (Téléphoto PA)

Ron Ellis permet un triomphe de 4 à 3 des Leafs sur les étoiles

TORONTO — Un but de Ron Ellis en troisième période a couronné une remontée sensationnelle de Toronto hier soir pour finalement donner une victoire de 4-3 aux Maple Leafs de Toronto sur l'équipe des Étoiles lors de la 21ème classique annuelle entre les détenteurs de la Coupe Stanley et une équipe choisie.

Les Leafs ont surmonté un déficit de 2-1 en cours de route vers leur deuxième triomphe en sept apparitions contre les Étoiles.

Le but d'Ellis, à la suite de la prise du retour d'un lancer de Frank Mahovich, tôt

à l'engagement final, a donné une avance de 4-2 aux Leafs; ce but de Ron Ellis a servi de coussin protecteur aux Leafs devant une dernière poussée des Étoiles qui marquèrent un troisième et dernier but à 8:23, via le bâton de Norm Ullman.

C'était Al Smith, à ce moment-là, qui gardait les buts des Leafs, ayant remplacé Bruce Gamble, choisi la première étoile de la joute.

Smith, qui a remplacé Bruce Gamble à la période finale, a sauvé les Leafs d'une partie nulle quand il a miraculeusement arrêté un lancer frappé

ÉTOILES 3
TORONTO 4

SOMMAIRE

Première période

1. Toronto, Oliver 5-36
Mahovich, Hillman
2. Étoiles, Mikita 19-53
Hull, Tremblay
Punitions — Stenkowski 14-10, Howell 17-34

Deuxième période

3. Étoiles, Wharram 35
4. Toronto, Stanley 7-56
Stenkowski, Carleton
5. Toronto, Stenkowski 16-36
Carleton, Rupp
Punitions — Howe 3-53

Troisième période

6. Toronto, Ellis 3-31
Mahovich, Hillman
7. Étoiles, Ullman 8-23
Howe, Orr
Punitions — Walton, Howe 14-42
Lancers par Étoiles 19 11 10-40
Toronto 9 18 14-41
Assistances 15-740



Toronto - Chose qui ne lui arrive pas souvent, Stan Mikita a "oublié" la rondelle, hier soir, lors de la partie d'étoiles. Mikita, arrivant en trombe devant Bruce Gamble, a perdu tout simplement contrôle du disque, et ce dernier en a été quitte pour la peur. On voit le no. 7, Tim Horton, qui met Bobby Hull en échec pendant ce temps. (Téléphoto PA)

Esposito prouve qu'il n'a nul besoin de Hull pour l'aider à marquer des buts cette saison

S'il y a encore des sceptiques qui croient que Phil Esposito a besoin d'un Bobby Hull pour bien paraître chez les compteurs de la Ligue Nationale de Hockey, ils feraient bien de consulter les toutes dernières statistiques de la LNH.

Esposito, qui a été échangé aux Bruins de Boston l'été dernier après trois saisons et demie avec les Black Hawks de Chicago où il était le joueur de centre de Bobby Hull est maintenant en 3e place chez les compteurs du circuit Campbell. Le colosse de 6'1" et de 187 lbs de Sault Ste-Marie, qui célébrera son 26e anniversaire le 20 février, a maintenant 44 pts à son actif à la suite de 23 buts et de 21 assistances. C'est le même total que son coéquipier Fred Stanfield qui a 14 buts et 30 assistances.

Il est vrai que Mikita et Hull sont toujours en tête et ils ont même augmenté leur avance avec 40 points, un de plus que Rodrigue Gilbert et Jean Ratelle, tous deux des Rangers de New York et qui sont égaux en 10 place avec 39 points chacun.

Notons enfin que la moitié des 26 meilleurs compteurs, soit 13, sont des joueurs de centre, 9 sont des ailiers droits et quatre des ailiers gauches.

Les gardiens

Chez les gardiens, ceux des Flyers de Philadelphie, Bernard Parent et Doug Favell sont toujours les meneurs par une faible marge. Leur moyenne combinée est de 2:25 buts alloués par joute tandis que celle des gardiens des Leafs de Toronto, Johnny Bower et Bruce Gamble est de 2:27.



Phil Esposito

4e place avec 43 pts et il est suivi de Gordie Howe, de Detroit, John McKenzie, du Boston et Ken Wharram, du Chicago qui ont tous trois 41 points.

Delvecchio vient en 9e place avec 40 points, un de plus que Rodrigue Gilbert et Jean Ratelle, tous deux des Rangers de New York et qui sont égaux en 10 place avec 39 points chacun.

Notons enfin que la moitié des 26 meilleurs compteurs, soit 13, sont des joueurs de centre, 9 sont des ailiers droits et quatre des ailiers gauches.

Les gardiens

Chez les gardiens, ceux des Flyers de Philadelphie, Bernard Parent et Doug Favell sont toujours les meneurs par une faible marge. Leur moyenne combinée est de 2:25 buts alloués par joute tandis que celle des gardiens des Leafs de Toronto, Johnny Bower et Bruce Gamble est de 2:27.

SUR LA SCÈNE DES AMATEURS

Roland Vaillancourt, un haltérophile de la Palestre Nationale, le a été classé le meilleur levreur, d'après la méthode Hoffman, au championnat juvénile d'haltérophilie, tenu ces jours derniers au centre Chénier de la deuxième place. Louis Depessemier des Loisirs St-Victor prit la deuxième place. Voici la liste des champions de la région de Montréal à ce tournoi juvénile qui groupait 15 compétiteurs.

Poids mouches: P. Charbonneau avec un total de 347 3/4. Poids coq: F. Léveillé avec un total de 327 1/4. Poids plume: N. Legault, avec un total de 420. Poids légers: L. Depessemier, avec un total de 622 1/4. Poids moyens: C. April, avec un total de 672. Poids mi-lourds: R. Vaillancourt avec un total de 755. Les deux jeunes de 12 ans, J. Mack et S. Beaudry, produisent des coups du samedi matin au centre Chénier ont fourni une performance impeccable digne de vétérans et ils ont été les vedettes de la soirée. L'haltérophilie qui a fait le plus de progrès lors de ce tournoi fut Claude April dont le performance a surpris les spectateurs. Un très bel arraché de 203 en ne pesant que 142 lbs.

Gymnastique:

En fin de semaine, l'équipe de gymnastique de la Palestre Nationale a rendu visite au club d'Ottawa. Deszo Kieper, l'instructeur du centre Chénier n'a pas hésité, avec une équipe formée de juniors et de juvéniles, à affronter les gymnastes seniors d'Ottawa.

Cette rencontre chaudement contestée s'est terminée à l'avantage des gymnastes de la Palestre Nationale qui ont accumulé 103,574 contre 103,283 pour Ottawa.

Le classement individuel est le suivant: 1ère, Suzanne Buchanan, Ottawa, 25,125; 2ème, Claudia Hunt, Ottawa, 23,500; 3ème, Lise Ouellette, Palestre Nationale, 22,833; 4ème, Diane Shelley, Palestre Nationale, 22,166; 5ème, Francine Legault, Palestre Nationale, 22,100; 6ème, Marilyn Horn, Ottawa, 20,825.

Epreuves individuelles

1ère, Suzanne Buchanan, Ottawa. 2ème, Francine Legault, Palestre Nationale. 3ème, Claudia Hunt, Ottawa.

Cheval sautoir:

Suzanne Buchanan, Ottawa. Marilyn Horn, Ottawa. Claudia Hunt, Ottawa.

Poutre d'équilibre:

Lise Ouellette, Palestre Nationale. Suzanne Buchanan, Ottawa. Claudia Hunt, Ottawa.

Barres asymétriques:

Diane Shelley, Palestre Nationale. Claudia Hunt, Ottawa. Suzanne Buchanan, Ottawa.

Volley Ball

L'équipe senior de Volley Ball de la Palestre Nationale participera au tournoi de Bichampton, dimanche. Dans l'équipe du Nationale figurent: Ants Toke, Vladimir Boldiref, Vic Kalmis, Jean-Pierre Dame, Shai Kafri, Jean Prévost, Rain Otson, Jean Mard Angrignon, John St-Jean, Réjean Viens, Serge Boucher, Michel Roy, Gérant de l'équipe, Jean-Claude Milot.

Lutte

Ce soir, à 7h.30, l'équipe de lutte de la Palestre Nationale, recevra les lutteurs du Y.M.H.A. de Snowdon dans une rencontre inter-club. Ray Ricci, instructeur de la Palestre Nationale, indique que son équipe est formée des participants suivants: 138 lbs: R. Beauregard, 154 lbs: M. Floramore, 154 lbs: R. Catafano et D. Rousseau, 171 lbs: D. Pedury, 190 lbs: M. Hornblower, 191 lbs: J.P. Giard, 213: R. Charternais, R. Chamberot.

Natation:

Vendredi, à 7h.F.M., à lieu, à la piscine du centre Chénier, le concours annuel de nage synchronisée, pour le trophée Kent-Canter. Cette compétition est ouverte à toutes les nageuses de la région de Montréal de 13 ans et moins et comprendra deux phases, bien distinctes. Styles de nage, comprenant: brasse sur le dos, crawl, brasse.

Coulee, manivelle, godille tête première. Figures: comprenant: Back tuck somersault, dolphin, marching.

Porpoise. Mme Claire Robert, instructeur, aura la charge de cette compétition.

Le Carnaval d'Hiver s'organise au Centre de l'Immaculée-Conception

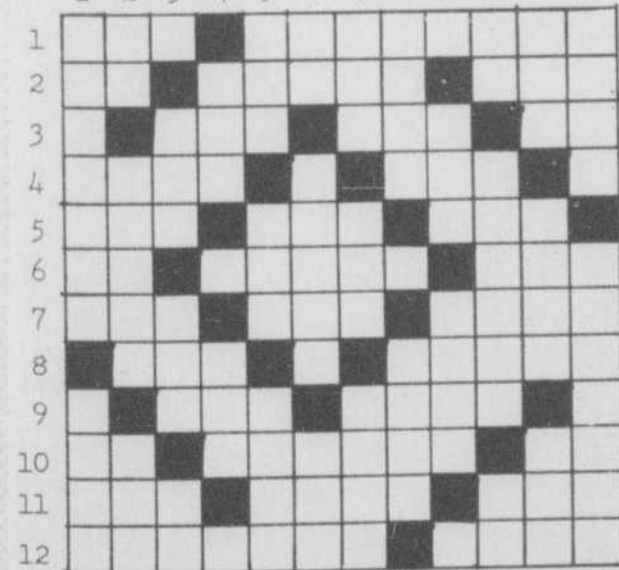
Le Centre Immaculée-Conception entreprend son deuxième semestre d'activités cette semaine alors que le traditionnel Carnaval d'Hiver se mettra en branle. Les différents responsables de l'organisation du Carnaval ont déjà fixé tout un programme d'événements spéciaux qui se succéderont à tour de rôle apportant joie et gaieté au sein des différentes sections du Centre. Quinze jolies filles représentant chacune leur section respective sont présentement en lice pour le titre de Reine des Loisirs 68. Le couronnement de la Reine se déroulera dans le somptueux décor du chic Hôtel Windsor, le 2 mars prochain lors d'une soirée dansante.

Durant toute la période carnavalesque, les duchesses animeront les différentes sections et plusieurs tournois sportifs et soirées spéciales seront présidés par ces jolies représentantes qui sont toujours accompagnées du bon gros jovial Bonhomme Carnaval. Le Carnaval Immaculée-Conception est identifié cette année par un joli petit insigne qui est mis en vente par les quinze duchesses et leurs aides. Voici d'ailleurs leurs noms et les sections qui constituent leur duché:

Guyline Bernier, Natation — Plongée sous-marine — Bain Familial, Johane Boissonneault, Cours de Maintenance, Todoras, Gilette Brouillette, Journal "Reflets", Monique Collette, Tennis sur Table, Lise Cyr, Hockey et Baseball, Michèle Delisle, Club du Mardi et Polo-Aquatique, Laura Latour, Carol Mailhot, Journée du Samedi et Journée du Dimanche, Christine Normand, Auberge Le P'tit Bonheur, Gaétane Paquette, Jeunesse Sportive, Marilyn Ranco, Arts et Maternelle, Gisèle Richard, Quilles, Danielle Rivest, Jeudi-Copains, Francine Tremblay, Badminton, Paquerette Tremblay, Amis du Voyage — Secrétariat — Escrime.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



- Horizontalement
- Partie postérieure du corps humain - Ce qui peut attirer l'improbation
 - Term. d'int. - Châtons de certaines fleurs - Louanges
 - Enlève - Première partie de la mouche du sommeil - Sym. du sodium
 - Anneau de cordage - Du verbe avoir
 - Propre, sans souillure - Unité monétaire bulgare - Adj. poss.
 - Mis pour ici - Insoumis, porté à la révolte - Sainte
 - Dans la rose des vents - Allez, en latin - Organisme Trans Amérique Nord
 - Dénudé d'esprit - Font usage
 - Grand fleuve d'Afrique - Qui a une saveur rude et désagréable
 - Pron. ind. - Figures consistant à faire entendre une chose quand on en dit une autre - Adj. poss.
 - Pron. pers. - Petit port de Grèce - Unité monétaire bulgare
 - Période, chez l'homme depuis la naissance jusqu'à la douzième année environ - Prénom féminin
- Verticalement
- Altération totale d'esprit - Marque qu'on fait pour se souvenir
 - Métal précieux - Visières doubles - Négation

- Camp armé - Agent politique de Louis XV - Arbre toujours vert
- Allez, en latin - Pièce de bois pour soutenir les tonneaux dans une cave
- Part. passé du verbe devoir - Pron. pers. - A une grande distance
- Art. espagnol - Partie d'un marais salant qui entoure les aires - Et le reste
- Du verbe mettre - De la naissance à la mort - S'est dit autrefois pour aimée
- Crochet de fer - Fleuve de Suède
- Obtenus - Ont la hardiesse
- Pron. pers. - Faire son testament - Mesure itinéraire chinoise
- Adj. poss. - Diminutif de Stanley - Adj. poss.
- Fils d'Isaac - Lien fixé aux pieds d'un animal pour gêner sa marche.

SOLUTION D'HIER

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1. REBELLE 2. SETS 3. ÉTALES 4. D RO 5. ASIE 6. AIGRI 7. ES 8. AMARA 9. D 10. MA 11. ET 12. EN 13. LO 14. EMERY 15. E PIN 16. NO 17. EST 18. MATS 19. DES 20. ALINE 21. A IT 22. A ERS 23. D 24. NEURINE 25. SU 26. DO 27. ELEVE 28. MON 29. ANE 30. ÉTERNITE

SOYEZ DANS L'ENT

GO

alouette

par FEATHERWEIGHT

ALOUETTE "1968"

AUCUN COMPTANT ▶ \$825 PAR SEMAINE

TOUT COMPRIS: TAXES LICENCES INTÉRÊTS

LIVRAISON IMMÉDIATE!

"On épargne en MASSE" chez

MASSE AUTOMOBILE

2303 DE LA SALLE, MTL. 254-4524

2 rues à l'est de Pie-IX - au sud de Hochelaga

La course au leadership

Une volte-face de Winters?

OTTAWA (DNC) — Une rumeur persistante qui a circulé hier à Ottawa, mais qui a la fin de l'après-midi on n'avait pu faire confirmer de façon ferme, veut que M. Robert Winters reste sur la liste des candidats possibles à la succession de M. Pearson.

M. Winters, on le sait, avait annoncé en fin de semaine sa décision de quitter le cabinet à la fin du mois de mars.

Et l'instant d'après il avait porté de durs coups au principe de la solidarité ministérielle en se dissociant jusqu'à un certain point des décisions gouvernementales sur l'assurance-maladie et la politique économique et financière du gouvernement.

Il avait en outre laissé entendre que les candidats à la succession de M. Pearson devaient peut-être démissionner de leur poste pour mener leur campagne de façon plus efficace: c'est un indice que si M. Winters se porte candidat, c'est la voie qu'il choisira lui-même.

Bien que rien d'officiel n'ait transpiré des intentions de M. Winters, un député ontarien, M. Bruce Beer, s'occupe activement à propager sa campagne et on dit volontiers dans les couloirs du parlement que M. Winters trouverait des appuis solides du côté de M. Tatcher qui commande une partie des troupes libérales

de l'Ouest, et de M. Joe Smallwood qui a son château fort à Terre-Neuve.

● D'autre part, le ministre des finances, M. Mitchell Sharp a invité hier les journalistes à une conférence de presse qu'il tiendra jeudi soir à Toronto et au cours de laquelle il annoncera sa candidature à la succession de M. Pearson.

● M. Paul Martin annoncera sa candidature vendredi matin au cours d'une conférence de presse devant les journalistes de la tribune parlementaire.

● La candidature de M. Joe Greene reste incertaine et bien que celle d'un Canadien français soit à toutes fins pratiques acquise, on ne sait pas encore qui de M. Trudeau ou de M. Marchand sera projeté à l'avant-scène.

● Plusieurs des collègues de M. John Turner croient d'autre part que le ministre de la consommation et des corporations sera lui aussi candidat. Il est vraisemblable que s'il les consulte, MM. Marchand et Trudeau s'empresseront de lui donner leur bénédiction pour la raison bien simple qu'ils sont persuadés que M. Turner ne l'emporterait pas mais qu'il pourrait, tout en se taillant une place importante dans le parti, leur apporter un appui précieux aux tours de scrutin qui suivront le premier.

Evidemment il y a dans tout cela beaucoup de conjectures de journalistes et d'hommes politiques; qu'il suffise cependant de dire qu'elles sont vraisemblables.

Entre-temps, certains hommes politiques voient se dessiner un combat de moindre importance au congrès des libéraux du Québec à Montréal les 26, 27 et 28 janvier. On sait que les délégués seront appelés à élire un nouveau président de la fédération. C'est le secret de Polichinelle que le candidat de M. Marchand et en général de l'aile progressiste du parti est l'ancien secrétaire de M. Maurice Sauvé, M. Claude Frenette.

Mais à la dernière minute, on a suscité une autre candidature, celle de M. Yves Paré, un organisateur du parti qui aurait l'appui de cette section de la députation du parti que, faute de mieux on a qualifié de vieille garde. M. René Lagarde, un organisateur plus ou moins bien vu de certains éléments du parti et qui s'est déjà rangé du côté de M. Hellyer ne serait pas étranger à cette candidature.

Il n'en fallait pas plus pour que des libéraux québécois prétendent qu'on mesurera dès le congrès de Montréal la force de M. Hellyer et celle d'un candidat canadien-français.

tre les objectifs mêmes de nos échanges." Il devait ajouter: "Si le Canada est la dernière chance de l'Europe, comme on l'a écrit, c'est une nécessité que la France et le Canada apprennent à se connaître, se comprendre et travailler ensemble."

Interrogé au sujet de la présence et du comportement à Paris de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles du Québec, M. Pépin a expliqué que les journalistes, puisque c'est leur métier, s'empressent de relever parfois des incidents mineurs. "Que M. Malraux ait parlé plus longtemps à M. Tremblay qu'à moi-même lors de l'inauguration de l'exposition d'art canadien à Paris, que M. Tremblay ait fait beaucoup d'efforts pour être plus longtemps auprès de M. Malraux, cela n'a aucune importance à mes yeux. On peut penser, évidemment, qu'il est disgracié de se faire passer pour le propriétaire quand on se trouve chez le voisin, mais cela n'a pas vraiment d'importance." (Par là, le ministre voulait dire que l'exposition était placée sous les auspices du gouvernement canadien et du gouvernement français, et qu'il appartenait davantage au représentant d'Ottawa d'y occuper la place d'honneur).

"J'ai tenté, a-t-il poursuivi, d'expliquer à mes interlocuteurs ce qui se passe vraiment ici. Ils m'ont écouté avec intérêt. Certains d'entre eux ont même pris des notes!"

Avait-on un préjugé défavorable à l'égard d'Ottawa?

"Je n'ai senti aucun préjugé défavorable."

N'attache-t-on pas plus d'importance à Québec?

"Les Français attachent autant d'importance aux deux gouvernements."

Que penser du fait que le président de Gaulle ait reçu un ministre du Québec au moment même où un ministre d'Ottawa se trouvait à Paris?

"Je n'aurais pas sollicité d'audience à l'Élysée et il ne m'appartenait pas d'en demander."

L'origine, M. Pépin ne se rendait à Paris que pour inaugurer l'exposition canadienne du Musée d'art moderne (dont M. Malraux a dit le plus grand bien à l'O.R.T.F.). "Ce qui explique peut-être pourquoi la presse antgaulliste en a dit le plus grand mal", devait ajouter une personne de l'entourage du ministre. Par la suite, sa mission a pris plus d'ampleur. Mais, ce n'est pas d'abord à la vente du plutonium canadien que M. Pépin attache le plus d'importance. C'est pourquoi, à Orly, il a dit qu'il avait avant tout expliqué la situation canadienne: le développement des relations entre le pouvoir fédéral et les provinces, le grand effort de décentralisation, la tentative qui se fait pour changer le caractère même du Canada. Bien des gens pensent que nous courons au séparatisme, a dit le ministre aux journalistes français à Paris; je crois, au contraire, que nous allons en sortir. Le Canada, depuis la conquête anglaise, avait eu un séparatisme de fait dissimulé derrière un élégant système de gouvernement où Canadiens français et Canadiens anglais ne s'intéressaient qu'à leurs problèmes propres, sans se préoccuper du Canada dans son ensemble. Aujourd'hui, un effort est tenté, difficile, pénible, pour créer un nationalisme canadien dans un binationnalisme pour faire du Canada un Etat binationnel, biculturel, bilingue.

Telles sont les idées que M. Pépin a exposées aux trois ministres français qu'il a rencontrés: MM. Maurice Schumann, Olivier Guichard et André Bettencourt.

Le ministre a aussi abordé des questions particulières:

● Plutonium: les négociations pour la vente de plutonium cana-

dien à la France sont très avancées. Il s'agit d'une transaction de l'ordre d'un million et demi de dollars. Un compromis est intervenu quant au système de contrôle de l'utilisation du plutonium à des fins pacifiques. Aujourd'hui même, à Ottawa, M. Pépin fera le point de la question. Les quantités livrées sont fonction de la production du plutonium au Canada.

● Uranium: interrogé à Dorval sur d'éventuelles ventes d'uranium canadien (dont le plutonium est un dérivé) à la France, M. Pépin a répondu qu'à sa connaissance la France disposait maintenant de nouvelles sources d'uranium (en Afrique semble-t-il) et qu'il ne prévoyait pas qu'elle chercherait à en obtenir du Canada. Mais, le cas échéant, Ottawa vendrait certainement de l'uranium à la France aux mêmes conditions qu'il a vendu du plutonium, c'est-à-dire si Paris donne l'assurance qu'un contrôle international sera exercé. (Dans le passé, les négociations franco-canadiennes sur l'uranium avaient échoué à cause de cette question de contrôle).

● Procédé CANDU: M. Pépin a rappelé aux autorités françaises, en particulier à M. Schumann, ministre d'Etat chargé de l'énergie nucléaire, que le Canada est très avancé dans le domaine nucléaire, qu'il a opté pour le traitement de l'uranium naturel (procédé canadien CANDU) au lieu de l'uranium enrichi. A cet égard, des rencontres entre atomistes français et canadiens se déroulent dans le cadre de l'accord franco-canadien. La prochaine réunion est prévue pour juin à Paris. A ce propos, M. Pépin a précisé hier soir que M. Schumann avait manifesté beaucoup d'intérêt à l'égard du procédé CANDU.

● Satellites: M. Pépin a rappelé que les satellites de communication relèvent de la juridiction d'Ottawa et que le projet de construction d'un satellite franco-québécois devra passer par le gouvernement central. Il appartiendra au gouvernement français de faire un choix en sachant qu'Ottawa considère que la question des satellites relève de sa juridiction. Hier soir, M. Pépin s'est montré beaucoup plus souple à ce sujet, rappelant notamment que le projet ne peut voir le jour avant 1970, que le temps ne presse pas trop et exprimant l'avis qu'il sera certainement possible de s'entendre sur les satellites.

M. Pépin est rentré à Ottawa en soirée.

● GÉRIN-LAJOIE

Pourquoi le Québec veut-il des changements aujourd'hui? Il a cru un temps à un Canada authentiquement bilingue et biculturel "mais cette idée n'a jamais été autre chose qu'un rêve, si ce n'est pour engendrer des désillusions et de l'amertume". Les Canadiens français ont "de moins en moins de raisons de tenir à

un pays qui a presque toujours donné une image anglaise de lui-même et qui s'est défini selon des valeurs, des symboles, des fidélités qui leur étaient étrangères".

La "situation intolérable faite à la minorité française des autres provinces a contribué à restreindre au Québec la vraie patrie des Canadiens français, le seul endroit où ils soient vraiment chez eux". Cela pouvait se tolérer dans un milieu essentiellement rural, mais la marche de l'économie exige la mobilité. "Les Québécois sont ainsi pris dans un dilemme intolérable".

Pour ajouter au sentiment d'urgence des Québécois, il y a le fait que leur taux de natalité baisse, et qu'une forte immigration chez eux se fait au profit du groupe anglophone. "La société rurale, qui avait longtemps protégé leur identité, a fait place à une société industrielle et urbanisée, plus ou moins contrôlée par les Canadiens anglais." Même chez eux, au Québec, "il n'existe pas de complète égalité des chances".

Une fois brossé ce tableau, M. Gérin-Lajoie a retracé les grandes lignes des solutions constitutionnelles qu'il avait soumises en octobre au congrès de la Fédération libérale du Québec. Il reconnaît toutefois que "même ce document a besoin non seulement d'être précisé mais aussi d'être étudié par un plus grand nombre de personnes et de groupes". Mais un point lui paraît essentiel: il faut accepter le principe que le temps n'est plus aux accommodements et il faut accepter d'affronter sans détour le défi d'un changement profond dans les institutions politiques du Canada.

● STANFIELD

Ironiquement, et comme pour accuser davantage tout ce qui distingue les deux hommes, M. Diefenbaker tentait ailleurs de tirer des avantages politiques de la situation actuelle pendant que M. Stanfield faisait ce sérieux aversissement aux libéraux.

Dans le reste de son discours, plutôt bref, M. Stanfield a parlé de l'état actuel de son parti, des réformes qu'il veut entreprendre. "On attend beaucoup de nous, a-t-il dit, il serait désastreux de tromper cette attente. Il faut donc que notre organisation soit à la hauteur de notre optimisme, et qu'elle soit elle-même dépassée par la valeur des causes qu'elle doit servir. Je ne suis pas impressionné par la fièvre de ceux qui veulent des recettes toutes faites pour résoudre

chaque problème, chaque conflit. Il n'y aura pas de politique improvisée dans ce parti. L'improvisation des libéraux a créé le désordre dans ce pays, l'improvisation sous les conservateurs ne produira pas de meilleurs fruits. Et le peuple canadien sait bien que cela est vrai."

● DIEFENBAKER

me d'assurance-maladie parce qu'il s'agit d'un problème de juridiction provinciale et que le gouvernement fédéral n'aurait jamais dû attacher au projet les conditions qu'il a attachées pour justifier ses contributions aux provinces.

M. Diefenbaker a dit du projet d'amendement au code criminel en ce qui touche les avortements qu'il va trop loin et qu'il risque de créer de nombreuses difficultés.

De l'amendement portant sur l'homosexualité, il a dit que le fait que les lois actuelles soient violées ne constitue pas une bonne raison de les modifier. Et de toutes façons il a ajouté que le Canada a tant de choses à faire que le gouvernement devrait porter son attention sur des choses plus sérieuses que l'avortement et l'homosexualité.

Il a laissé entendre que ses vues sur la thèse des deux nations restent inchangées et que selon ce qui se passera bientôt en Chambre et à la conférence constitutionnelle au sujet de la crise canadienne on aura la possibilité de constater comment il répudie ses vœux de garder le silence.

Enfin, parlant de certaines opinions qu'il avait au moment où il dirigeait le parti il a décoché une flèche au nouveau leader en disant par exemple que plus de conservateurs ont voté contre M. Stanfield dans le débat sur la peine de mort que ça n'avait été le cas alors que lui était chef du parti.

M. Diefenbaker a également annoncé qu'il commencerait bientôt à dicter ses mémoires et que le premier volume portera sur les années 1957-1963 qui marquent aussi bien l'apogée que le nadir de l'homme politique.

● LA G.-B.

TRAVAUX PUBLICS

● Réductions des dépenses pour la construction de routes de 53 millions en 68-69 et de 69 millions en 69-70.

● Diminution de 15.000 unités dans le programme de construction de logements.

La déclaration gouvernementale a provoqué la démission de Lord Longford, lors du sceau privé et leader travailliste à la Chambre des Lords; il entend ainsi protester contre le maintien de l'âge de la scolarité obli-

Le NPQ ferait sa rentrée sur la scène provinciale

Le Nouveau parti démocratique du Québec, confiné depuis quatre ans à la scène fédérale, se prépare maintenant à faire sa rentrée sur la scène provinciale. Le premier indice de ce virage (l'option contraire avait été retenue au congrès provincial du printemps dernier) est l'allocation prononcée mardi soir par le candidat fédéral du parti dans Laval, M. Donald Boyle.

A l'occasion de l'assemblée annuelle de son association de comté, M. Boyle a donné une justification majeure qui pourrait ramener le NPQ au niveau québécois: il n'existe plus dans la province de parti politique "de gauche" qui ne soit pas indépendantiste. Selon lui un "néo-duplisme" se développe dans l'union nationale, avec l'arrivée d'hommes comme M. Marcel Faribault, tandis que du côté du parti libéral, les départs successifs de MM. René Lévesque et Eric Kierans laissent peu d'espoir aux forces progressistes.

La CJC deviendrait la "Compagnie des jeunes Québécois"

La section québécoise de la Compagnie des jeunes canadiens a convoqué les journalistes à une conférence de presse ce matin. La rumeur veut que le directeur de la section, M. Martin Béliveau, réclame la transformation de la C.J.C.-Québec en une "Compagnie des jeunes Québécois". On ne sait toutefois quelles pourraient être les modalités juridiques ou financières de pareille transformation.

gatoire à 15 ans jusqu'en 1973. Toutefois, ni Mme Jennie Lee, ministre de la culture, ni M. Denis Healey, ministre de la défense, n'ont l'intention de quitter le cabinet, comme le voulait récemment la rumeur. Peu après la déclaration gouvernementale, M. Edward Heath, de l'opposition a qualifié de "déshonorante" la décision du gouvernement de liquider avant la fin de 1971 toutes les bases britanniques à l'est de Suez et il a réclame la démission de M. Wilson.

Suites de la première page

ÉDUCATION

dence le cas du traitement des enseignants.

En ce qui concerne les immobilisations, M. Cardinal a signalé des cas "d'abandon prématuré d'écoles encore fort convenables" ou "d'agrandissements non justifiés par les besoins immédiats". Il n'est que raisonnable, a-t-il commenté, d'utiliser au maximum tous les locaux existants avant de songer à de nouvelles constructions, "même si certains de ces locaux ne répondent pas toujours parfaitement aux prétendues exigences d'une pédagogie soi-disant moderne, d'ailleurs en constante évolution".

Le ministre a affirmé que si l'on pouvait, "par une politique de saine économie sans mesquinerie", réduire les espaces inutilisés, c'est par "quelques dizaines de mil-

lions" que l'on pourrait réduire les budgets des investissements des prochaines années.

Parlant ensuite des manuels scolaires qui seraient détruits prématurément, en grandes quantités, M. Cardinal a souligné que chaque détail d'un dollar par élève se traduit par un gaspillage de \$15 million à l'échelle de la province.

Quant aux traitements des enseignants, le ministre a évité d'en parler directement, parce que le Québec vient d'entrer en négociation avec les enseignants, mais il s'est dit d'avis qu'il faut "payer les meilleurs salaires possibles pour avoir les meilleurs professeurs". C'est plutôt du côté de la productivité, a-t-il ajouté, qu'il faut chercher à appliquer une politique d'économie qui soit vraiment pro-

fitable. "Nous ne devons pas perdre de vue que toute fluctuation dans le rapport maître-élève ou dans la charge du maître engage des millions de dollars".

Le ministre a également dénoncé la "prolifération" des postes de direction dans certains établissements: C'est tout simplement du gaspillage, a-t-il lancé, que de confier à des directeurs adjoints ou à des assistants-directeurs des tâches que de bonnes secrétaires pourraient accomplir.

"Nous avons fait de beaux rêves, tracé de magnifiques plans, échafaudé de nombreuses théories avant-gardistes ou surannées, brassé beaucoup d'idées, défendu toutes les idéologies imaginables, multiplié les déclarations de principe et que sais-je encore, a conclu le ministre.

"Tout cela était peut-être nécessaire à notre réveil ou au moins utile à l'évolution des individus comme de la collectivité, mais rien de cela ne sert immédiatement à bâtir un système d'éducation qui ne peut reposer que sur la réalité des ressources humaines et matérielles, même si il doit être animé par des idées ou régi à la lumière des principes".

PÉPIN

réjoit de constater que les rapports entre la France et le Canada d'une part, entre la France et le Québec d'autre part, se développent quantitativement et qualitativement. Il constate avec plaisir qu'ils n'ont plus le caractère platonique d'autrefois.

"Mais, dit-il, il est vrai que de petites discordances sont apparues; il ne faudrait pas que s'opère une certaine transposition des problèmes internes du Canada dans nos relations avec la France. Car on s'expose ainsi à aller con-

Ste-Thérèse: les professeurs accusent le diocèse de tromper le public et demandent enquête

Mécontents des réponses fournies par les autorités diocésaines de Saint-Jérôme à leurs avancées de la semaine dernière, les enseignants du cours secondaire au Séminaire de Sainte-Thérèse sont revenus à la charge lundi en publiant une déclaration accusant carrément les autorités diocésaines de "tromper la population".

Les professeurs dénoncent en premier lieu l'affirmation du chanoine Paul Manseau voulant que le CEGEP Lionel Groulx maintiendra son secondaire, en le confiant à la régionale des Deux-Montagnes. Les professeurs affirment qu'aucune négociation officielle n'a été entreprise à cet effet et ils citent à ce sujet le directeur général du CEGEP et le directeur de la régionale.

En deuxième lieu, les professeurs laïcs blâment les autorités diocésaines de "faire porter tout l'odieux d'un échec éventuel des négociations sur les professeurs, et de les rendre entièrement responsables de la poursuite des études de leurs élèves." Ils n'apprécient guère, en particulier, que le chanoine Roger Guindon ait laissé entendre que les professeurs hésiteraient à passer à la régionale, de peur de voir leurs salaires diminuer: c'est une affirmation tout à fait gratuite, protestent les enseignants. Ces derniers nient en outre avoir été consultés relativement à leur transfert éventuel.

Troisièmement, les professeurs blâment les autorités diocésaines de "réduire la mission première du Séminaire à celle de former de jeunes prêtres", alors que deux lois, respectivement en 1845 et 1958, indiquent comme buts de la corporation du séminaire l'instruction des jeunes gens en général.

En quatrième lieu, les ensei-

gnants déplorent que l'autorité diocésaine "minimise le rôle joué par les professeurs laïcs du séminaire, en faisant de l'éducation chrétienne l'apanage des seuls prêtres".

Cinqüièmement, ils blâment les autorités de ne pas respecter la charte civile et religieuse du séminaire, en agissant en lieu et place de la corporation actuelle du séminaire. Ils blâment aussi les autorités diocésaines de "mépriser les engagements préalablement décidés par la corporation du séminaire et approuvés par l'évêque", comme par exemple l'engagement pris par les précédents recteurs de mener à terme les études des élèves actuels du séminaire.

En septième lieu, les professeurs protestent contre les propos des autorités diocésaines affirmant que les enseignants soient allés rencontrer l'évêque "pour soutenir de l'argent pour un secondaire privé": le projet d'institution présenté par les professeurs n'avait aucun caractère privé et ne requerrait aucun argent provenant de la vente du séminaire, affirment-ils.

Dans leur longue déclaration, les enseignants maintiennent leurs positions et exigent de l'évêque de Saint-Jérôme qu'une enquête impartiale soit faite par des tiers sur les circonstances qui ont entouré la décision ecclésiastique.

"Les enseignants exigent et continueront d'exiger jusqu'à ce qu'ils l'obtiennent, la lumière sur les demi-vérités, malversations, manœuvres et manipulations qui ont précédé la décision épiscopale de mettre fin aux activités pédagogiques de la Corporation. Pour ce faire, ils iront jusqu'à recourir aux plus hautes autorités ecclésiastiques et civiles".

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.

Annexé à l'Université de Sherbrooke. Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:

750, rue Genest, Sherbrooke, Qué.
Tél: Montréal, 527-8831



**ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND**

**COURS SPÉCIAL
\$89.00**



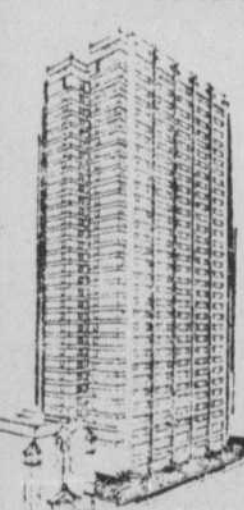
**LEÇON GRATUITE
866-9731**

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

C'est Air Climatisé... C'est Insonore...
C'est Ignifuge...

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke



Voici ce que Port-Royal vous offre: Modèle "R" au 11ème étage... Orientation nord-ouest. Superficie Totale 2,024 p.c. Salle à manger 18 x 18, 3 chambres à coucher, 3½ salles de bain, cuisine, buanderie y attenante, grands placards, etc...

Loyer mensuel \$535.00, inclut électricité

Sur rendez-vous: Angèle Sola, F.R.I.
Bureau de location sur les lieux
937-9511 et 937-3707

Appartements Modèles Ouverts: 10 A.M. à 5 P.M.
Sam. et Dim. 2 P.M. à 6 P.M.

Tout ça!

ef a
• T
sh Ave
Mod
House • R
and • Que
Hills • L
Washington
Plaza • Fult
Street • Shu
and Arpels •
Cloisters • H
Lincoln Cen
Empire State
Center • Van
Boulevard •
Battery • Th
42nd Street •
Riis Park • A
Bloomingdale • Lord & Tay
Coney Island • Macy's • Gimbels • Flatbush Avenue • Lincoln Center • Guggenheim Museum
Fifth Avenue • New York Museum of Modern Art • Empire State Building • IND Line • J.F.K.
Airport • Central Park • Canada House • Rockefeller Center • Van Wyck Expressway • Union
Turnpike • Forest Hills • Long Island • Queens Boulevard • 59th Street Bridge • IRT Line
Columbus Circle • Washington Square • The Battery • The Bronx Zoo • Whitestone Bridge
United Nations Plaza • Fulton Fish Market • 42nd Street • The Bowery • Holland Tunnel
Broadway • Wall Street • Shubert's Alley • Jacob Riis Park • Avenue of the Americas • Tiffany's
Van Cleef and Arpels • BMT Line • Grant's Tomb • Bloomingdale • Lord & Taylor • Saks Fifth
Avenue • The Cloisters • Harlem • Rockaway Beach • Coney Island • Macy's • Gimbels
Flatbush Avenue • Lincoln Center • Guggenheim Museum • Fifth Avenue • New York Museum
of Modern Art • Empire State Building • IND Line • J.F.K. Airport • Central Park • Canada
House • Rockefeller Center • Van Wyck Expressway • Union Turnpike • Forest Hills • Long Island
Queens Boulevard • 59th Street Bridge • IRT Line • Columbus Circle • Washington Square
The Battery • The Bronx Zoo • Whitestone Bridge • United Nations Plaza • Fulton Fish
Market • 42nd Street • The Bowery • Holland Tunnel • Broadway • Wall Street • Shubert's

**New York!...Oui tout ça...et bien plus
encore pour seulement \$52**

Sans doute, certains de ces endroits vous sont familiers. Mais vous en connaissez bien d'autres quand vous irez à New York. Tout ça, ce n'est qu'un avant-goût de New York. Parlez-en à votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.

aller-retour
classe économique
de Montréal

AIR CANADA

